

**SCENOGRAPHIE POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU SITE ET DES VESTIGES
DE L'AMPHITHÉÂTRE DE NYON**

**MANDATS D'ETUDE PARALLELES
A UN DEGRE EN PROCEDURE SELECTIVE**

RAPPORT DU COLLEGE D'EXPERTS



projet lauréat © Erbat architectes

Maître d'ouvrage et adjudicataire
Ville de Nyon
Service d'architecture
Place du Château 10
CP 1112
1260 Nyon

TABLE DES MATIERES

1	CLAUSES RELATIVES A LA PROCEDURE SELECTIVE ET AUX MANDATS D'ETUDE PARALLELES	1
1.1	PREAMBULE.....	1
1.2	OBJECTIFS DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES (MEP)	1
1.3	MAITRE DE L'OUVRAGE / MANDANT, ORGANISATEUR.....	2
1.4	TYPE DE PROCEDURE ET FORME DE MISE EN CONCURRENCE.....	3
1.5	BASES REGLEMENTAIRES.....	3
1.6	MANDATS - INTENTIONS DU MAITRE DE L'OUVRAGE.....	4
1.7	MANDATS ET PERIMETRE D'ETUDE.....	5
1.8	CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	5
1.9	TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE.....	6
1.10	INCOMPATIBILITE, PRE-IMPLICATION	6
1.11	INDEMNITES.....	6
1.12	COUT CIBLE	7
1.13	COMPOSITION DU COLLEGE D'EXPERTS.....	7
1.14	CONFIDENTIALITE.....	8
1.15	DECISION D'ADJUDICATION ET VOIES DE RECOURS.....	8
1.16	CALENDRIER.....	8
2	PHASE DE SELECTION.....	10
2.1	MODALITES D'INSCRIPTION	10
2.2	DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDAT·E·S	10
2.3	VISITE DU SITE	10
2.4	QUESTIONS ET REPONSES RELATIVES A LA PROCEDURE SELECTIVE.....	10
2.5	DOSSIERS DE CANDIDATURE	11
2.6	CONTENU DU DOSSIER ET CRITERES DE SELECTION	11
2.7	REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	13
2.8	RESULTATS ET NOTIFICATION DE LA SELECTION.....	14
3	PHASE DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES (MEP)	15
3.1	LANCEMENT DES MEP	15
3.2	DOCUMENTS REMIS AUX EQUIPES SELECTIONNEES.....	15
3.3	VISITE DU SITE	15
3.4	AUDITION FINALE.....	15
3.5	DOCUMENTS DEMANDES AUX CONCURRENTS.....	15
3.6	OFFRE D'HONORAIRES.....	17
3.7	CRITERES D'APPRECIATION	17
3.8	RECOMMANDATIONS DU COLLEGE D'EXPERTS.....	18
3.9	PROPRIETE DES PROJETS.....	18
3.10	DEVOIR DE RESERVE.....	18
3.11	EXPOSITION PUBLIQUE DES PROJETS.....	18

4	CAHIER DES CHARGES.....	19
4.1	CONTEXTE, NYON A L'EPOQUE ROMAINE	19
4.2	L'AMPHITHEATRE DE NYON	19
4.3	RAPPORT PRODUIT PAR LA COMMISSION SCIENTIFIQUE, ETAT DES CONNAISSANCES	20
4.4	ETUDES ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES, ETAT DU DOSSIER	20
4.5	FORTE ATTENTE DE LA POPULATION : UN LIEU ATTRACTIF QUI PORTE UN RECIT, RACONTE UNE HISTOIRE.....	23
4.6	MATIERE A COMMUNIQUER / CONTENU.....	23
4.7	ROLE DE L'EQUIPE DE SCENOGRAPHIE ET COLLABORATION AVEC LE MUSEE ROMAIN	25
4.8	PUBLICS ET MEDIATION.....	25
4.9	SUPPORTS / CONTENANT LIES A LA MEDIATION	26
4.10	MULTIMEDIAS ET SUPPORTS VIRTUELS	26
5	DEROULEMENT DE LA SELECTION.....	27
5.1	SELECTION DES PARTICIPANTS AUX MEP.....	27
5.2	NOTIFICATIONS	27
6	DEROULEMENT DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES.....	28
6.1	LANCEMENT DES ETUDES.....	28
6.2	JUGEMENT	28
6.3	EXAMEN PREALABLE, CONTROLE TECHNIQUE	28
6.4	AUDITIONS FINALES	28
6.5	TOURS DE JUGEMENT	29
6.6	DECISION DU COLLEGE D'EXPERTS	29
6.7	RECOMMANDATIONS DU COLLEGE D'EXPERTS.....	29
6.8	OFFRES D'HONORAIRES.....	30
6.9	REMERCIEMENTS	30
7	APPROBATION DU COLLEGE D'EXPERTS	31
8	PRÉSENTATION ET CRITIQUES DES PROJETS	32

1 CLAUSES RELATIVES A LA PROCEDURE SELECTIVE ET AUX MANDATS D'ETUDE PARALLELES

1.1 PREAMBULE

La Ville de Nyon lance une procédure de mandats d'étude parallèles pour sélectionner un-e muséographe / scénographe dans le cadre du projet de préservation et valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre de Nyon.

La notion de scénographie inclut les enjeux muséographiques.

La valorisation des vestiges de l'amphithéâtre offre une très belle opportunité en termes de collaboration et de synergie entre archéologues et concepteurs. Il sera ainsi demandé aux architectes co-auteurs du projet pour l'amphithéâtre et autres mandataires de collaborer activement avec le muséographe / scénographe, une fois celui-ci mandaté au terme de la procédure décrite ci-après.

La solution des mandats d'étude parallèles retenue pour identifier le mandataire qui sera chargé de réaliser la scénographie a notamment été motivée par la sensibilité du site, les enjeux posés par la mise en valeur du monument et des vestiges et la volonté d'obtenir un projet cohérent entre solution architecturale et intervention scénographique.

La collaboration étroite entre muséographe / scénographe et architectes est en effet nécessaire pour obtenir des solutions liées aux interventions contemporaines claires et efficaces, en particulier sur la matérialisation, le plan technique et le choix des détails. Cette démarche favorisera une atmosphère issue du projet de valorisation qui encouragera l'immersion des futurs visiteurs dans l'histoire du lieu.

Les prestations des mandataires seront ainsi dirigées vers l'élaboration d'un projet où architecture et scénographie s'articulent et se complètent de façon efficace, afin de produire un résultat global, cohérent et équilibré. Le projet de scénographie sera développé et réalisé sur la base des connaissances archéologiques acquises par le Musée romain de Nyon et des études en cours et à venir.

1.2 OBJECTIFS DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES (MEP)

La Ville de Nyon organise les mandats d'étude parallèles à un degré en procédure sélective pour développer la scénographie de l'amphithéâtre de Nyon avec les objectifs suivants :

- Sélectionner un concept général de scénographie basé sur les mesures préconisées dans le cahier des charges / dans le rapport de la Commission scientifique ;
- Intégrer l'amphithéâtre dans les vestiges hérités de l'époque romaine à l'échelle de la ville ;
- Développer des solutions de qualité à la fois créatives, innovantes, et collaboratives.

L'objectif de la procédure est de sélectionner la réponse la plus adéquate en vue de l'attribution d'un mandat d'étude et de réalisation du projet.

La forme des MEP retenue a pour but d'identifier le mandataire qui sera chargé de réaliser la scénographie du projet de revalorisation du site et des vestiges de l'Amphithéâtre. Ce choix est motivé par la sensibilité au site, les enjeux posés par la mise en valeur de ce monument classé site d'importance nationale (ISOS) et la volonté d'obtenir un projet cohérent entre solution architecturale et intervention scénographique, permettant l'immersion des visiteurs dans l'histoire du lieu.

La procédure se déroule en deux étapes, celles-ci sont décrites dans le détail ci-après :

- 1- Sélection de 4 à 6 candidats sur la base de l'évaluation des dossiers par une analyse multicritère (se référer au chapitre 2).
- 2- Lancement des MEP (se référer au chapitre 3).

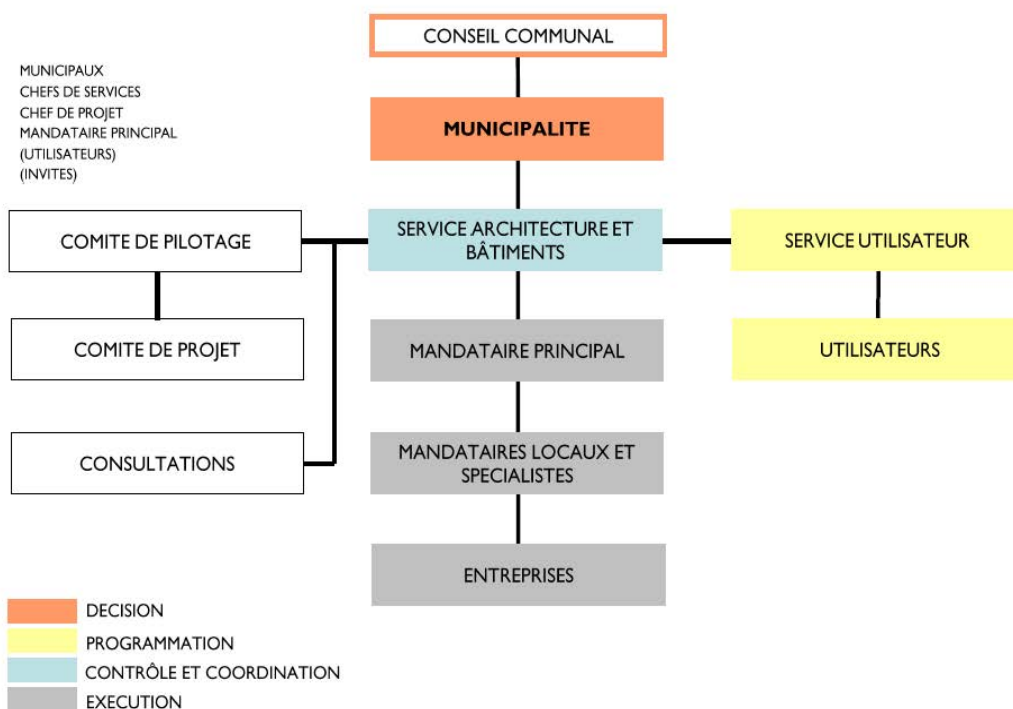
1.3 MAITRE DE L'OUVRAGE / MANDANT, ORGANISATEUR

Le maître d'ouvrage est la Ville de Nyon représentée par son Service d'architecture. Le bureau Tardin Pittet architectes à Lausanne a été mandaté pour l'assistance technique dans le cadre de la présente procédure.

Maître de l'ouvrage Organisateur	Ville de Nyon - MEP Amphithéâtre Service d'architecture Place du Château 10 1260 Nyon
Tél.	+41 22 316 41 74
E-mail	architecture@nyon.ch
Site Internet	www.nyon.ch/nyon-officiel/administration/service-d-architecture
Horaire d'ouverture	du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Assistance technique	Tardin Pittet architectes Jacqueline Pittet Av. du Temple 55 CH – 1012 Lausanne
Tél.	+41 21 323 75 39
E-mail	nyon.amphi@tp-arch.ch

Les questions éventuelles sont à poser exclusivement par écrit selon les modalités énoncées dans la procédure.

Le projet est conduit par la Municipalité selon l'organigramme ci-après, étant précisé que le scénographe / muséographe sera intégré dans les mandataires locaux et spécialistes :



1.4 TYPE DE PROCEDURE ET FORME DE MISE EN CONCURRENCE

Le marché qui découle de l'attribution du mandat à l'issue de la présente procédure est soumis à La loi sur les marchés public pour les prestations de service.

La forme de mise en concurrence retenue consiste en des mandats d'étude parallèles de projets en procédure sélective à un degré avec poursuite de mandat, en référence par similitude et à défaut de règlement spécifique, au règlement de la Société des ingénieurs et architectes, relative au règlement des mandats d'étude parallèles d'architecture et d'ingénierie SIA 143 édition 2009 de la Société des ingénieurs et architectes.

La procédure n'est pas anonyme. Une première phase de qualification a lieu à l'issue d'un appel de candidatures publié sur le site officiel des marchés publics www.simap.ch. Il est prévu de sélectionner 4 à 6 équipes à l'issue de la phase de sélection.

La procédure des mandats d'étude parallèles MEP à un degré prévoit un dialogue final éliminatoire entre le collège d'experts et les concurrents.

Au terme de l'audition finale, le collège d'experts délibère en l'absence des concurrents, choisit le projet lauréat et formule ses recommandations au maître de l'ouvrage pour la suite à donner.

La langue officielle pour la procédure des mandats d'étude parallèles est exclusivement le français. Cette condition est applicable à toutes les phases de la mise en concurrence et à l'exécution de la suite des prestations.

La Ville de Nyon opte pour ce type de procédure dans le cadre de projets urbains et sensibles, qui concernent directement la population et le patrimoine et qui nécessitent une forte adhésion politique. L'objectif est d'obtenir un concept portant sur la scénographie de la valorisation du site de l'amphithéâtre et de son contexte immédiat, qui intègre à la fois les contraintes liées à sa conservation mais aussi les contraintes urbaines et paysagères, ainsi que les attentes des usagers.

La mise en concurrence sous forme de mandats d'étude parallèles est jugée adaptée dans le cadre de la recherche d'une solution avec poursuite de mandats, pour une problématique nécessitant l'évaluation de différentes pistes de réflexion, de dialogues participatifs, de conditions cadre à vérifier et d'un programme susceptible d'évoluer. Elle permet au collège d'experts, qui rassemble des représentants de la Municipalité et des services de l'administration, des professionnels actifs dans les domaines de l'archéologie, de la conservation du patrimoine, de la muséologie / scénographie, de l'architecture et du paysage, de dialoguer avec les bureaux sélectionnés dans le but d'orienter et de préciser les projets.

1.5 BASES REGLEMENTAIRES

La présente procédure de concours est régie par le droit des marchés publics et la participation aux mandats d'étude parallèles implique pour le maître d'ouvrage, l'organisateur, le collège d'experts et les bureaux mis en concurrence, l'acceptation des clauses du présent règlement des mandats d'étude parallèles du document, des réponses aux questions et des prescriptions mentionnées ci-dessous :

Dispositions fédérales

- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 1995 (LMI)
- Loi fédérale sur la concurrence déloyale du 19 décembre 1986 (LCD)
- Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées du 13 décembre 2002 (LHand)
- Loi fédérale sur les travailleurs détachés du 8 octobre 1999 (LDET), art. 9 al. 2, lettre d
- Loi fédérale sur le travail au noir du 17 juin 2005 (LTN), art. 13
- Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 mars 1995 (LEg)
- Loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 1er mai 2014 (LAT) et son ordonnance d'application

Dispositions cantonales et intercantionales

- Accord intercantonal sur les marchés publics du 15 novembre 2019
- Loi cantonale vaudoise sur les marchés publics du 14 juin 2022
- Règlement cantonal vaudois sur les marchés publics du 29 juin 2022
- Conventions collectives de travail (CCT)

Prescriptions communales

- Règlement communal sur les constructions de la Ville de Nyon
- Plan de quartier « l'Amphithéâtre »

L'annonce officielle du concours est publiée sur le site Internet www.simap.ch, ainsi que dans les revues spécialisées.

1.6 MANDATS - INTENTIONS DU MAITRE DE L'OUVRAGE

Le maître de l'ouvrage attend du futur mandataire, une capacité et un engagement à développer une démarche collaborative avec les divers intervenants du projet, les autorités compétentes, les services de la Ville de Nyon et les équipes du Musée romain ainsi que les autres mandataires et spécialistes.

Les prestations de chacun seront dirigées vers l'élaboration d'un projet global, cohérent et équilibré.

Le mandat attribué à l'issue des MEP concerne l'étude et la réalisation du projet de muséographie / scénographie pour l'amphithéâtre de Nyon. Des extensions de mandats sont envisageables en relation avec le caractère évolutif du site. A ce stade des décisions, le mandat ne comprend pas les prestations liées à l'étude de l'éclairage ou des équipements multi-média, à titre d'exemple. Ce point est développé ci-après au chap. 4.10.

Le maître de l'ouvrage entend confier toutes les prestations d'études et de réalisation à l'auteur du projet lauréat recommandé par le collège d'experts - CE. Il se réserve la possibilité d'étendre le périmètre du mandat à d'autres sites de la période romaine de Nyon et à des prestations portant sur le développement d'un projet de signalétique hors du périmètre de l'amphithéâtre (périmètre d'intervention) en relation avec le thème, selon le développement du dossier.

La définition du rôle et des tâches à accomplir sont précisées ci-après au chapitre 4. Cahier des charges.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas adjudger tout ou partie de la prestation, respectivement de révoquer tout ou partie de la décision d'adjudication lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- si le lauréat ne dispose pas ou plus de la capacité suffisante sur les plans financiers et/ou économiques, organisationnelle pour la préparation et le suivi d'exécution de l'ouvrage (art. 27 AIMP-VD) ou encore dans le but de garantir un développement du projet dans le sens des objectifs visés, de la qualité, des délais et des coûts. Dans ce cas, le maître de l'ouvrage se réserve le droit de demander de compléter en tout temps l'équipe du lauréat avec des spécialistes choisis par ses soins et agréés par l'auteur du projet.

A l'issue des MEP, une demande de crédit de réalisation sera déposée par la Municipalité auprès du Conseil Communal. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas adjudger tout ou partie de la prestation, respectivement de révoquer tout ou partie de la décision d'adjudication :

- si les crédits nécessaires à l'étude et à la réalisation du projet ne sont pas octroyés par les autorités compétentes,
- si les autorisations nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyées par les autorités compétentes.

En cas d'interruption du mandat, les honoraires seront calculés au prorata des prestations accomplies en se basant sur les principes formulés dans les articles du règlement SIA 143.

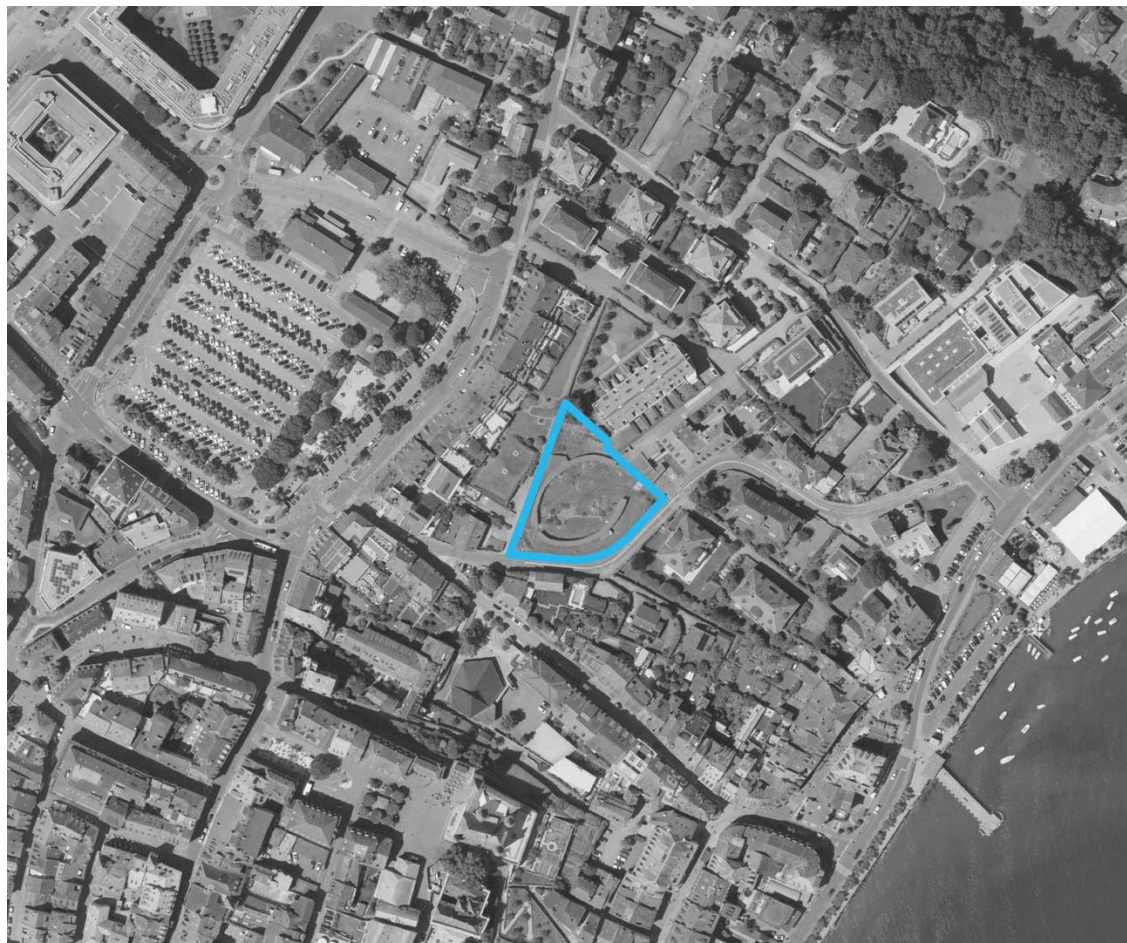
Le maître d'ouvrage, avant toute attribution du mandat, vérifiera que le lauréat applique et respecte les usages de la profession dans son pays et qu'il s'engage à respecter ceux en vigueur à Nyon sur le plan de toutes les obligations sociales et administratives. Il sera demandé également aux mandataires :

- de gérer l'ensemble de l'opération selon le code des frais de construction (CFC, niveau à 3 chiffres),
- d'établir le devis général selon un descriptif détaillé des travaux et fournitures prévus, matériaux choisis, mètres et prix indicatifs,
- de respecter les délais d'exécution et les coûts,
- de vouer une attention particulière à une gestion durable de l'exécution,
- de fournir des prestations adaptées à l'opération considérée pour permettre un déroulement logique et pour coordonner des études et des travaux avec tout le soin requis, les compétences et la disponibilité nécessaire que le maître d'ouvrage est en droit d'attendre de mandataires qualifiés,

- de transmettre toutes les informations nécessaires au maître d'ouvrage afin de permettre à celui-ci de prendre, en temps voulu, les décisions utiles.

1.7 MANDATS ET PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'intervention, lié au futur mandat est indiqué par un liseré **bleu**. Il correspond au parcellaire dont la Ville à la maîtrise. Toutefois, les concurrents sont libres d'engager une réflexion en relation avec le thème de l'histoire romaine de Nyon portant sur un territoire plus large.



1.8 CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation aux mandats d'étude parallèles à un degré est ouverte aux candidats ayant l'une des formations indiquées ci-dessous et qui présenteront un dossier pour la procédure de sélection. Dans l'hypothèse d'une équipe interdisciplinaire, un pilote devra être désigné.

Les candidats doivent être établis en Suisse ou dans un état signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux mandataires établis en Suisse, pour autant qu'ils remplissent les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme attestant d'une formation reconnue dans les domaines de la muséographie / scénographie, du design ou du graphisme, de l'architecture ou de l'architecture du paysage, délivré par une des Hautes écoles universitaires suisses, par une des Ecoles polytechniques fédérales (EPF), par l'une des Hautes écoles spécialisées suisses (HES) ou être titulaire d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence,
- avoir réalisé en tant que muséographe ou scénographe, des expositions dans, au minimum trois institutions culturelles, dont une en Suisse.

De plus, les candidats doivent garantir la disponibilité, la réactivité et la souplesse de leur groupe / équipe pour le suivi des séances de coordination régulières et en présentiel à Nyon durant tout le développement du projet et lors de sa réalisation / mise en œuvre.

Ces conditions doivent être remplies lors de l'envoi du dossier de sélection et jusqu'à la fin du mandat.

Les membres d'une équipe ne peuvent participer qu'à une seule équipe, sous peine d'exclusion. De même, les bureaux à plusieurs succursales ne peuvent participer qu'à cette seule équipe.

Dans le cas d'un groupement temporaire, tous les membres de l'équipe doivent remplir les conditions de participation décrites ci-dessus.

La sous-traitance n'est pas autorisée pour les prestations de muséographie / scénographie demandées.

Une participation multiple n'est pas admise pour les professionnels dont la contribution est d'ordre conceptuel et, à part entière, déterminante pour le résultat final.

1.9 TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

Tel que mentionné en préambule, le maître d'ouvrage attend une collaboration étroite entre muséographe / scénographe et architectes co-auteurs du projet pour l'amphithéâtre afin de favoriser une atmosphère propice à l'immersion des futurs visiteurs dans l'histoire du lieu. Les prestations des mandataires seront ainsi dirigées vers l'élaboration d'un projet de synthèse où architecture et scénographie se complètent et se prolongent, afin de produire un résultat cohérent et équilibré.

Il est rappelé que la procédure est ouverte aux domaines de la muséographie / scénographie, du design ou du graphisme, de l'architecture ou du paysage. Le maître de l'ouvrage est ouvert à la participation d'équipes interdisciplinaires. Le pilote désigné par l'équipe sera l'interlocuteur principal du maître de l'ouvrage.

En plus des compétences de muséographie / scénographie, du design ou du graphisme, de l'architecture ou du paysage, les candidats sont libres de consulter ou de s'adjoindre des spécialistes consultants. Le maître de l'ouvrage ne sera toutefois pas lié contractuellement avec ceux-ci, car le choix de ces spécialistes fera l'objet d'une procédure de mise en concurrence spécifique. Le maître de l'ouvrage se réserve toutefois le droit d'adjuger un mandat de gré à gré aux spécialistes consultants ayant fourni une contribution de qualité exceptionnelle, saluée dans le rapport et dont les montants des prestations sont conformes aux seuils imposés par la Loi sur les marchés publics.

Le Service de la culture de la Ville de Nyon prévoit la réalisation d'une oeuvre artistique dans le cadre du projet de préservation et de valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre. Cette création qui devra prendre en compte un usage ou une fonction s'insèrera dans le site de l'amphithéâtre en concertation avec les usages envisagés et le parti architectural, paysager et scénographique.

1.10 INCOMPATIBILITE, PRE-IMPLICATION

Les candidats doivent s'assurer qu'ils ne se trouvent pas dans une situation de conflit d'intérêts avec le collège d'experts. La directive de la commission SIA 142/143 "Conflits d'intérêts" est accessible sur le site www.sia.ch, rubrique "concours - lignes directrices" aide à l'interprétation de l'art. 12.2.

Les membres du collège d'experts et leurs bureaux, les spécialistes-conseils et leurs bureaux, ainsi que le bureau d'assistance à l'organisation de la procédure, ne sont pas autorisés à participer à la présente procédure.

1.11 INDEMNITES

Aucune indemnité n'est versée pour la phase de sélection.

Les prestations demandées dans le cadre de la procédure des MEP correspondent à la phase d'avant-projet partielle, dans le cadre de mandats d'étude parallèles avec poursuite de mandat.

Une part de l'indemnité versée dans le cadre des MEP peut être considérée comme un acompte sur le montant des honoraires dus pour le mandat. Cet acompte est au maximum égal à la moitié de l'indemnité si le mandat qui suit est substantiel et si aucune modification importante n'est envisagée par rapport au projet initial.

Les indemnités forfaitaires seront versées selon le principe suivant :

- CHF 10'000.- TTC à chacun des 4 à 6 concurrents ayant remis et présenté un projet admis à l'audition.

1.12 COUT CIBLE

Le coût prévu pour les études et la réalisation de la scénographie est estimé à CHF 500'000.- HT. Ce montant ne comprend pas les prestations d'études et de réalisation concernant les domaines de la signalétique hors du périmètre d'intervention, l'éclairage, les équipements multi-média / audio-visuels.

Le maître de l'ouvrage recommande aux concurrents de prendre toutes les dispositions leur permettant de respecter les objectifs et les coûts énoncés.

Une offre d'honoraires est demandée avec le rendu des mandats d'étude parallèles.

1.13 COMPOSITION DU COLLEGE D'EXPERTS

Le collège d'experts, désigné par le maître d'ouvrage, est composé des personnes suivantes :

Membres VDN et VD

M.	ULDRY Claude	Municipal, Service d'architecture, Nyon
M.	DEMETRIADES Alexandre	Municipal, Service de la culture, Nyon
Mme	POUSAZ Nicole	Archéologue cantonale DGIP, Lausanne
M.	DI LELLO Claudio	Chef du Service d'architecture, Nyon
Mme	KRIDI Myriam	Cheffe du Service de la culture, Nyon
M.	ANASTASSOV Jordan	Conservateur, Musée romain de Nyon

Membres indépendants

Mme	DESSALES Hélène	Archéologue, professeure UNIL
M.	MAGGIONI Ludovic	Directeur Musée d'histoire naturelle Neuchâtel
Mme	ANDERFUHREN Martine	Scénographe, professeure communication visuelle HEAD
M.	REYMOND Patrick	Scénographe / Designer
Mme	WOODS Cristina	Architecte diplômée en arts visuels
M.	PAHUD Bernard	Architecte, co-auteur du projet d'architecture pour l'amphithéâtre
M.	VILADOMS Carlos	Architecte

Membres suppléants

M.	BRUTTIN Thierry	Architecte, Chef de projet, Service d'architecture, Nyon
M.	HIRTZ Séraphin	Architecte-paysagiste
M.	GLATZ Denis	Architecte, co-auteur du projet d'architecture pour l'amphithéâtre

Spécialistes-conseils

Mme	PICHARD Nathalie	Archéologue
-----	------------------	-------------

La liste des spécialistes-conseils n'est pas exhaustive. Le collège d'experts - CE se réserve le droit de la compléter en cours des mandats d'étude parallèles en fonction des questions qui se poseront lors de l'examen des projets. Toutefois, il veillera à choisir des spécialistes qui ne sont pas en conflit d'intérêts avec les concurrents.

Le collège d'experts - CE siège pour la procédure sélective comme pour les mandats d'étude parallèles. Il peut nommer une commission restreinte constituée de représentants des membres professionnels et du maître d'ouvrage. Celle-ci sera chargée de sélectionner les dossiers reçus lors de la procédure sélective et dont seront issues les équipes retenues pour participer aux MEP proprement dits.

Le CE approuve le règlement, cahier des charges et programme, répond aux questions des participants, évalue les dossiers de candidature (délégation), assiste aux auditions des MEP, juge les propositions et sélectionne la meilleure proposition. Il formule le rapport de jugement et les recommandations au maître de l'ouvrage pour la suite à donner.

1.14 CONFIDENTIALITE

Les documents et informations que se fourniront réciproquement le maître de l'ouvrage et les candidats seront utilisés exclusivement dans le cadre de la présente procédure et traités de manière confidentielle par les parties.

Les membres du collège d'experts et leurs bureaux, les spécialistes-conseils et leurs bureaux, ainsi que le bureau d'assistance technique, sont informés qu'ils ont un devoir de réserve et de confidentialité sur les informations qu'ils détiennent. Ils ne peuvent donc pas transmettre des informations ou des documents à des tiers, qu'ils participent ou non aux mandats d'étude parallèles, sauf sur autorisation de la part de l'adjudicateur ou via ce dernier.

1.15 DECISION D'AJUDICATION ET VOIES DE RECOURS

Les décisions du maître de l'ouvrage relatives à la phase de sélection et à l'attribution du mandat peuvent faire l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Le recours dûment motivé doit être déposé dans les 20 jours après la notification. Le droit applicable est le droit suisse, en particulier le Code des Obligations. Le for est à Nyon.

Les appréciations du collège d'experts sont sans appel.

1.16 CALENDRIER

Phase de sélection :

- Ouverture de la procédure sélective sur le site www.simap.ch : mardi 18 mars 2025
- Délai d'envoi des questions sur www.simap.ch au plus tard : mardi 1er avril 2025
- Réponses aux questions de la procédure sélective sur www.simap.ch au plus tard : mardi 15 avril 2025
- Date du rendu des dossiers de sélection : mardi 29 avril 2025
- Résultat de la procédure sélective : juin 2025

Phase des mandats d'étude parallèles MEP :

Le calendrier est susceptible d'évoluer, il sera confirmé lors du lancement des MEP.

- Lancement des mandats d'étude parallèles et visite du site : jeudi 26 juin 2025
- Rendu des projets des mandats d'étude parallèles : vendredi 22 août 2025
- Audition finale : jeudi 4 septembre 2025
- Communication des résultats des MEP : octobre 2025
- Exposition publique des résultats des mandats d'étude parallèles : octobre 2025

Suite des opérations (planning intentionnel) :

- Attribution du mandat de scénographie, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires à la réalisation du projet par les autorités compétentes : 2025
- Etudes et travaux : 2026 - 2027
- Mise en service : 2028 - 2029

2 PHASE DE SELECTION

2.1 MODALITES D'INSCRIPTION

Tous les documents de la phase sélective sont disponibles sur le site www.simap.ch. Aucune inscription préalable au dossier de candidature n'est exigée.

Par le dépôt de son dossier, le participant accepte sans condition le contenu des documents de la procédure sélective et des mandats d'étude parallèles.

Le maître de l'ouvrage adjudicateur n'a fixé aucun émoulement d'inscription, ni frais de dossier. Aucune indemnité n'est versée pour la phase de sélection.

2.2 DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDAT·E·S

Le présent programme des mandats d'étude parallèles, les annexes P1, Q6, R9, sont issues du guide romand pour les marchés publics ainsi que les documents ci-après seront en ligne sur le site www.simap.ch selon chap. 1.16 :

- 1.00 Fiche d'identification (PDF)
- 1.01 Règlement, cahier des charges et programme des MEP Amphithéâtre (PDF)
- 1.02 Plan de situation, échelle 1/2000 (dwg/PDF) voir aussi carte interactive de la Côte <https://map.cartolacote.ch/>
- 1.03 Plan de situation, échelle 1/200 (dwg/PDF)
- 1.04 Tableau offre d'honoraires
- 1.05 Rapport de la Commission scientifique pour la valorisation de l'amphithéâtre de Nyon (PDF)
- 1.06 Cahier des charges à destination de l'équipe des mandataires auteurs du projet d'architecture (version 22.04.2024)
- 1.07 Gabarit théorique / principe renseignant sur l'espace dédié à la médiation
- 1.08 Parti architectural actualisé (PDF)
- 1.09 Dossier photographique

L'usage des données transmises est limité exclusivement dans le cadre des présents MEP. La source doit être indiquée sur chaque reproduction. L'utilisateur de ces données s'engage à ne pas utiliser les données transmises à des fins lucratives ou personnelles. La rediffusion des données est interdite.

Des informations sont également disponibles sur le site du Musée Romain de Nyon voir sous www.mrn.ch

L'organisateur se réserve la possibilité d'adapter le présent document et de transmettre des annexes supplémentaires aux candidats retenus pour les mandats d'étude parallèles.

2.3 VISITE DU SITE

Le site n'est pas accessible librement, cependant le Musée Romain organise régulièrement des visites sur demande.

2.4 QUESTIONS ET REPONSES RELATIVES A LA PROCEDURE SELECTIVE

Les questions liées à la phase sélective seront posées sur le site www.simap.ch au plus tard mardi 1^{er} avril 2025.

Les réponses seront fournies sur le site www.simap.ch au plus tard mardi 15 avril 2025.

2.5 DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent déposer un dossier sous forme papier en deux exemplaires, ainsi qu'une version PDF sur clé USB, en respectant strictement la forme et le contenu demandés par l'adjudicateur.

Si un nombre de pages maximum est requis, l'adjudicateur ne prendra pas en considération les informations des pages surnuméraires. Une page A4 ou A3 est considérée uniquement recto.

Les enveloppes contenant le dossier doivent porter la mention :

Ville de Nyon - MEP Amphithéâtre
Phase de sélection – Ne pas ouvrir

Le maître de l'ouvrage adjudicateur ne prendra en considération que les dossiers de candidature qui respectent les conditions de participation, à savoir les dossiers qui :

- Sont arrivés dans le délai imposé, dans la forme exigée et à l'adresse fixée.
- Proviennent d'un candidat dont le siège social se trouve dans un pays qui offre la pleine réciprocité aux candidats suisses en matière d'accès à leurs marchés publics (dans le cas de procédures soumises à l'Accord du GATT / OMC (AMP) sur les marchés publics du 15.04.94 et à l'Accord bilatéral sur certains aspects relatifs aux marchés publics entre la Suisse et la Communauté européenne, entré en vigueur le 1er juin 2002).

Afin de contrôler la recevabilité du dossier, l'adjudicateur procédera aux vérifications suivantes :

- Le dossier est rédigé dans la langue de la procédure.
- Le dossier contient la copie des diplômes.
- Le dossier est dûment daté et signé par la personne responsable du dossier de candidature.

L'authenticité des documents fournis non originaux reste sous la responsabilité du concurrent. Outre les motifs de non-recevabilité de son dossier et s'il n'a pas été exclu de la procédure suite à la vérification des éléments susmentionnés, un candidat sera également exclu de la procédure s'il trompe ou cherche à tromper intentionnellement l'adjudicateur en déposant des documents faux ou erronés, en fournissant des informations caduques ou mensongères, en proposant des preuves falsifiées ou non certifiées officiellement et s'il a modifié les bases d'un document remis via un support électronique ou sous forme papier.

Les participants sélectionnés seront mentionnés ultérieurement dans le présent document.

2.6 CONTENU DU DOSSIER ET CRITERES DE SELECTION

Les documents remis et annexes peuvent être librement téléchargés lors de la publication des MEP Ville de Nyon – Amphithéâtre sur le site www.simap.ch dès le mardi 18 mars 2025.

Les annexes P1, Q6, R9 sont issues du guide romand pour les marchés publics <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/marches-publics/guide-romand/guide-romand/>. Les versions originales des annexes correspondant à la présente procédure sélective doivent être impérativement utilisées et peuvent être complétées par une page complémentaire. Elles sont disponibles sur www.simap.ch.

Les dossiers contiendront les éléments ci-dessous, présentés selon l'ordre indiqué. Ils seront évalués selon les barèmes et critères de sélection suivants : le barème des notes est de 0 à 5 (0 constituant la plus mauvaise note et 5 la meilleure note). Le fait qu'un candidat reçoive la note 0 ne signifie pas que le candidat soit mauvais. Cette note peut être attribuée soit à un candidat qui n'a pas fourni l'information demandée par rapport à un critère annoncé, soit à un candidat dont le contenu du dossier ne correspond pas du tout aux attentes de l'adjudicateur par rapport au marché à exécuter. Cela peut également signifier que par comparaison avec les autres postulants, ce candidat est jugé moins bon sur certains aspects. L'adjudicateur n'a pas l'obligation de noter les sous-critères. Le cas échéant, il donnera des appréciations qui permettront de noter le critère générique.

CRITÈRES ET CONTENU	PONDÉRATION
1- Compréhension de la problématique et du contexte	35%
Un texte et illustrations en lien avec les objectifs et le programme fixés par le maître d'ouvrage, présentant notamment maximum 2 pages A3 recto (ou 1 pages recto-verso) :	35%
<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse et la compréhension du contexte et de la tâche - L'identification des contraintes, des opportunités et des risques - La motivation et la sensibilisation au problème posé et une intention conceptuelle. Des images de références ou croquis sont autorisés. Aucun projet n'est attendu à ce stade. 	
2- Références	50%
Annexe Q6 par référence, complétée de maximum 2 pages A4 recto (ou 1 page recto-verso).	
Les candidats présenteront des références en relation avec les personnes citées au pt. 3 Organisation.	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 référence relative à un projet de muséographie / scénographie pour une institution culturelle, réalisée en Suisse, en relation avec l'ampleur et la présente problématique. Le descriptif précisera si la référence est <u>en cours d'étude, en travaux ou achevée</u>, la date de conception et de réalisation, le concept d'exposition, le maître d'ouvrage, la localisation, le coût (prestations et réalisation), les responsables du projet et de l'exécution. La référence peut également s'appliquer à un projet auquel le candidat a participé. La contribution du candidat à la référence présentée devra alors être décrite et précisée. 	20%
<ul style="list-style-type: none"> • 2 références réalisées de projets de muséographie / scénographie pour une institution culturelle, en relation avec l'ampleur et la présente problématique. La référence peut également s'appliquer à un projet auquel le candidat a participé. La contribution du candidat à la référence présentée devra alors être décrite et précisée. 	30%
3- Organisation	15%
Annexes : R9 maximum 3 pages A4 recto	
Une présentation de l'organisation interne, comprenant notamment :	5%
<ul style="list-style-type: none"> - Qualifications des personnes clés, annexe R9, maximum 3 pages A4 recto. - Organigramme de l'organisation interne, maximum 1 page A4 recto (en complément de l'annexe R9), indiquant le nom ou la raison sociale de l'équipe, la désignation des domaines d'activités et différents secteurs, ainsi que la composition de l'équipe : <ul style="list-style-type: none"> o les mandataires concernés, les noms et responsables par domaines ou secteurs o les personnes clés, déléguées pour les prestations effectuées, en précisant leurs noms, leurs qualifications et leurs compétences respectives o les sous-traitants éventuels proposés 	
Un texte succinct maximum 1 page A4 recto décrivant la méthodologie pressentie pour effectuer les prestations en collaboration avec les autres mandataires.	10%
TOTAL	100%

Le candidat respectera strictement la forme et le contenu demandés par l'adjudicateur. Les concurrents devront respecter l'ordre des critères et utiliser les versions originales des annexes remises. Chaque candidat déposera sous forme papier, au format A4, son dossier constitué des divers documents demandés.

Il est impératif, faute d'exclusion, de produire :

- la fiche d'identification (doc.1.00)

- une copie des diplômes

- l'annexe P1 « Engagement sur l'honneur » datée et signée.

Le dossier sera présenté et transmis sous la forme suivante :

- Documents relatifs aux critères n°1 à 3 dans une enveloppe fermée
en 2 exemplaires papier et les fichiers au format PDF sur une clé USB , intitulé :
nomconcurrent_comprehension.pdf ; nomconcurrent_Q6.pdf ; nomconcurrent_Q2.pdf ; nomconcurrent_R9.pdf
- Documents relatifs aux diplômes et annexe P1 dans une enveloppe fermée
en 1 exemplaire papier et les fichiers au format PDF sur la clé USB, intitulé :
nomconcurrent_P1.pdf et nomconcurrent_diplomes.pdf

Le dossier avec son contenu sera regroupé dans une enveloppe unique avec la mention :
MEP Ville de Nyon - Amphithéâtre
Phase de sélection - Ne pas ouvrir

Les participants qui auront déposé un dossier ne seront pas dédommés, ni rétribués.

2.7 REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent prendre toutes les dispositions utiles pour que leur dossier parvienne à l'adresse du maître de l'ouvrage dans les délais prescrits.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir mardi 29 avril 2025 à 11h30 au plus tard auprès du maître d'ouvrage :

Maître de l'ouvrage	Ville de Nyon - MEP Amphithéâtre
Organisateur	Service d'architecture Place du Château 10
	1260 Nyon
Horaire d'ouverture	du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

La remise en mains propres est préconisée. Les candidats doivent prendre toutes les dispositions utiles pour que leur dossier parvienne à l'adresse de l'organisateur dans les délais prescrits. Le candidat supportera à part entière les conséquences résultant d'un retard d'acheminement. Tout dossier parvenant au-delà des dates et heures de délai de remise de dossier sera refusé. Les dossiers seront remis contre un accusé de réception.

Une livraison par la Poste en courrier recommandé prioritaire est acceptée à condition que le dossier soit posté dans le délai prescrit, soit le mardi 29 avril 2025 à 11h30 au plus tard. Le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger, lisible et reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal).

Le recours aux services d'une organisation de transports privée est possible pour autant que les conditions mentionnées ci-dessus soient remplies.

Les participants doivent suivre le cheminement de leur envoi, par exemple par internet via le site internet www.post.ch, rubrique « Track & Trace », lors d'un envoi par la poste suisse. Si leur envoi n'est pas arrivé 5 jours après le délai prescrit, les participants doivent le signaler immédiatement auprès de l'organisateur. Le participant qui omet cette annonce ne pourra faire valoir aucun droit auprès de l'organisateur dû à la perte de ses documents, même s'il les a postés à temps. Si l'annonce est faite, l'organisateur est, par contre, obligé d'attendre la réception annoncée. Dans tous les cas, la quittance avec le code-barres est à archiver avec soin.

Le dépôt d'une version électronique de l'ensemble des documents demandés est également exigé, conformément au délai indiqué, en utilisant le lien <https://www.swisstransfer.com/fr-ch> à envoyer à l'adresse suivante :

E-mail nyon.amphi@tp-arch.ch.

Aucune revendication de dédommagement ne pourra être formulée en cas de dégradation accidentelle ou malveillante d'un document.

2.8 RESULTATS ET NOTIFICATION DE LA SELECTION

Au terme de la procédure sélective, 4 à 6 candidats au maximum seront retenus pour participer aux mandats d'étude parallèles.

Les participants seront informés par écrit des résultats.

3 PHASE DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES (MEP)

Ce chapitre est mentionné à titre indicatif, il pourra être complété lors du lancement des MEP.

3.1 LANCEMENT DES MEP

La phase des MEP est lancée dès l'échéance du délai de recours portant sur la décision de la phase sélective.

3.2 DOCUMENTS REMIS AUX EQUIPES SELECTIONNEES

Le présent programme des mandats d'étude parallèles, ainsi que l'ensemble des documents mentionnés au chap. 2.2, seront en ligne selon le calendrier indiqué au chap. 1.16, sur le site www.simap.ch.

L'usage des données transmises est limité exclusivement dans le cadre des présents MEP, voir aussi chap. 2.2.

L'organisateur se réserve la possibilité d'adapter le présent document et de transmettre des annexes supplémentaires aux candidats retenus pour les mandats d'étude parallèles.

3.3 VISITE DU SITE

Une visite de l'amphithéâtre destinée aux équipes retenues à l'issue de la procédure sélective sera organisée et se fera en présence du maître de l'ouvrage, en principe

- Visite du site : jeudi 26 juin 2025 (visite obligatoire)

Les modalités (date, lieu et heure) seront confirmées lors du lancement des MEP.

3.4 AUDITION FINALE

Audition finale

L'audition finale pour la sélection du lauréat fait l'objet d'un dialogue entre le collège d'experts et chaque concurrent.

Un examen préalable des documents rendus pour l'audition finale est effectué sans jugement de valeur avant l'audition finale.

La présentation des documents pourra se faire avec l'aide d'un support informatique de type Powerpoint, reprenant les informations contenues dans les documents rendus.

Les concurrents sont priés de pré-réserver d'ores et déjà la date suivante :

- Audition finale : jeudi 4 septembre 2025

Les dates exactes, le lieu et l'ordre de passage seront définis et confirmés ultérieurement.

3.5 DOCUMENTS DEMANDES AUX CONCURRENTS

Le collège d'experts précise qu'il souhaite des rendus clairs, et intelligibles :

- le nombre prescrit de planches doit être impérativement respecté
- une marge de 2 cm en haut et en bas des feuilles doit être laissée libre (affichage)
- seul le système métrique est admis

- la représentation, noir-blanc ou couleur, est laissée au libre choix des concurrents
- aucun rapport ni document annexe autre que ceux indiqués ne seront admis
- les variantes ne sont pas autorisées

Tous les documents porteront la mention : « Ville de Nyon MEP Amphithéâtre - Nom du candidat – Audition intermédiaire ou Audition finale », positionnée en haut à gauche de chaque planche.

Les concurrents remettront à l'organisateur une version PDF et papier à l'issue de de leur présentation (format A4 ou A3).

Des panneaux seront mis à disposition des concurrents pour l'affichage des documents, ainsi qu'un écran pour la présentation informatique via leurs clés USB.

Les concurrents doivent présenter au max. 4 planches format A1 vertical et au minimum les documents suivants :

- **2.00 Un texte de présentation** du concept général.
- **2.01 Plan de référence du site** échelle 1/200 : Le plan masse en lien avec le périmètre de réflexion délimité par le liseré **bleu**, établi sur la base du plan de situation (doc.1.03), illustrera l'implantation des aménagements existants et les propositions faites.
- **2.02 Partie explicative**, éventuellement sur la même planche que le plan de situation 1/2000 (doc.1.02), comprenant la présentation du concept général, le récit imaginé, le mode d'immersion du visiteur proposé et les éléments utiles à la compréhension du projet sous forme d'illustrations, textes, schémas, ...), ainsi que la prise en compte des aspects constructifs, techniques, climatiques, énergétiques, environnementaux. Le recours à une vidéo, une maquette ou un modèle lors de l'audition finale est admis.
- **2.03 Les plans, coupes et détails** du projet, échelles laissées au libre choix des concurrents.
- **2.04 La copie des planches remises** (1 ex. au format original, 1 ex. réduit au format A3). Ces tirages sont destinés à l'examen préalable et ne seront pas affichés pour le jugement.
- **2.05 Une clé USB** contenant les fichiers au format PDF des documents rendus (planches).
- **2.06 Une enveloppe** cachetée sur laquelle figurera le nom du concurrent et contenant l'offre d'honoraires (doc. 1.04) pour l'ensemble des prestations liées projet de muséographie / scénographie.

Tous les emballages porteront la mention : « Ville de Nyon MEP Amphithéâtre – Nom du candidat – Ne pas ouvrir ».

Les documents contenus dans un cartable solide et bien emballé devront parvenir au plus tard vendredi 22 août 2025, 11h30.

Adresse pour l'envoi ou la livraison des documents :

Maître de l'ouvrage
Organisateur

Ville de Nyon - MEP Amphithéâtre
Service d'architecture
Place du Château 10

1260 Nyon

Horaire d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

La remise en mains propres est préconisée. Les candidats doivent prendre toutes les dispositions utiles pour que leur dossier parvienne à l'adresse de l'organisateur dans les délais prescrits. Le candidat supportera à part entière les conséquences résultant d'un retard d'acheminement. Tout dossier parvenant au-delà des dates et heures de délai de remise de dossier sera refusé. Les dossiers seront remis contre un accusé de réception.

Une livraison par la Poste en courrier recommandé prioritaire est acceptée à condition que le dossier soit posté dans le délai prescrit, soit le vendredi 22 août 2025 à 11h30 au plus tard. Le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger, lisible et reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal).

Le recours aux services d'une organisation de transports privée est possible pour autant que les conditions mentionnées ci-dessus soient remplies.

Les participants doivent suivre le cheminement de leur envoi, par exemple par internet via le site internet www.post.ch, rubrique « Track & Trace », lors d'un envoi par la poste suisse. Si leur envoi n'est pas arrivé 5 jours après le délai, les participants doivent le signaler immédiatement auprès de l'organisateur. Le participant qui omet cette annonce ne pourra faire valoir aucun droit auprès de l'organisateur dû à la perte de ses documents, même s'il les a postés à temps. Si l'annonce est faite, l'organisateur est, par contre, obligé d'attendre la réception annoncée. Dans tous les cas, la quittance avec le code-barres est à archiver avec soin.

Le dépôt d'une version électronique de l'ensemble des documents demandés, conformément au délai indiqué, est également exigé en utilisant le lien <https://www.swisstransfer.com/fr-ch> à envoyer à l'adresse de l'organisateur :

E-mail nyon.amphi@tp-arch.ch.

Aucune revendication de dédommagement ne pourra être formulée en cas de dégradation accidentelle ou malveillante d'un document.

Le concurrent supportera à part entière les conséquences résultant d'un retard d'acheminement. Tout dossier qui parviendra au-delà des dates et heures de délai de remise de dossier sera refusé et le concurrent éliminé.

Les dates, lieux des rendez-vous, ainsi que les horaires de passage seront confirmés et précisés ultérieurement.

3.6 OFFRE D'HONORAIRES

Une offre d'honoraires en francs CHF pour les prestations de muséographie / scénographie est demandée avec le rendu des mandats d'étude parallèles (doc. 1.04).

Les concurrents feront une proposition basée sur un mandat complet selon les normes spécifiques à leur discipline, avec l'indication du tarif temps moyen nécessaire, du temps offert en heures et du montant des honoraires. Le tarif horaire mentionné sera identique pour toutes les phases, y compris celle de l'avant-projet. Pour d'éventuelles prestations supplémentaires, le mandataire indiquera dans son offre le prix horaire moyen offert, net HT.

L'offre d'honoraires (doc. 1.04) en francs CHF sera remise dans une enveloppe fermée et séparée des autres documents (méthode à deux enveloppes). Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après le jugement des projets.

Le montant donnant droit aux honoraires correspond à une estimation des prestations et du coût des travaux estimés, il sera recalculé en fonction des prestations effectuées et sur la base du coût de l'ouvrage validé par le maître d'ouvrage lors des différentes phases de développement de l'avant-projet et du projet, puis adapté sur la base des décomptes finaux. Les offres d'honoraires des autres mandataires et spécialistes éventuels, seront intégrées ultérieurement dans le devis général de la demande de crédit d'ouvrage.

3.7 CRITERES D'APPRECIATION

Les propositions seront jugées sur la base des critères suivants :

- respect du programme et du cahier des charges ;
- qualités et pertinence de la proposition, de l'intégration au site et de la prise en compte du contexte patrimonial ;
- adéquation du projet muséographique avec l'esprit du site romain composé de l'amphithéâtre et de son contexte paysager et bâti ;
- cohérence de la proposition dans sa relation avec les vestiges et le projet architectural ;
- qualités fonctionnelles et techniques, spatiales et immersives du projet ;
- originalité et singularité de la proposition ;

- qualité sociale et d'animation du projet ;
- attractivité et capacité d'activation du site ;
- prise en compte de la durabilité, circularité ;
- économie de moyens, rationalité du projet pour limiter les coûts de construction et d'exploitation ;
- respect de l'objectif budgétaire prévu.

Cet ensemble de critères est exhaustif. L'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

3.8 RECOMMANDATIONS DU COLLEGE D'EXPERTS

A l'issue de la procédure, le collège d'experts définira ses recommandations pour la poursuite du projet à l'intention du maître de l'ouvrage.

3.9 PROPRIETE DES PROJETS

Les documents et informations fournis lors de la présente procédure seront utilisés exclusivement dans le cadre de cette dernière et traités de manière confidentielle par les parties.

Les droits d'auteur sur les projets restent propriété des participants. Les documents relatifs aux propositions des concurrents primés deviennent propriété du maître de l'ouvrage (art. 26 du règlement SIA 143).

Aucune revendication de dédommagement ne pourra être formulée en cas de dégradation accidentelle ou malveillante des documents relatifs à un projet.

3.10 DEVOIR DE RESERVE

Tous les concurrents ayant déposé un projet s'engagent à un devoir de réserve et à ne pas rendre leur projet public avant l'inauguration de l'exposition.

3.11 EXPOSITION PUBLIQUE DES PROJETS

Une exposition publique de l'ensemble des projets admis au jugement sera en principe organisée à l'issue des MEP, durant dix jours ouvrables. Les modalités (lieu, dates, horaires d'ouverture) seront communiquées ultérieurement. Les noms des auteurs de tous les projets seront portés à la connaissance du public.

Le rapport du collège d'experts sera remis à chaque participant ayant remis un projet admis au jugement.

La Ville de Nyon se réserve le droit de publier les projets et résultats des mandats d'étude parallèles dans la presse et dans les revues professionnelles de son choix avec l'indication du nom des auteurs des projets et ceci pour l'ensemble des projets remis et acceptés au jugement par le collège d'experts.

Après l'exposition publique, les projets non primés pourront être repris par leurs auteurs, selon le calendrier des MEP, chap. 1.16. Passé ce délai, les documents non retirés ne seront pas conservés par le Maître de l'ouvrage.

4 CAHIER DES CHARGES

4.1 CONTEXTE, NYON A L'EPOQUE ROMAINE

Jules César crée vers 45 avant J.-C., une colonie au bord du Léman : la Colonia Iulia Equestris. Elle est destinée à accueillir des vétérans de son armée – Equestris se rapportant à la cavalerie – et consolider la présence romaine dans la région. Elle s'étend sur la rive droite du Rhône, entre le pays de Gex, le Jura et la Côte vaudoise. Son chef-lieu Noviodunum se situe exactement sous la ville de Nyon actuelle.

La Colonia Iulia Equestris reçoit, comme toute colonie romaine, un statut politique spécifique calqué sur le modèle des institutions de Rome. Elle se profile comme une vitrine du pouvoir impérial dans la région. Au fil du temps, perdant sa prépondérance, elle entre dans une phase de déclin dès la fin du 3^e siècle après J.-C. Ses monuments tombent en ruine et fournissent des matériaux de construction tout autour du Léman : à Nyon pour la Tour César ou la Porte Sainte-Marie, à Genève pour un mur d'enceinte ou à Lausanne pour les fondations de la cathédrale, notamment.

Nyon s'affirme comme un site archéologique majeur en Suisse, si l'on se réfère, à titre d'exemple, aux vestiges : du forum, de la basilique, des habitations, des nécropoles, du macellum (marché couvert), des zones artisanales, de l'aqueduc, des thermes et de l'amphithéâtre, autant de découvertes qui se succèdent au gré du développement de la ville. La majorité des monuments mis au jour sont recouverts après avoir été documentés, étudiés et photographiés par les archéologues alors que les vestiges transportables sont conservés au Musée.

Les vestiges archéologiques les plus anciens trouvés au centre-ville datent de l'époque romaine. Cependant sur la base des recherches effectuées à ce jour, on peut affirmer que la présence humaine sur les rives du Léman remonte au Néolithique. De plus, un site du Bronze final a également été identifié aux abords de Nyon et la région était très probablement occupée pendant l'âge du Fer.

4.2 L'AMPHITHEATRE DE NYON

La découverte

En juin 1996, un mur romain maçonné, épais de plus d'un mètre, apparaît lors des travaux de terrassement en vue de la construction d'un immeuble. La forme elliptique de ce mur ne laisse aucun doute aux archéologues : c'est l'amphithéâtre de Noviodunum. Ce nouveau monument, remarquable par sa taille et sa bonne conservation, est le septième amphithéâtre mis au jour en Suisse après ceux d'Avenches, Vindonissa, Augst, Martigny et Berne. Depuis lors, un huitième édifice a été découvert à Kaiseraugst en 2021.

Monument historique d'importance nationale, classé au plan fédéral et cantonal, l'amphithéâtre de Nyon bénéficie aujourd'hui d'un cadre légal qui garantit sa protection et qui confie à l'Archéologie cantonale et à l'Office fédéral de la culture le soin de vérifier le respect des lois et d'encadrer les travaux de conservation et de valorisation à venir du monument.

Le monument

L'amphithéâtre est situé en contrebas de la route menant à l'agglomération romaine de Lousonna (Lausanne-Vidy). Il est construit à flanc de coteau, dans l'emprise d'un vallon naturel. Les dimensions de l'arène mesurent 50 mètres dans son grand axe et 36 mètres dans son petit axe. Deux portes, l'une à l'ouest, côté ville et l'autre à l'est, côté lac, connectaient l'édifice à la ville.

L'amphithéâtre de Nyon était destiné à accueillir, non seulement les habitants de la région, mais aussi ceux de Genua (Genève) et Lousonna (Lausanne-Vidy) à l'occasion des grandes fêtes et autres manifestations. Si sa superficie totale n'est pas connue, sur la base des éléments rassemblés à ce jour il est possible de décompter un maximum de 17 rangées de gradins sur lesquels pouvaient prendre place plusieurs milliers de spectateurs.

Une inscription en l'honneur de l'empereur Trajan datée de 111 après J.-C. trouvée sur le site permet d'estimer la date de construction de l'amphithéâtre au 2^e siècle de notre ère. Les études en cours vont permettre de préciser la datation. Après son abandon à la fin de l'Antiquité, l'édifice a servi de carrière avant d'être comblé par des remblais, au 17^e siècle, et oublié jusqu'à sa découverte en 1996.

Les chantiers de construction

Dans un site impacté continuellement par des infiltrations d'eau, l'absence de fondations solides portant les murs de l'arène a occasionnée l'effondrement ponctuel de certains secteurs et des gradins aménagés à l'arrière. D'importantes réparations, visibles sur la moitié ouest du mur du podium plus exposée aux poussées des terres et aux ruissellements, en sont la preuve.

Une part importante des vestiges a été emportée dès la fin de l'Antiquité dans un processus de récupération de matériaux. Destinés à être retaillés ou incinérés pour l'obtention de chaux, ces fragments ont vraisemblablement voyagé par le Léman vers différents chantiers. Ce démantèlement peut expliquer la création d'une rampe d'accès aménagée coté est pour extraire les blocs « à recycler ».

L'analyse des éléments architecturaux récupérés sur le site, dont 388 ont été inventoriés à ce jour, a permis de comprendre le travail des bâtisseurs associés aux différentes étapes de construction et de réfection dont la datation fine reste à préciser.

Travaux de restauration et de protection

Afin de préserver l'état de conservation du monument, des travaux de restauration ont été menés entre 1998 et 2001 en consolidant les zones instables du mur maçonné de l'arène et reconstruisant certaines parties effondrées. Des drainages ont également été réalisés pour protéger les murs de l'arène des infiltrations. De plus, des canalisations ont été posées dans les collecteurs romains pour assainir le site.

Une couverture provisoire a également été mise en place permettant de retarder le processus de dégradation et d'éviter la fragilisation par les intempéries des structures restaurées. Le risque d'une altération des vestiges dont le haut degré d'authenticité a été relevé est important, d'autant plus que l'ouverture du site au public augmentera la pression sur le monument.

4.3 RAPPORT PRODUIT PAR LA COMMISSION SCIENTIFIQUE, ETAT DES CONNAISSANCES

Une Commission scientifique présidée par le Conservateur du Musée romain de Nyon a été nommée par la Municipalité de Nyon en 2022. Sa mission a notamment pour objectif de mieux cerner les enjeux liés aux modes de conservation, d'entretien et de valorisation des vestiges archéologiques pratiqués à l'heure actuelle et de mettre en exergue les points d'intérêt du monument.

La Commission a produit en 2023 un rapport (doc. 1.05) en se fondant sur les conventions et les codes de déontologies internationaux, tels que : la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO, la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites (Charte de Venise), la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (Charte de Lausanne) ou la Charte suisse du Patrimoine mondial.

Le contenu du document en question porte en particulier sur une liste de 7 mesures à entreprendre, l'identification de 14 points d'intérêt, et la mise en exergue de grands principes. Il est précisé que ces 3 points sont développés ci-après dans des chapitres spécifiques, car ils constituent une partie tout à fait significative de l'état des connaissances et donc de la matière à transmettre par le biais de la scénographie.

4.4 ETUDES ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES, ETAT DU DOSSIER

Bref historique, remise en question du projet datant de 2002

Dans le prolongement de la découverte puis de la mise sous protection du monument, il fut décidé en 1998 de lancer un concours d'architecture. Le projet à entreprendre visait trois objectifs principaux : protéger / valoriser le monument, stocker des vestiges sur le site et enfin, faire de l'amphithéâtre un lieu propice à l'organisation d'événements, tels que des concerts en plein air à titre d'exemple.

Plus de 25 ans plus tard, se référant à l'évolution au cours des deux dernières décennies, des enjeux posés par les vestiges au regard des connaissances actuelles, du développement du contexte urbain et des contraintes légales, il a été admis par tous, Municipalité, Musée romain, Commission scientifique et mandataires, que l'ancien cahier des charges datant des années 2000 était obsolète et qu'il devait être revu en profondeur.

A titre d'exemple, les travaux de la commission ont mis en avant la nécessité de favoriser lors du développement des études architecturales à venir, des solutions / constructions légères, sobres et réversibles. Le décalage important qui s'est révélé entre les attentes et la vision de l'époque et les enjeux posés par le monument sur la base des derniers travaux scientifiques entrepris nécessitent, par conséquent, de reprendre à la base le projet architectural issu du concours jugé en 2002.

En ce sens, l'équipe des mandataires est chargée de développer un nouveau parti, architectural et paysager, qui saura réaliser la synthèse entre le cahier d'usages et le cahier des charges actualisés, différents de ceux de 1998 et les nouvelles exigences imposées par la préservation des vestiges.

Cahier d'usages issu de la démarche participative 2020-2021

Issu d'une démarche participative organisée en 2020-21, le cahier d'usages distingue deux aspects : le caractère du lieu, et les usages qui lui seront associés.

Le caractère du lieu : un parc archéologique / musée à ciel ouvert

- L'amphithéâtre doit être protégé, mais aussi ouvert à la population et aux touristes.
- Le monument s'inscrit dans le réseau des espaces publics de la ville et doit être intégré dans des parcours de découverte à travers la ville.
- Le site offre un lieu calme, de non-consommation et de non-programmation fixe. C'est une opportunité pour y créer un lieu apaisé et calme qui prend en compte les quartiers alentour.
- L'esprit du lieu est transmis par le vide de l'arène : la qualité intrinsèque du site. L'Amphithéâtre sera davantage un lieu de destination et d'ancrage qu'un lieu de passage.
- L'arène est un lieu minéral à respecter, un apport végétal adapté à la nature sensible du talus pourra souligner le vide et amener de la fraîcheur, et créer ainsi un équilibre minéral-végétal.

La palette des usages identifiés lors de la démarche participative

- Usage quotidien : pour la population, les touristes et les visiteurs pour des visites archéologiques, la promenade et le délasserment dans un cadre unique
- Usage événementiel : lié à des activités qui mettent en valeur la culture romaine (sports, concerts, marchés, manifestations artistiques entre autres) dans le respect des accords passés qui imposent de limiter les nuisances, notamment sonores et les impacts sur le voisinage.

Mesures préconisées par la Commission scientifique (doc 1.05)

Les mesures énumérées ci-après sont issues du travail de la Commission scientifique (doc 1.05) et font partie intégrante de son rapport. Au vu de leur importance et des enjeux qu'elles englobent, il a également été demandé aux architectes de les prendre en compte et de les intégrer dans leurs réflexions :

- Un parc archéologique ouvert à tous les publics.
- Des vestiges à protéger des intempéries et de l'humidité grâce à une couverture.
- Des éléments architecturaux à préserver et valoriser.
- Une valorisation du mur parcellaire de la rue de la Porcelaine, intégrée à la scénographie.
- Des dispositifs indispensables à la médiation.
- Une équipe pluridisciplinaire au service de la préservation et de la valorisation du monument.
- Une équipe interdisciplinaire dédiée pour l'entretien du monument et sa préservation.

Cahier des charges actualisé (doc 1.06)

Le cahier des charges à destination de l'équipe des mandataires auteurs du projet d'architecture (doc 1.06) (version 22.04.2024) rassemble plusieurs apports, dont ceux de la démarche participative mentionnée plus haut, des éléments du Préavis 2022-55 crédit d'étude et des mesures extraites du rapport de la Commission scientifique.

Réunissant les différents éléments susmentionnés, ce document de synthèse est essentiel pour le développement du dossier. Il vise en effet à obtenir un nouveau parti architectural et paysager prenant en compte les 3 composantes constitutives majeures de l'édifice, à savoir l'arène avec son sol et ses collecteurs, le mur de podium avec les remblais et leurs gradins et les portes et leurs seuils. Le document précise les enjeux et les contraintes archéologiques posées par les vestiges et les attentes liées au projet d'architecture, pour chacune de ces 3 composantes.

Sont à prendre en compte lors du développement des études :

- La mise en valeur des vestiges devra être traitée, tenant compte de la protection et l'entretien en concertation avec les mandataires spécialisés.
- Le caractère des interventions devra être respectueux des vestiges. Les aménagements et la matérialité privilégieront des solutions légères, sobres et réversibles.
- L'accessibilité par un parcours à deux niveaux : « niveau spectateur » et « niveau gladiateur ». De plus, l'accessibilité à tous les publics devra être garantie par un parcours adapté notamment aux personnes à mobilité réduite.
- La porosité entre l'amphithéâtre et la rue de la Porcelaine. Les entrées doivent être aménagées de manière à le connecter au réseau du quartier.
- Les infrastructures nécessaires pour l'usage quotidien (mobilier et points d'eau) et l'usage évènementiel (électricité ou structures pour ancrages, par exemple).
- La communication via des affichages explicatifs et des outils numériques, le cas échéant.

Espace dédié à la médiation (doc. 1.07)

Parmi les documents remis, les concurrents reçoivent également des indications portant sur un gabarit théorique qui renseigne sur l'espace dédié à la médiation. Ce dessin qui se veut indicatif illustre la volonté d'offrir dans l'arène un espace couvert dont les dimensions généreuses seront destinées à la scénographie / muséographie.

L'espace en question, protégé du soleil et de la pluie et qualifié par sa grande proximité avec les vestiges, favorisera cependant également l'accueil d'autres usages et par conséquent l'appropriation du lieu par les différents publics souhaités. A titre d'exemple, ces usages peuvent être liés à une fréquentation quotidienne en relation avec la vocation d'espace public du site, ou occasionnelle dans le cadre d'organisation d'événements ou de manifestations, notamment culturelles.

Parti architectural (doc. 1.08)

A ce stade des études, le projet architectural se constitue de :

- Trois accès : par le haut, coté Ville, de la Rue de la Porcelaine, par le bas, coté Lac, de la Rue de la Porcelaine et par le chemin du Crozet
- Une promenade paysagère tracée sur le remblai sud qui met en relation l'accès haut de la Rue de la Porcelaine et le niveau bas de l'arène, avec vue sur le monument et sur le lac
- Une liaison directe par un escalier entre l'accès coté Ville et l'arène
- Du traitement de l'arène pour y accueillir publics et visiteurs, avec un sol minéral de type terre-pierre (respectueux des vestiges et compatible avec les contraintes évènementielles)
- Une couverture légère posée sur une structure ponctuelle pour protéger le Mur de podium et le deux carcasses. Cette couverture est complétée d'une passerelle piétonne surélevée qui surplombe le mur de podium et décrit l'ellipse du monument
- Un ouvrage de soutènement côtés nord pour contenir le terrain
- L'aménagement paysager avec assises du remblai nord pour y accueillir du public / visiteurs
- Un espace de médiation couvert, mais ouvert sur l'arène, coté remblai nord
- Un mur écran qui vient masquer le socle des constructions voisines
- Un accès PMR
- Un accès de service à l'arène pour des véhicules légers (contraintes à définir) par l'entrée côté Lac.

Il est précisé que l'espace dédié à la médiation n'est pas encore traité dans le projet décrit ci-dessus, car il a été validé tout récemment par le collège d'experts. Cet élément nouveau vient compléter le cahier des charges afin de faire évoluer les réflexions dans le sens souhaité : accorder à la médiation un espace spécifique et qualifié par sa grande proximité avec les vestiges. Il a été ainsi transmis aux architectes afin de nourrir et d'enrichir le développement du projet lors des études à venir.

4.5 FORTE ATTENTE DE LA POPULATION : UN LIEU ATTRACTIF QUI PORTE UN RECIT, RACONTE UNE HISTOIRE

Les attentes de la ville en matière de scénographie portent sur deux aspects. La première demande, essentielle et qui émane de la population nyonnaise, est de faire de l'amphithéâtre un lieu attractif et accessible pour tous les publics, en relation avec son attachement au monument dont elle se sent proche et directement concernée.

En ce sens, les concurrents sont chargés d'élaborer et de mettre en scène / représenter un récit pour le site, sorte de fil rouge ou de séquences d'une histoire racontée aux visiteurs, autour d'un thème qu'ils sont libres de proposer en lien avec le monument. Peuvent être envisagés :

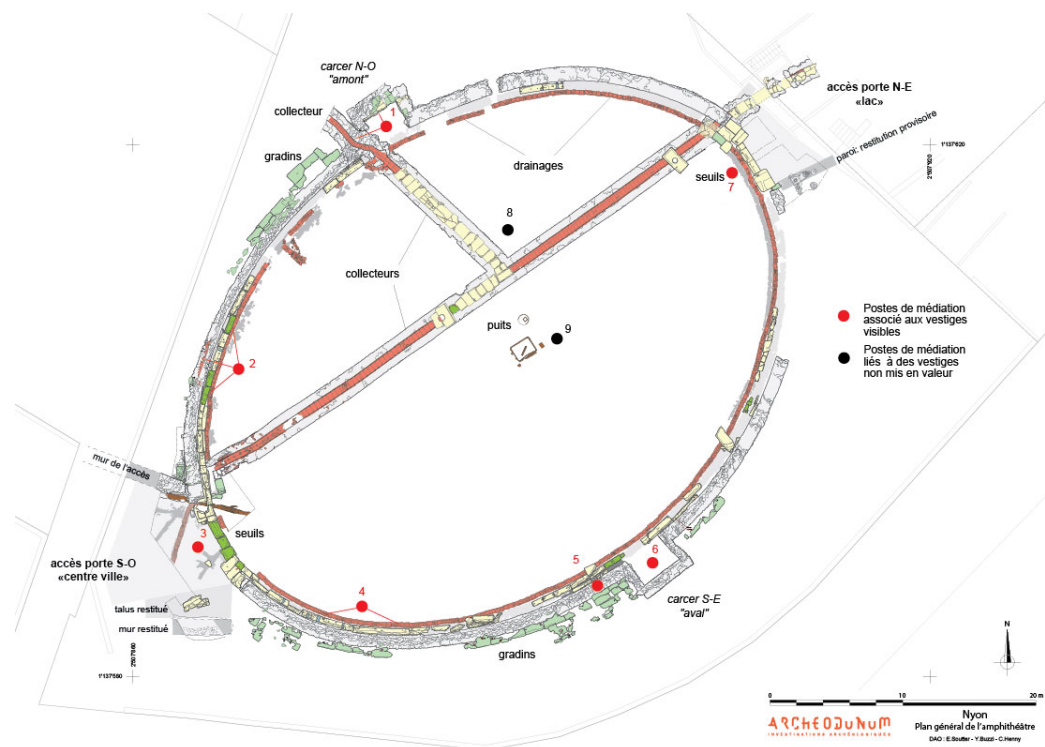
- L'origine et la construction du monument
- Le thème de la déconstruction au profit d'autres édifices de la ville
- Le moment de la découverte, mise à jour de la ruine
- Autres sujets laissés au choix des concurrents

Une consultation attentive du dossier photographique (doc. 1.09) remis aux candidats est fortement recommandée, si l'on se réfère à l'atmosphère et aux informations qui s'en dégagent. Sont notamment traités : la découverte du monument par la population, la mise à jour des vestiges ou le moment de la fouille.

4.6 MATIERE A COMMUNIQUER / CONTENU

La seconde attente en matière de contenu scénographique à représenter / communiquer se réfère essentiellement à la documentation et aux informations du rapport de la Commission scientifique (doc. 1.05) qui traitent : des parties constitutives du monument proprement dit, de son l'histoire, de sa construction et de son usage.

Il est précisé que le rapport en question rassemble et concentre l'état des connaissances et les points d'intérêt à mettre en valeur identifiés à ce jour, sachant que cette matière sera enrichie par les études en cours et à venir.



n°	Descriptif Que montre-t-on au public <u>Histoire du monument</u>	Descriptif Que montre-t-on au public <u>Descriptif</u>	Descriptif De quoi parle-t-on (storytelling)	Visible (1-oui, 2- possiblement, 3- non)	Fragilité (1- modérée, 2- moyenne, 3- grande)
1	Transformation du monument	Réalisation du carcer nord-ouest / « amont » ; canalisation en escalier récoltant l'eau de pluie en amont des gradins de la cavea ; évocation de la fonction d'un carcer	Un monument qui évolue dans le temps L'eau un problème ? Lieu de spectacles	1	1
2	Réfection du monument	Reprise de la maçonnerie du mur du podium ; assise de réglage en briques ; réfection du parement du mur du podium ; bases d'orthostates réalisées en calcaire vert	Un monument qui évolue dans le temps	1	1
3	Accès à l'arène « centre-ville »	Description de l'accès et des seuils de portes présentant des réfections importantes. (restitution de l'élévation des portes ?). L'important système de drainage établi dans l'accès peut être également évoqué au moyen d'une documentation graphique et photographique.	Un monument qui évolue dans le temps L'eau un problème ? Lieu de spectacles	1	3
4	Parement du mur du podium	Bases d'orthostates d'origine en place (taille de ces blocs et qualité de l'exécution).	Un monument qui évolue dans le temps	1	1
5	Gradins	Descriptif, profils des gradins dans un secteur où nous disposons d'informations fiables dans ce domaine (en absence de restitution matérielle).	Lieu de spectacles	3	1
6	Carcer sud-est / « aval »	Evocation de la fonction d'un carcer ; une restitution graphique ou numérique de sa porte est réalisable.	Lieu de spectacles	1	1
7	Accès à l'arène « centre-ville »	Description de l'accès et des seuils de portes en excellent état (restitution de l'élévation des portes ?).	Lieu de spectacles	1	3
8	Collecteurs	La mise en valeur de ces aménagements paraît difficile. Les infiltrations d'eau et les mousses dégradant de manière pratiquement inexorable ces aménagements. De même, il ne paraît pas envisageable de reposer les blocs d'architecture en remploi leur servant de couverture. Les blocs d'architecture en remploi dans lesquels des regards ont été aménagés ne peuvent être laissés aux intempéries. Un marquage au sol des collecteurs est envisageable.	L'eau un problème ?	2	3
9	Puits et coffrage en bois	Ces structures sont détruites partiellement pour ce qui est du puits comprenant un probable logement de pompe et totalement pour ce qui est du coffrage. Ces aménagements ne peuvent donc être représentés que par des documents graphiques ou photographiques.	L'eau un problème ? Un monument qui évolue dans le temps	3	3
10	Emprise gradin	Restitution basée sur les études en cours	Lieu de spectacles	-	-
11	Hauteur restituée	Restitution basée sur les études en cours	Lieu de spectacles	-	-
12	Arène	L'arène comme unité architecturale et fonctionnelle	Lieu de spectacles	1	3
13	Structures en creux	Les structures en creux (trous de poteaux et fosses) documentées dans l'emprise de l'arène et, de plus manière marginale, au niveau des accès à celle-ci ne feront l'objet de présentation qu'en cas de résultats probants, tel l'ensemble de trous de poteaux permettant une restitution de la paroi sud-est de l'accès à	Un monument qui évolue dans le temps Lieu de spectacles (?)	3	3

		l'arène « lac ». Au stade actuel de l'élaboration de ces structures, il n'est pas possible de certifier qu'une présentation au public des résultats de l'étude des structures en creux dans le cadre d'une médiation soit pertinente.			
14	Mur rue de la Porcelaine	Elément « fossile » de l'amphithéâtre	Un monument qui évolue dans le temps	1	1

Une documentation plus précise est disponible sur le site du Musée romain de Nyon (<https://www.mrm.ch/>).

4.7 ROLE DE L'EQUIPE DE SCENOGRAPHIE ET COLLABORATION AVEC LE MUSEE ROMAIN

Un rôle qui s'inscrit dans un processus interdisciplinaire

L'équipe lauréate retenue à l'issue de la procédure des MEP viendra compléter celle des mandataires d'ores et déjà mise sur pied, composée de l'architecte paysagiste, de l'ingénieur civil, des mandataires spécialisés et des architectes dont les prestations englobent le pilotage et la coordination des autres mandataires liés au projet de construction. Elle collaborera de manière étroite avec les archéologues qui fourniront la matière pour le développement du projet scénographique.

En termes de collaboration entre les différentes disciplines, tel que mentionné dans le préambule, il est rappelé que la situation du dossier, qui impose le développement d'un nouveau parti d'architectural, offre une occasion unique en termes de collaboration et de synergie entre archéologues et concepteurs. Ainsi, il a été demandé aux architectes et autres mandataires de collaborer activement avec l'équipe de scénographie, une fois celle-ci mandatée au terme de la présente procédure.

Cette collaboration étroite entre tous les mandataires est en effet nécessaire pour obtenir des solutions liées aux interventions contemporaines claires et efficaces, en particulier sur la matérialisation, le plan technique et le choix des détails.

Les prestations des mandataires seront ainsi dirigées vers l'élaboration d'un projet où architecture et scénographie s'articulent et se complètent afin de produire un résultat cohérent et équilibré. Cette démarche favorisera une atmosphère qui encouragera l'immersion des futurs visiteurs dans l'histoire et la signification du lieu.

Collaboration avec le Musée romain de Nyon, l'Archéologie cantonale et la Commission scientifique

Concernant les tâches proprement dites, l'équipe de scénographie sera chargée de développer le projet de scénographie en vue de sa réalisation, une fois le crédit obtenu. Le matériel à communiquer, dont le contenu est précisé au chiffre 6. Matière à communiquer / contenu ci-après sera développé et élaboré par une équipe dédiée sous la conduite du Musée romain de Nyon en collaboration étroite avec l'Archéologie cantonale, la Commission scientifique et des archéologues mandatés.

4.8 PUBLICS ET MEDIATION

Concernant les différents publics identifiés, la Municipalité souhaite associer l'amphithéâtre de Nyon à un lieu de rencontre et de dialogue privilégié. Il est ainsi prévu d'y organiser une série d'activités de médiation axée sur le monument et sa fonction. Cependant, le lien avec le Musée romain et d'autres lieux de la Ville en relation avec l'histoire romaine de Nyon sera également traité.

Par conséquent, les projets de médiation s'adresseront à une diversité de publics amenés à visiter le site, soit de façon autonome, soit en visite accompagnée. Sont notamment concernés :

- **Les scolaires** : par des programmes pédagogiques adaptés aux élèves permettant une découverte immersive de l'histoire et de la culture romaines.
- **Les familles** : par des ateliers ludiques et interactifs pour les enfants et leurs parents, favorisant l'apprentissage en s'amusant.
- **Les publics empêchés** : par des initiatives spécifiques pour les personnes ayant des difficultés d'accès et de compréhension, afin de garantir une inclusion maximale.

- **Les adultes :**
 - Le grand public : par des conférences, visites guidées et activités adaptées à tous les âges et centres d'intérêt.
 - Les seniors : par des programmes spécifiques prenant en compte les besoins et les intérêts du public plus âgé.
- **Les touristes**, suisses et internationaux : par des visites multilingues et des supports de médiation en plusieurs langues.
- **Les promeneurs** : par des espaces de détente et de découverte pour s'imprégner du lieu sans participation formelle à des activités.
- **Les publics événementiels** : par l'accueil des personnes lors des événements organisés sur le site.

4.9 SUPPORTS / CONTENANT LIES A LA MEDIATION

Les supports et autres dispositifs liés à la médiation seront conçus, développés et réalisés dans le but de transmettre aux différents publics identifiés au chap. 4.7. le matériel à communiquer (se référer au chap. 4.6. ci-dessus).

Il est précisé que les réflexions en cours associent le site de l'amphithéâtre à un lieu public favorisant des itinéraires libres et non balisés entre ses différentes composantes, arène, remblais et parcours aménagés, du fait des connexions verticales (escaliers et rampes) qui seront installées. Cette approche est à prendre en compte dans le concept de scénographie à élaborer.

Concernant la matérialisation proprement dite, les supports et autres dispositifs liés à la médiation devront appliquer les principes énoncés par la Commission scientifique (se référer au chap. 4.2 ci-dessus), à savoir :

- Priorité à la protection des vestiges ;
- Prise en compte de l'usage du site, avec la conscience que les options de conservation et de valorisation sont dépendantes de ce dernier, et inversement ;
- Préservation de l'authenticité des vestiges, au plus proche de leur état de découverte ;
- Réversibilité des interventions de conservation et stratégie d'entretien ;
- Distinction des restaurations réalisées sur la structure originale du monument pour éviter toute ambiguïté entre intervention moderne et construction antique ;
- Intégration de la végétalisation et des dispositifs d'usage au concept scénographique ;
- Prise en compte du besoin d'inclusivité (accessibilité aux vestiges et aux dispositifs de valorisation pour tous les publics) ;
- Mise à disposition d'une information de qualité et pertinente pour tous les publics, régulièrement mise à jour pour faire du site un lieu vivant, en lien avec la ville et avec le Musée romain ;
- Collaboration étroite, interdisciplinaire, entre spécialistes pour une préservation et valorisation efficiente du monument.

4.10 MULTIMEDIAS ET SUPPORTS VIRTUELS

Pour conclure, il est précisé que le projet de scénographie concerné par la présente procédure n'englobe à ce stade pas une médiation par des moyens multimédias ou des supports virtuels, ni le projet de signalétique extérieure (hors du périmètre d'intervention), ni un projet de mise en lumière.

Il s'agit ici d'un choix fondé sur l'état des études archéologiques, sachant que le monument de l'amphithéâtre fait toujours l'objet de recherches et autres investigations. Par conséquent, les connaissances rassemblées aujourd'hui ne permettent pas, à titre d'exemple, de reproduire un modèle virtuel / numérique fiable.

Il est cependant admis d'associer les mandataires issus de la présente procédure aux futures démarches qui porteront sur ces aspects spécifiques (moyens multimédias, supports virtuels, signalétique extérieure, mise en lumière) si une collaboration active ou une extension de mandat s'imposera et sous réserve de l'octroi des crédits nécessaires à l'étude et à la réalisation du projet par les autorités compétentes.

5 DEROULEMENT DE LA SELECTION

5.1 SELECTION DES PARTICIPANTS AUX MEP

Les mandats d'étude parallèles sont lancés à l'issue d'un appel de candidatures ouvert aux candidats ayant une formation dans les domaines de la muséographie / scénographie, du design ou du graphisme, de l'architecture ou du paysage. Dans le cadre de la phase de sélection, le collège d'expert-e-s (CE) a pour mission de sélectionner les meilleurs dossiers, conformément aux critères d'appréciation énoncés dans le programme des mandats d'étude parallèles, approuvé par le CE le 17.03.2025 et publié sur simap le 18 mars 2025.

Un contrôle de conformité des dossiers reçus le 29 avril 2025 a été effectué. Il portait sur le respect des délais et des exigences formelles ainsi que la remise des documents et informations demandés. Les dossiers ont été jugés conformes. Quelques écarts dans la présentation ont été constatés, il a toutefois été considéré que ces aspects n'intervenaient pas dans l'appréciation des dossiers. Le CE a ainsi décidé d'accepter à l'évaluation les 13 dossiers reçus.

Le CE a pris connaissance de l'ensemble des dossiers, puis les a évalués sur la base des critères qualitatifs énoncés dans le programme et cahier des charges. La notation a été effectuée selon l'annexe T1 du Guide romand des marchés publics.

Sur la base des résultats de l'évaluation des 13 dossiers reçus, la délégation du collège d'experts (CE) a décidé le 2 juin 2025 de retenir 6 dossiers pour participer aux MEP dans le but de développer le projet de la scénographie pour la préservation et la valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre de Nyon :

Dossiers retenus :

- **dossier n°13**
Atelier Poisson, Giorgio Pesce - **Flamme**, Nicholas Haagensen
- **dossier n°07**
Adrien Rovero, Adrien Rovero - **Vincent Lamouroux - Camille Sauthier**
- **dossier n°09**
Thematis, Maud Jenni, Olivier Coquet, Samuel Metzener - **Pleineterre**, Valérie Hoffmeyer, Valérie et Robin Ossent
- **dossier n°10**
Baraki, Jeanne Wéry, Marc Vertesi, Georg Christoph - **INT studio**, David Colombini, Marc Dubois, Laura Perrenoud - **Grégoire Mayor** (spécialiste)
- **dossier n°01**
S – architectes - Magali Conus, Shai Sadras, Noam Sadras
- **dossier n°04**
Erbat architectes, Fabien Roy, Amélie Hautier - **Fabien Roy studio - Freelance**, Charlotte Roche-Meredith

5.2 NOTIFICATIONS

Un courrier de notification a été envoyé à l'ensemble des participants à l'appel de candidatures.

Un mandat d'étude a été attribué aux 6 groupes sélectionnés.

Les bureaux sélectionnés ont confirmé leur participation aux MEP.

6 DEROULEMENT DES MANDATS D'ETUDE PARALLELES

6.1 LANCEMENT DES ETUDES

Le lancement des mandats d'étude parallèles (MEP) a officiellement débuté le 26 juin 2025, conformément au calendrier du programme.

Une visite commentée de l'amphithéâtre a été organisée sur le site avec l'ensemble des participants.

Un dialogue entre le collège d'experts (CE) et les équipes a ensuite été organisé, avec pour but de préciser les objectifs attendus pour le projet de scénographie.

A cette occasion, les équipes ont reçu les recommandations générales du CE, l'avant-projet actualisé du parti architectural et paysager, ainsi que des informations quant au déroulement des auditions.

6.2 JUGEMENT

Le collège d'experts a siégé au complet jeudi 4 septembre 2025 à la Salle des expositions, Rue des marchandises 5, à Nyon. La composition du CE est restée identique tout au long du jugement.

M. Claude Uldry, Municipal, Service d'architecture, en charge du projet du réaménagement a officiellement ouvert la séance.

En préambule, les objectifs de la procédure et les critères d'appréciation énoncés dans le programme du concours ont été rappelés, ainsi que les principes du déroulement du jugement.

6.3 EXAMEN PREALABLE, CONTROLE TECHNIQUE

Conformément au règlement SIA 143 art. 15.1, il a été procédé à un examen préalable sans jugement de valeur avant les auditions finales.

Le contrôle technique a été effectué par le bureau Tardin Pittet architectes entre le vendredi 22 août et le mardi 3 septembre 2025. Il portait sur le respect des délais et des exigences formelles ainsi que sur la remise des informations et documents demandés dans le règlement et cahier des charges.

Le résultat de ce contrôle consigné sous forme d'un tableau est remis en séance aux membres du CE. Les 6 projets remis ont respecté les conditions et délais prescrits par le programme du concours et sont compréhensibles dans leurs parties essentielles.

Le collège d'experts a décidé à l'unanimité d'admettre au jugement les 6 projets rendus.

6.4 AUDITIONS FINALES

La présentation de chaque groupe d'une durée de 15' était suivie d'un dialogue d'une durée de 20' avec le collège d'experts (CE) ayant pour objectif la bonne compréhension des projets.

Groupe 1 : **Thematis**, Maud Jenni, Olivier Coquet, Samuel Metzener - **Pleineterre**, Valérie Hoffmeyer, Valérie et Robin Ossent

Groupe 2 : **Erbat architectes**, Fabien Roy, Amélie Hautier - Fabien Roy studio - Freelance, Charlotte Roche-Meredith

Groupe 3 : **Adrien Rovero**, Adrien Rovero - **Vincent Lamouroux** - **Camille Sauthier**

Groupe 4 : **S – architectes** - **Magali Conus**, Shai Sadras, Noam Sadras

Groupe 5 : **Atelier Poisson**, Giorgio Pesce - **Flamme**, Nicholas Haagensen

Groupe 6 : **Baraki**, Jeanne Wéry, Marc Vertesi, Georg Christoph - **INT studio**, David Colombini, Marc Dubois, Laura Perrenoud - **Grégoire Mayor** (spécialiste)

* La numérotation des groupes ci-avant découle de l'ordre de passage prévu pour les auditions.

Un temps de discussion était également réservé au CE après chaque audition, pour évaluer ensemble les projets en fonction des critères énoncés dans le règlement et cahier des charges des MEP.

6.5 TOURS DE JUGEMENT

A l'issue des auditions, le collège d'experts a délibéré en plenum devant l'ensemble des projets en procédant par tours éliminatoires.

Les six projets affichés ont été passés en revue en reprenant les critères d'appréciation énoncés dans le programme et cahier des charges, notamment la priorité donnée à la protection des vestiges, la prise en compte respectueuse de l'usage du site, des interventions réversibles qui soient sans ambiguïté entre intervention moderne et construction antique, l'intégration de la végétalisation et des dispositifs d'usage au concept scénographique, la prise en compte du besoin d'inclusivité, la mise à disposition d'une information de qualité et pertinente pour tous les publics, la capacité à collaborer étroitement, de façon interdisciplinaire.

Les aspects positifs et négatifs de chaque projet ont été successivement relevés par le collège d'experts.

6.6 DECISION DU COLLEGE D'EXPERTS

Sur la base des critères d'évaluation énoncés dans le programme et cahier des charges, et tenant compte de l'ensemble des délibérations, le collège d'experts a constaté que le projet du groupe 2 se distinguait par ses grandes qualités tout en présentant de réels avantages sur les autres propositions.

Le collège d'experts a décidé à l'unanimité de désigner **le projet du groupe 2 Erbat architectes**, comme lauréat des MEP pour la scénographie pour la préservation et la valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre de Nyon.

6.7 RECOMMANDATIONS DU COLLEGE D'EXPERTS

Le collège d'experts décide à l'unanimité de recommander au Maître d'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation selon les prestations décrites au chapitre 1.6 du règlement et cahier des charges des MEP à l'équipe du groupe 2 composée des membres ci-après :

Erbat architectes , Fabien Roy, Amélie Hautier - Fabien Roy studio - Freelance , Charlotte Roche-Meredith

Le collège d'experts recommande de plus au Maître d'ouvrage de prendre en compte les aspects suivants lors du développement du projet :

La grande qualité de la proposition présente un fort potentiel pour la valorisation du monument en termes de développement du dispositif de médiation d'une part, et de synthèse avec le projet d'architecture actuellement au stade de l'avant-projet, d'autre part.

Sur le plan du projet scénographique, au vu des orientations et des solutions choisies jugées durables, pertinentes et efficaces, il est recommandé de développer le projet de scénographie dans le respect du concept proposé par les auteurs. Si la proposition de révéler le collecteur sous la forme proposée a convaincu pour être réalisée selon les principes, les matériaux et la description qui en est faite par les lauréats, une attention particulière sera toutefois apportée afin d'en vérifier les dimensions et la présence dans l'espace. Pour conclure sur ce point, le graphisme est à développer / renforcer lors du développement des études.

La justesse de la relation établie entre le dispositif de médiation et le monument a été relevée ci-dessus, elle est à l'origine de la décision du collège de retenir ce projet parmi les autres en vue de sa réalisation. S'agissant de la synthèse à établir avec le projet d'architecture, le collège a mis en exergue la hiérarchie et la complémentarité très claire entre le parti architectural et le concept de scénographie.

Un travail fin entre les mandataires, ici les architectes et les scénographes, sera à entreprendre sur la définition de l'espace de médiation défini par la couverture / coursive et le mur de l'arène en collaboration étroite avec les archéologues. Cette collaboration interdisciplinaire portera en particulier sur les dimensions de cet espace pour y favoriser l'accueil des visiteurs dans l'arène en les abritant du soleil ou de la pluie et sur les éléments de fixation afin de permettre au dispositif scénographique de trouver des points d'attache ou d'accroches compatibles avec la couverture et sans altérer la substance archéologique présente dans le sol de l'arène.

Le développement de la coupe du local de médiation où il est proposé de créer un apport de lumière zénithale dont la forme accompagne et dicte celle des gradins / assises du talus nord est également un élément où une collaboration entre architecte et scénographe est souhaitée.

De même, il est également attendu des mandataires qu'ils collaborent étroitement sur le développement du projet paysager. Le collège d'experts a notamment souligné l'intérêt de planter des arbres aux entrées du site pour en signaler la présence.

Le collège d'experts a de plus souhaité clarifier la nécessité de distinguer la thématique de la scénographie et celle de la muséographie. En l'occurrence, le mandat qui sera confié aux lauréats portera sur le développement et la réalisation du dispositif de scénographie. Le choix du récit ainsi que la muséographie feront quant à eux l'objet d'une démarche distincte et complémentaire en collaboration très étroite avec le Musée romain de Nyon qui en assurera la conduite.

6.8 OFFRES D'HONORAIRES

Au terme du jugement, il est procédé sans autres commentaires à l'ouverture des offres d'honoraires. Celles-ci sont consignées au service d'architecture de Nyon.

6.9 REMERCIEMENTS

Le collège d'experts a suivi avec beaucoup de plaisir l'évolution des projets pour la scénographie pour la préservation et la valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre de Nyon. Il est pleinement conscient de la difficulté de la tâche qui était demandée à ce stade des investigations et de l'avancement des études en cours.

Il remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur importante contribution à l'avenir de ce lieu emblématique pour la ville de Nyon. Il a grandement apprécié la qualité et la diversité des propositions présentées qui lui ont permis de faire un choix parmi un large éventail de propositions.

Le collège d'experts salue le climat de confiance et de dialogue qui a prévalu avec les divers intervenants. La démarche a permis de répondre aux besoins du maître d'ouvrage en offrant de belles perspectives au développement futur de ce projet.



7 APPROBATION DU COLLEGE D'EXPERTS

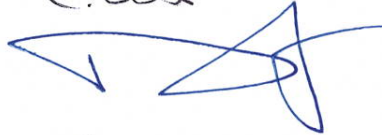
Le présent document a été approuvé par le collège d'experts.

Nyon, le 4 septembre 2025

M. ULDRY Claude

C. Uldry

M. DEMETRIADES Alexandre



Mme POUSAZ Nicole



M. DI LELLO Claudio

C. Di Lello

Mme KRIDI Myriam

M. Kridi

M. ANASTASSOV Jordan



Mme DESSALES Hélène



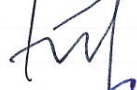
M. MAGGIONI Ludovic



Mme ANDERFUHREN Martine



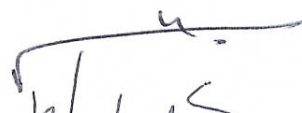
M. REYMOND Patrick



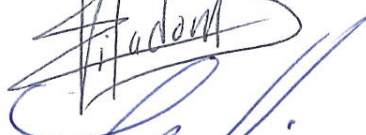
Mme WOODS Cristina



M. PAHUD Bernard



M. VILADOMS Carlos



M. BRUTTIN Thierry



M. HIRTZ Séraphin



M. GLATZ Denis



8 PRÉSENTATION ET CRITIQUES DES PROJETS

Groupe 1 : Thematis, Maud Jenni, Olivier Coquet, Samuel Metzener - Pleineterre, Valérie Hoffmeyer, Valérie et Robin Ossent

« CYCLES »

Le concept scénographique regroupe trois dimensions essentielles. La première fait référence au temps en distinguant l'antiquité et le présent, la deuxième à la « circularité » en mettant en relation la forme elliptique de l'amphithéâtre, le mouvement du soleil et l'expérience du visiteur et la dernière se réfère au vivant et au cycle de la nature en établissant un dialogue entre le minéral des vestiges et le végétal qui les entoure.

La proposition organise ensuite selon trois espaces : l'espace spectateur, l'espace gladiateurs et l'espace paysager. L'espace spectateur se développe sur la coursive qui est associée à un lieu de promenade et de détente avec une vue panoramique sur le contexte. Des poteaux scandent la promenade en surplomb de l'arène, ils soutiennent parfois des voiles d'ombrage, ou sont équipés de passe-vues permettant aux spectateurs de faire défiler des visuels. Deux types de séquences reconstituées sont proposées : l'une porte sur l'évocation de scènes antiques avec des personnages, l'autre relie l'amphithéâtre à son contexte urbain.

L'espace gladiateur se situe dans l'arène décrite comme un lieu vivant et évolutif par les auteurs, à la fois didactique et convivial. Les dispositifs scénographiques se déclinent sous la forme de trois éléments. Des lames sérigraphiées sont ainsi suspendues sous la coursive de manière radiale comme autant de marqueurs horaires sur un cadran solaire. Décrits tels des repères didactiques, leur contenu met en exergue les points d'intérêts cités dans le cahier des charges en plusieurs langues et avec des illustrations représentatives du récit à transmettre.

Un deuxième support didactique est proposé dans l'arène. Des stèles y sont dressées de façon réversible, leur contenu prolonge la matière racontée par les lames installées sous la coursive. Adaptées pour les publics en situation de handicap visuel, elles se distinguent par leurs éléments tactiles.

Le local de médiation complète le dispositif. Organisé en trois sous espaces, il offre un accueil avec vestiaires et locaux de services, un cabinet de curiosité librement accessible avec présentation de facsimilés et une salle qui sera mise à disposition des médiateurs culturels du Musée romain.

Pour conclure, un espace paysager vient compléter la proposition. Se référant à l'espace antique et à la fonction première d'espace public du monument, le projet propose une scénographie végétale pensée comme un récit à travers l'espace, le temps et les usages. L'amphithéâtre s'inscrit dans un parcours entre la gare, le Parc Perdtemps et le lac, dont ce secteur spécifique doit être requalifié.

Les entrées dans le site sont signalées par des plantations. Le talus nord équipé d'assises est agrémenté d'une arborisation qui contribue à ombrager le site et à créer un filtre avec le voisinage. Au cœur de l'arène, le jardin de l'amphithéâtre achève la composition. Planté de trois arbres et de massifs de vivaces aux tailles variables, sa disposition et son organisation révèlent le tracé du collecteur tout en favorisant des parcours libres dans l'espace ainsi que l'organisation d'événements dans certains secteurs

Le collège d'experts a souligné la rigueur de l'analyse, le sérieux de la méthode, ainsi que la palette mise en œuvre concernant les supports didactiques constitués des passes-vues, des lames sérigraphiées, des stèles et de l'espace de médiation. Il partage ainsi l'approche et le constat des auteurs quant à la capacité de traiter chacun des points d'intérêt relevé par la commission scientifique.

Toutefois, il a estimé que l'articulation du dispositif susmentionné avec le monument antique et les solutions retenues pour la médiation peinent à convaincre. A titre d'exemple, les stèles semblent peu adaptées pour résoudre les enjeux scénographiques posés par l'amphithéâtre et les lames risquent de détourner l'attention par rapport aux vestiges.

Concernant les informations à transmettre, le collège a mis en avant le manque de structure et de hiérarchie ; l'abondance de matière est alors source de flottements et de pertes de repères. La médiation et l'approche paysagère ne semblent pas parfaitement intégrées. La dimension publique de la proposition et en particulier le potentiel d'appropriation du lieu par la population ont également été analysées. Le collège a dû constater ici la difficulté posée par l'aménagement paysager dans la perspective de l'organisation d'événements sur le site.

CYCLES#1 - Concept général

Les cycles temporels, les cycles du vivant

Notre concept s'articule autour du notion de **Cycles**. Notre lecture de l'amphithéâtre est celle d'un **cadran solaire** dans lequel la course du temps, du soleil et des saisons rythme la découverte du site, associant patrimoine, paysage et archéologie dans une **expérience à la fois sensible et didactique**. L'amphithéâtre s'affirme comme un **lieu vivant**, au-delà de son statut de vestige. Il redevient un **espace à vivre, un lieu de flânerie calme et accueillant** pour les habitants, propice à la détente, mais aussi adapté à une programmation douce.

Un cadran solaire

Cette approche regroupe trois dimensions essentielles :

- **Le temps** : inscription dans une **double temporalité** - Antiquité (mémoire longue) et présent (saisons, cycles naturels, passage du jour).
- **La circularité** : le cadran solaire donne sens à la **forme elliptique de l'amphithéâtre** en la connectant au mouvement du soleil et à l'expérience d'une **déambulation visuelle**.
- **Le vivant** : le cadran solaire n'existe qu'en relation avec le ciel, la lumière, les saisons et les visiteurs. Il inscrit le patrimoine dans le **cycle de la nature et du vivant**, où le **minéral des vestiges dialogue avec le végétal qui les entoure**.

VUE GÉNÉRALE NORD



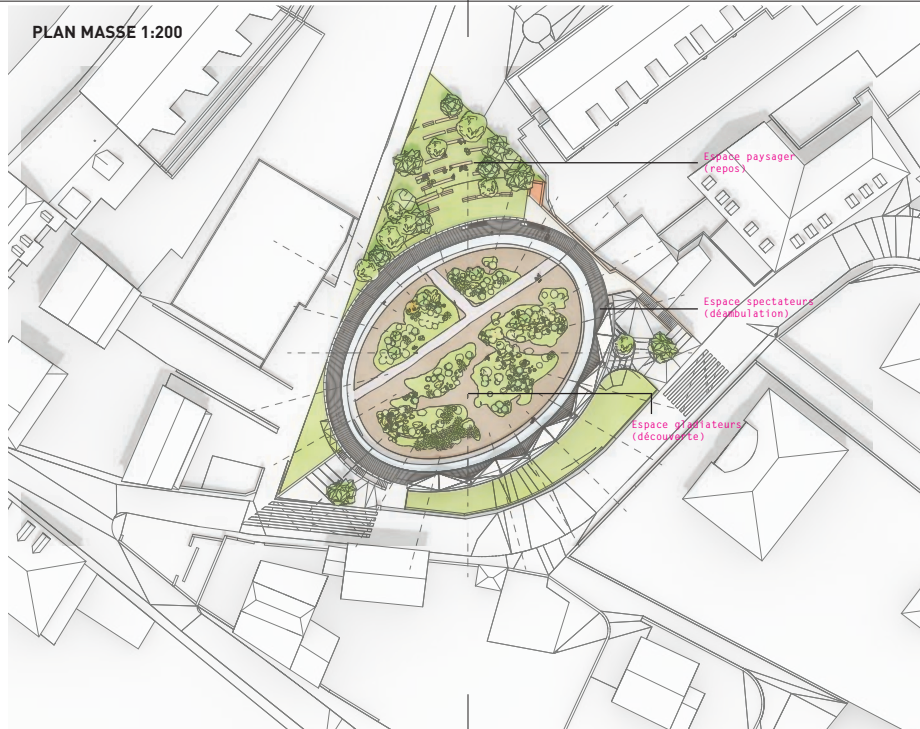
Une implantation radiale

Notre concept s'appuie sur une disposition radiale qui suit la **logique architecturale du site**.

Il complète et **enrichit la proposition architecturale** en prenant appui sur la toiture circulaire destinée à préserver les vestiges.

Il prend en compte des impératifs de **durabilité** en privilégiant des **matériaux pérennes** et en **minimisant l'impact énergétique** grâce à des dispositifs majoritairement low tech.

PLAN MASSE 1:200

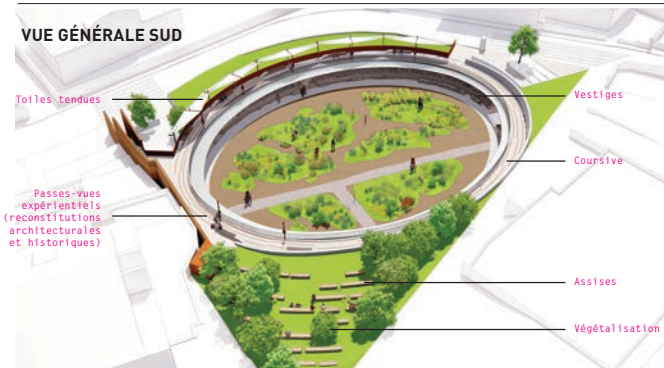


La scénographie s'intègre de manière douce au paysage et **réciprocite**, afin de ne pas supplanter la beauté des vestiges

Elle **facilite aussi l'exploitation du site au quotidien** en nécessitant peu de maintenance.

Enfin, notre concept souligne **l'intérêt écologique des vestiges** en associant le minéral et le végétal.

VUE GÉNÉRALE SUD



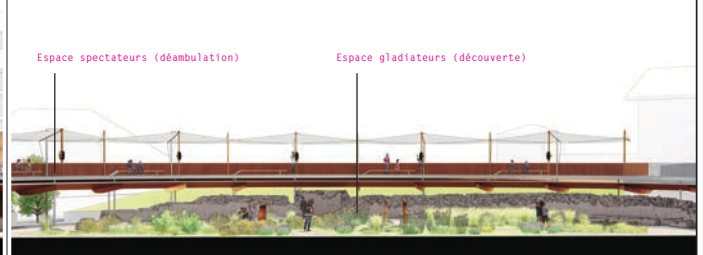
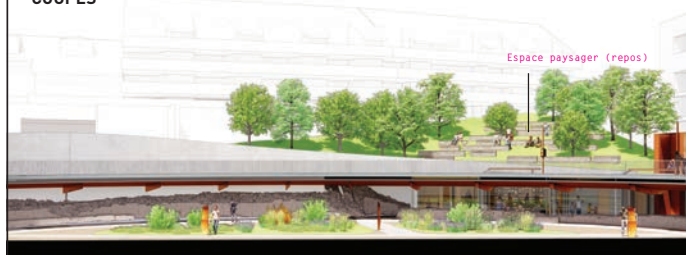
Trois espaces et trois usages au cœur de l'amphithéâtre

Espace spectateurs - une coursive où flâner qui révèle le passage du temps : la lumière change au fil de la journée et des saisons, le paysage évolue et **les dispositifs muséographiques évoquent l'histoire antique en contraste avec le présent**. Ce cheminement en hauteur offre une vue complète du site et invite à la **contemplation**.

Espace gladiateurs - une arène à découvrir : au cœur de l'amphithéâtre, les vestiges regroupent des points d'intérêts qui rythment la visite. Les **dispositifs scénographiques - repères horaires du cadran solaire** - révèle l'histoire et l'architecture du site et évoluent au fil de la journée. La découverte de l'arène s'achève dans **l'espace de médiation**, pensé comme un **lieu d'échange et de transmission**.

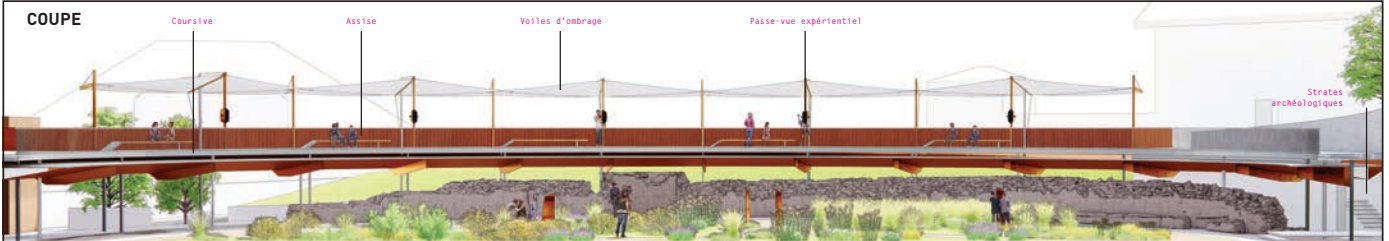
Espace paysager - un espace arboré en perpétuelle évolution : la végétalisation adoucit l'aridité minérale de l'amphithéâtre et souligne son architecture. Les plantations marquent les seuils d'entrée du site, des arbres offrent un **espace de fraîcheur et de repos** au niveau des gradins (assises) et des plantes méditerranéennes animent l'arène d'un **paysage changeant au fil des saisons**.

COUPES



CYCLES#2 - Espace spectateurs - coursive

En adéquation avec le projet architectural, nous envisageons la coursive comme un lieu de **promenade** et de **contemplation**, à la fois **libre** et **panoramique**. L'espace spectateurs offre un **lieu de détente** autour des vestiges, tout en tissant un **lien sensible entre l'histoire, le paysage, la ville et les habitants**.



Un lieu de promenade et de détente

Des **assises incurvées jalonnent le parcours**, tout en permettant une circulation confortable pour les poussettes et les PMR. Elles invitent au **repos sans rompre la lecture du site**. Des **voiles d'ombrage** complètent ce confort, apportant fraîcheur et protection.

Les passe-vues expérimentiels

Des **poteaux verticaux scandent la coursive et rythment la déambulation**. Évocation du cadran solaire, ils rappellent le lien des Romains au temps et à la lumière. Par endroit, ils se prolongent et soutiennent des voiles d'ombrage, propices au repos et à la contemplation. Plusieurs poteaux sont équipés de **passe-vues ajustables en hauteur**, garantissant une **accessibilité** à toutes et tous. Ces passe-vues **pointent des zones spécifiques** à l'intérieur du site; le visiteur fait défiler des visuels grâce à une manette et observe des reconstitutions du passé, qui se superposent aux vestiges. Deux séquences-types sont proposées: l'une propose une immersion dans le passé par étapes - vue d'ensemble, focus sur un détail, rencontre avec des personnages antiques. L'autre **relie l'amphithéâtre à son contexte urbain antique** - vue d'ensemble, élargissement sur un autre monument romain, contextualisation dans la cité. Chaque visuel est accompagné d'une **phrase de mise en contexte** en français et en anglais, voire en allemand.

Une scénographie en trait d'union entre coursive et arène

Les escaliers menant à l'arène s'appuient sur des murs parés de **strates en terre projetée**, qui évoquent les **couches archéologiques de l'amphithéâtre**. Des **lettrages en bronze signalent les grandes étapes de son histoire**, de la fondation à la redécouverte.



Passes-vues : storyboard séquence 1 (Calendes, 1^{er} janvier 122 de notre ère, vue sur les gradins nord pendant l'après-midi)

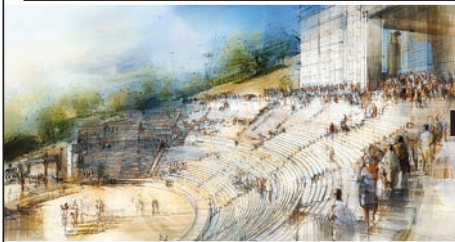


Après avoir renouvelé leurs vœux à l'Empereur, les habitants profitent des jeux depuis les gradins nord.

Les femmes et les enfants promettent place dans les hauteurs pour admirer les combats de gladiateurs.

Sulpicia et son fils Quintus acclament Germanus, un rétiaire habile, armé de son filet et de son trident.

Passes-vues : storyboard séquence 2 (vers 150 de notre ère, sortie de l'amphithéâtre en fin d'après-midi)



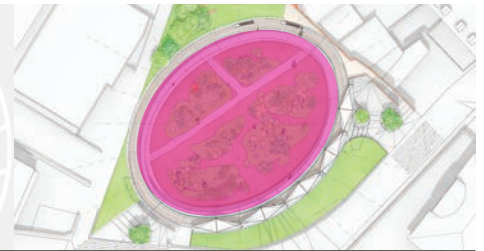
Les gradins se vident: un groupe de vétérans se lève et quitte l'arène après les jeux.

Les vétérans gagnent le forum, conversant de campagnes passées et de leurs devoirs civiques.

Sous le portique, les vétérans prolongent le lien entre arène, forum et mémoire dans la vie de la cité.

CYCLES#3- Espace gladiateurs - arène

Au cœur de notre cadran solaire, l'arène est un **lieu vivant et évolutif**, à la fois **didactique** et **convivial**. L'espace gladiateurs invite à la **découverte** et favorise la **transmission des savoirs** grâce à des dispositifs scénographiques discrets et **réversibles**, à même de s'effacer au profit de campagnes de fouilles ou d'une programmation événementielle douce, **respectueuse du site et de ses riverains**.



Les repères didactiques

Un ruban sérigraphié court sous la toiture de la coursive. Il **capte le regard** et **accompagne la déambulation** à travers l'arène. Sur le pourtour de la coursive, des **arêtes saillantes** prolongent la logique radiale de l'architecture, comme autant de **repères horaires sur un cadran solaire**. Ces dispositifs scénographiques - **repères didactiques** - mettent en exergue des **points d'intérêt, sans interférer avec l'observation directe des vestiges**. Chacun d'entre eux associe des éléments textuels (vulgarisation ou sources anciennes) et iconographiques (fouilles, objets, dessins scientifiques) en plusieurs langues. En fonction des heures de la journée et des saisons, le soleil vient lécher l'un ou l'autre de ces dispositifs, générant ainsi une **évolution perpétuelle de la scénographie au fil du temps**.



Les stèles didactiques

Prolongement des repères sur la coursive-cadran, des **stèles réversibles** investissent le cœur de l'arène, intégrées dans le projet paysager. Elles peuvent être **adaptées pour les publics en situation de handicap visuel**, grâce à des **contenus tactiles**. Les dispositifs didactiques dans l'arène et sous la coursive sont assez nombreux pour **traiter chaque point d'intérêt archéologique ou architectural** relevé par la Commission scientifique, tout en élargissant le propos aux **usages antiques de l'amphithéâtre** (préparatifs et chasses le matin, exécutions à midi, combats l'après-midi, etc.). Cette **scansion autour de la coursive-cadran** inscrit la visite dans une **lecture vivante et incarnée**, en résonance avec la symbolique solaire qui rythme le pourtour de l'arène. Les dispositifs didactiques garantissent une **expérience autonome**, sans médiation humaine.



Repères didactiques sous la coursive: carcer Sud

Espace de médiation



Stèles didactiques au cœur de l'arène: puits et coffrage en bois, arène et structures en creux



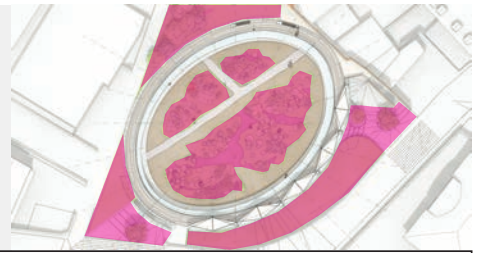
Au pied du remblai nord, une baie vitrée laisse apparaître un espace de médiation et de services ludique et fonctionnel, à l'arrière des vestiges. Conçu en priorité pour les scolaires, il s'adresse aussi aux familles et aux visiteurs individuels. Il se compose de trois salles complémentaires:

- **L'accueil** (toilettes, vestiaire et casiers).
- **Un cabinet de curiosité librement accessible** (présentation de facsimilés à toucher, tables et chaises).
- **Une salle de médiation à disposition des médiateurs culturels du Musée romain** (dispositifs de médiation interactifs et sensoriels).

CYCLES#4 - Espace paysager

L'Amphithéâtre de Nyon : une scénographie végétale pour un monument romain en mouvement

L'amphithéâtre de Nyon est le seul monument romain à ciel ouvert qui a conservé sa **forme d'origine** et se trouve encore sur son site de construction. C'est également le seul **espace antique** susceptible de retrouver sa fonction première : celle d'un **espace public**. Un site à réinventer, s'accrochant au futur parc de Perdtemps, **reliant le centre-ville de Nyon et le lac**.



Une scénographie du vivant

Notre concept propose une scénographie accompagnée par le végétal, pensée comme un récit à travers le temps, l'espace et les usages. Le végétal devient un marqueur de temporalité, évoquant l'évolution du site, ses strates historiques, mais aussi sa capacité à se transformer au fil des saisons, comme un cadran solaire vivant. Il accompagne la redécouverte du lieu par les usagers d'aujourd'hui : habitants, promeneurs, curieux, enfants, spectateurs, artistes... **Il ne s'agit pas de "décorer" les ruines, mais de co-habiter avec elles, dans une approche sensible de la conservation, du mouvement et de l'inclusion.**

Deux espaces scénographiques se répondent :

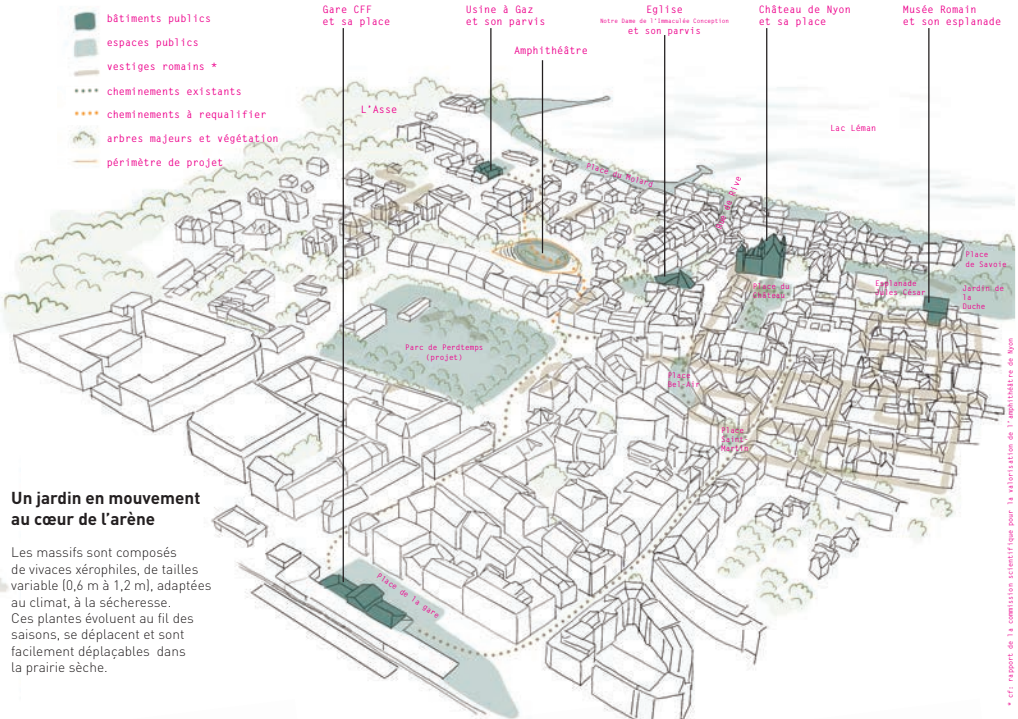
- **L'espace spectateurs**, qui longe la course, surplombe l'arène, et embrasse le grand paysage entre lac et montagnes.
- **L'espace gladiateurs**, qui descend dans l'arène, traverse les vestiges, emprunte les cheminements, et vit le lieu de l'intérieur.

Chaque parcours est ponctué de gestes végétaux, de mobiliers, d'ombres, de surprises.

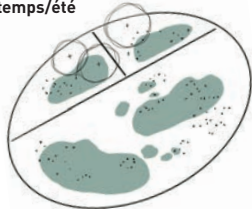


Un jardin en mouvement au cœur de l'arène

Les massifs sont composés de vivaces xérophiiles, de tailles variable (0,6 m à 1,2 m), adaptées au climat, à la sécheresse. Ces plantes évoluent au fil des saisons, se déplacent et sont facilement déplaçables dans la prairie sèche.

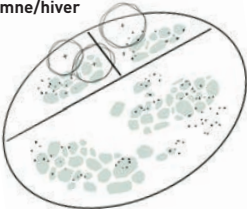


printemps/été



Au printemps/été, les plantes s'épanouissent généreusement dessinant des volumes amples. Le vert domine l'espace, parsemé de petites perles de couleurs des fleurs délicates et accompagnées par le gravier.

automne/hiver



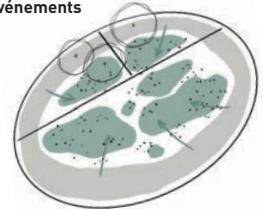
En automne/hiver, le décor change et se fait plus sobre. Les vivaces s'imposent par leurs structures sèches, captent la lumière rase et murmurent une musique discrète au gré du vent.

campagnes de fouilles



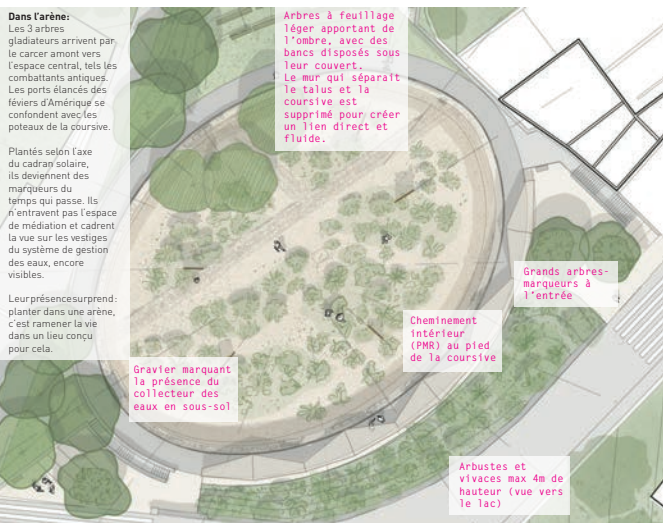
Ces plantes accompagnent la traversée de l'arène. Non ligneuses, elles sont déplaçables et suivent le rythme des fouilles : un jardin en mouvement, vivant et évolutif. Rien n'est jeté, les plantes sont divisées, puis replantées ailleurs, poursuivant leur cycle. C'est une manière de considérer le végétal non comme un décor, mais comme une matière vivante, précieuse et respectée. L'arène vit.

événements



Ces massifs déplaçables, permettent de réinventer le parcours à chaque cycle. Le site reste traversable, mais jamais de la même manière : il n'y a pas de chemin figé, seulement un tracé d'opportunités qui se dessine entre les massifs. Cette souplesse laisse place à l'imprévu, aux usages multiples, et ouvre l'espace à des événements ponctuels ou spontanés.

LE JARDIN DE L'AMPHITHÉÂTRE - PLAN MASSE AU 1:200



Dans l'arène :
Les 3 arbres gladiateurs arrivent par le carcer amont vers l'espace central, tels les combattants antiques. Les ports d'Aménique se confondent avec les poteaux de la course.

Plantés selon l'axe du cadran solaire, ils deviennent des marqueurs du temps qui passe. Ils n'entravent pas l'espace de médiation et cadrent la vue sur les vestiges du système de gestion des eaux, encore visibles.

Leur présence surprend : planter dans une arène, c'est ramener la vie dans un lieu conçu pour cela.

Arbres à feuillage léger apportant de l'ombre, avec des bancs disposés sous leur couvert. Le mur qui séparait le talus et la course est supprimé pour créer un lien direct et fluide.

Grands arbres-marqueurs à l'entrée.
Cheminement intérieur (PMR) au pied de la course

Gravier marquant la présence du collecteur des eaux en sous-sol

Arbustes et vivaces max 4m de hauteur (vue vers le lac)

Vivaces xérophiiles qui se déplacent dans prairie sèche



Lavande vraie Santoline Origan sauvage

Références et ambiances



Structure sèche en hiver Un jardin de garrigue, adapté au site et au climat (© La Méditerranée dans votre jardin - Olivier Filippi)



Thym commun Saugue officinale Lâche d'Amérique



Fontaines à boire, disposées aux entrées du site Arbres gladiateurs (février) Gradiés à l'ombre des arbres

Groupe 2 : Erbat architectes, Fabien Roy, Amélie Hautier - Fabien Roy studio - Freelance, Charlotte Roche-Meredith

« sans titre »

PROJET LAUREAT

Les auteurs font une lecture fine et contemporaine du site archéologique. Ils proposent un dispositif de scénographie sensible et adapté sous la forme d'éléments poétiques, low tech et réversibles pour transmettre l'ampleur et la richesse du monument. Ce dispositif se compose d'installations en métal anodisé disposées sur un parcours libre, elles font référence à des objets emblématiques de l'époque romaine : armures, pièces de monnaies ou autres artefacts. Ce choix permet une cohérence et une harmonie visuelle et opère un dialogue subtil entre le métal et la pierre. Les contraintes imposées par le contexte archéologique sont intégrées et respectées.

Le parcours lié à la médiation débute hors du site de l'amphithéâtre proprement dit. Un mât dressé implanté sur la rue de la Porcelaine, visible de loin, signale le monument et indique l'entrée côté ville qualifiée par un arbre. Un repère fixé dans la partie supérieure de la mâture renseigne de façon indicative sur la hauteur des gradins d'origine. Le développement d'une promenade dans la ville inspirée par cette signalétique et rassemblant les vestiges romains est suggérée.

A l'intérieur de l'arène et conformément aux gabarits définis dans les documents remis aux concurrents, les auteurs proposent de prolonger la couverture des vestiges vers l'intérieur de l'arène afin d'en assurer la meilleure protection possible. Cet ouvrage protecteur assure de plus un confort climatique nécessaire et bienvenu pour les visiteurs en les abritant du soleil ou de la pluie. Une structure ponctuelle constituée de poteaux situés du côté intérieur du mur de l'arène et dans une zone qui épargne ses fondations est rajoutée pour reprendre les charges de la casquette dont la dimension a été amplifiée.

Cette nouvelle structure est mise à profit comme support pour du matériel didactique ou l'accrochage d'éléments sélectionnés en fonction des manifestations ou autres événements organisés sur le site. Poursuivant la polyvalence du dispositif au service de la scénographie et de l'événementiel par l'organisation de projets multiples dans le site, un système de crochets permet de modifier l'aménagement et l'usage de certaines zones (câbles tendus pour des vélums, accroches de guirlande lumineuses, écrans ou voilages). Une distribution électrique est intégrée sous la couverture des vestiges et vient renforcer l'équipement technique de l'ensemble.

Les auteurs développent un concept scénographique qui se décline sous la forme de plusieurs installations ponctuelles conçues pour enrichir l'expérience du visiteur par l'activation des sens : la vue, le toucher, l'ouïe. Ils imaginent ainsi un système durable, réversible et minimal composé d'objets, de matières, de sons et d'invitations à la promenade. Le tout dialogue avec le lieu, sans jamais le dénaturer. Le parcours de la visite se fait au gré de l'envie du visiteur libre de choisir un point d'intérêt signalé par une image, un jeu d'ombres, une installation ou un son.

Qualifié d'élément central du projet dans le texte explicatif remis par les auteurs, un caniveau à ciel ouvert constitué de blocs de béton recyclé et parcouru sur sa surface par un léger filet d'eau renseigne sur la présence de l'ancien collecteur dissimulé dans le sol. L'ouvrage articule et structure l'espace, offre une assise aux visiteurs et sert de support pédagogique, évoquant avec poésie les systèmes hydrauliques antiques.

Le local de médiation diffuse un contenu multimédia et complète le dispositif d'ensemble. Il est aménagé pour accueillir classes d'élèves et groupes de visiteurs. L'espace est ouvert sur l'arène et le fond de la pièce jouit d'une lumière zénithale qualifiant cette partie du local.

Lors de son analyse, le collège d'experts a relevé la grande qualité de la proposition et la justesse des moyens mis en œuvre. Son évaluation s'est notamment fondée sur le niveau d'interprétation adopté, poétique et tangible, la grille de lecture choisie, fine et sensible et à même d'éveiller la curiosité suscitée par le monument et ses vestiges, le vocabulaire formel, contemporain, riche et créatif, la matérialité évocatrice des installations et l'appel aux sens en sollicitant la vue, le toucher, et l'ouïe.

La dimension publique de la proposition a également été jugée très convaincante par le collège. A titre d'exemple, l'épanouissement de la couverture des vestiges pour rendre, par cet abri, l'arène plus accueillante pour les visiteurs et l'installation d'une assise associée au caniveau et rafraîchie par son filet d'eau participent à la qualité du projet et renforcent le potentiel d'appropriation du site par un large public.

A la connaissance des différents éléments décrits et rassemblés ci-dessus, le collège est d'avis que la complémentarité et les prolongements entre le projet d'architecture et le dispositif de scénographie offrent un grand potentiel et permettront d'obtenir une solution contemporaine, durable, ludique, sensible, cohérente et homogène, au service du monument et de ses vestiges, favorisant ainsi l'expérience immersive des visiteurs. La vocation d'espace public du site est également servie par la proposition dont l'aménagement sobre et judicieux se prête à l'organisation d'événements respectueux du contexte.



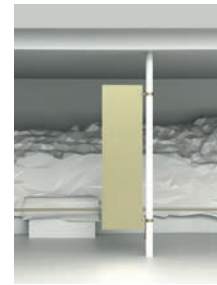
«Hey regardez, il y a quelque chose là-bas en bas!»



«Wow! Les gradins étaient donc si grands!»

Des supports informatifs modulaires fixés par brides sur les poteaux se déclinent en trois niveaux de lecture. Quelques lignes au caractère génériques permettent au tout public de comprendre la thématique, un texte plus étoffé fournit davantage de détails et enfin un QR code permet aux connaisseurs d'approfondir leur savoir et aux allophones d'avoir les informations dans leur langue. Ces supports exposent également du contenu plus général permettant de comprendre la présence romaine dans le contexte de la Suisse romande.

«Il paraît que le sommet du mât annonçant l'amphithéâtre représente le haut des gradins d'origine! Allons visiter ces vestiges...»



«Tu as vu, il y a un QR Code si tu veux en savoir plus!?»

Présentation du concept général

Notre intervention propose une lecture sensible et contemporaine du site archéologique, sous forme d'éléments tangibles, low-tech et réversibles pour comprendre l'ampleur et la richesse historique de l'amphithéâtre et qui permet de s'adapter aux potentielles futures découvertes archéologiques.

Cohérence matérielle et réversibilité

Tous les objets du parcours sont conçus en métal anodisé couleur laiton, en référence à certains objets emblématiques présents dans les amphithéâtres romains (armures, monnaies ou autres artefacts). Ce choix permet une harmonie visuelle, un dialogue subtil entre le métal et la pierre et garantit la réversibilité de tous les éléments si nécessaire.

Signal dans la ville

À l'extérieur du site, un mât de signalétique implanté rue de la Porcelaine matérialise le sommet des gradins originaux. Une longue-vue placée à l'intérieur de l'arène permet d'en révéler la hauteur d'époque. Ce même mât, visible depuis l'espace public, sert aussi de repère d'entrée pour guider le visiteur vers le site. Il est traité dans le même langage matériel (métal de couleur laiton) que l'ensemble du mobilier. Nous pourrions imaginer une cohérence de la signalétique à l'échelle de la ville pour un parcours reliant l'amphithéâtre, le musée romain de Nyon et les colonnes romaines.

Extension de la couverture

La couverture projetée est étendue vers l'intérieur de l'arène, dans le respect du gabarit défini par la Ville de Nyon, afin de protéger efficacement les vestiges par temps pluvieux et venteux. Cette casquette protectrice assure également un meilleur confort climatique pour le visiteur (en le protégeant du soleil et de la pluie), tout en soulignant la géométrie du monument. Nous introduisons une série de poteaux métalliques structurels, implantés dans l'arène afin de supporter la couverture plus

généreuse proposée. Leur emplacement se situe dans une zone qui permet l'exécution de fondations. Leur esthétique contemporaine affirmée dialogue sans ambiguïté avec les vestiges.

Dispositifs légers et modulaires

Nous profitons de la présence des poteaux à l'intérieur de l'arène pour en faire des supports pour du matériel didactique mais également d'accrochages polyvalents. Un système de crochets amovibles permet de modifier au besoin l'aménagement de certaines zones (câbles tendus pour voiles d'ombrage, accroche de guirlandes lumineuses, treillis métalliques tendus pour végétalisation verticale, etc.). Ces éléments permettent de répondre aux usages futurs sans altérer l'intégrité du site. Une distribution électrique dans le faux-plafond de la couverture permet de disposer d'alimentation et points lumineux sur le périmètre complet afin de répondre aux besoins de la muséographie ou de l'événementiel.

Expérience immersive et sensorielle

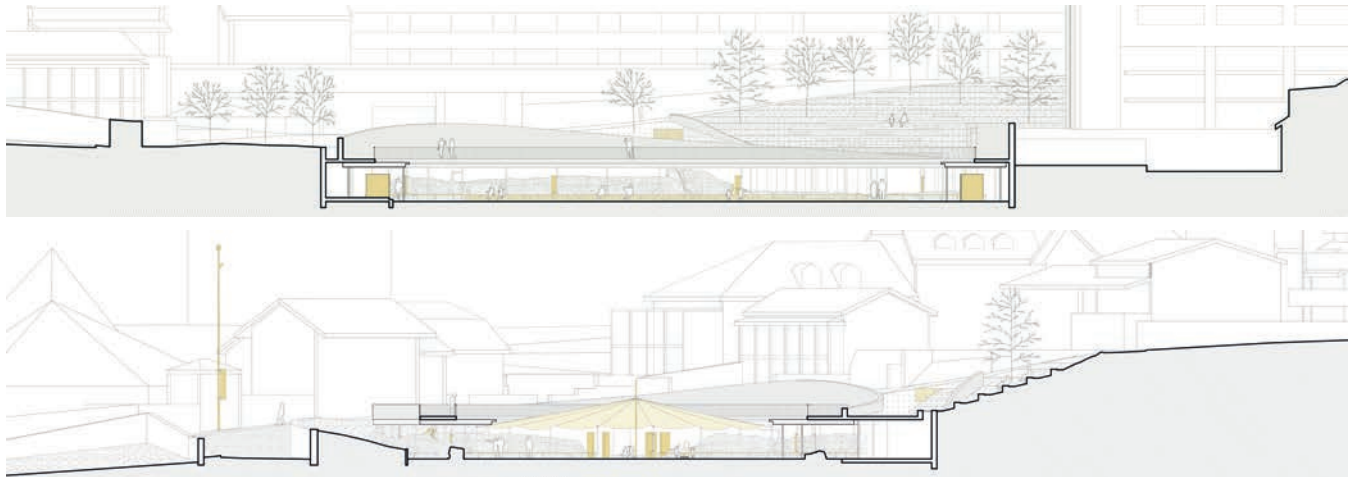
Le dispositif muséographique s'appuie sur des installations ponctuelles, conçues pour enrichir l'expérience du visiteur par l'activation de plusieurs sens: la vue, le toucher, l'ouïe. Objets, matières, sons et parcours dialoguent avec le lieu sans jamais le dénaturer. Ces dispositifs pensés « low-tech » sont réversibles et s'inscrivent dans une logique d'intervention minimale et évolutive.

L'eau comme fil narratif

Élément central du projet, un canalise à ciel ouvert finement dessiné, parcouru par un léger filet d'eau, reprend le tracé des anciennes canalisations romaines découvertes sous l'arène. Cette présence discrète et continue de l'eau devient support pédagogique, sensoriel et poétique, évoquant les systèmes hydrauliques antiques tout en réintroduisant de la vie au cœur du site. Les blocs de béton recyclé composant la structure de la fontaine sont simplement posés sur le sol. Une fine plaque métallique en laiton accueille l'écoulement de l'eau.



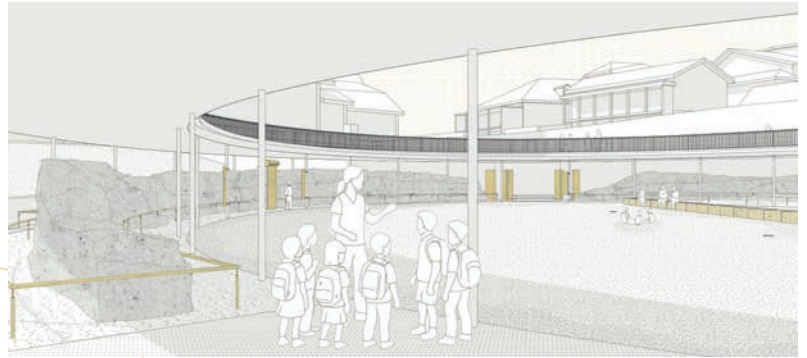
Plan de situation 1:2000



Coupes transversale et longitudinale 1:200



«Regarde, c'est une restitution grandeur nature d'une section du premier état du mur du podium!»



«Maintenant que je vous ai tout expliqué, je vous laisse faire le tour par vous-mêmes... je vous propose suivre la petite barrière qui longe les ruines. On se retrouve à l'espace médiation!»

12.

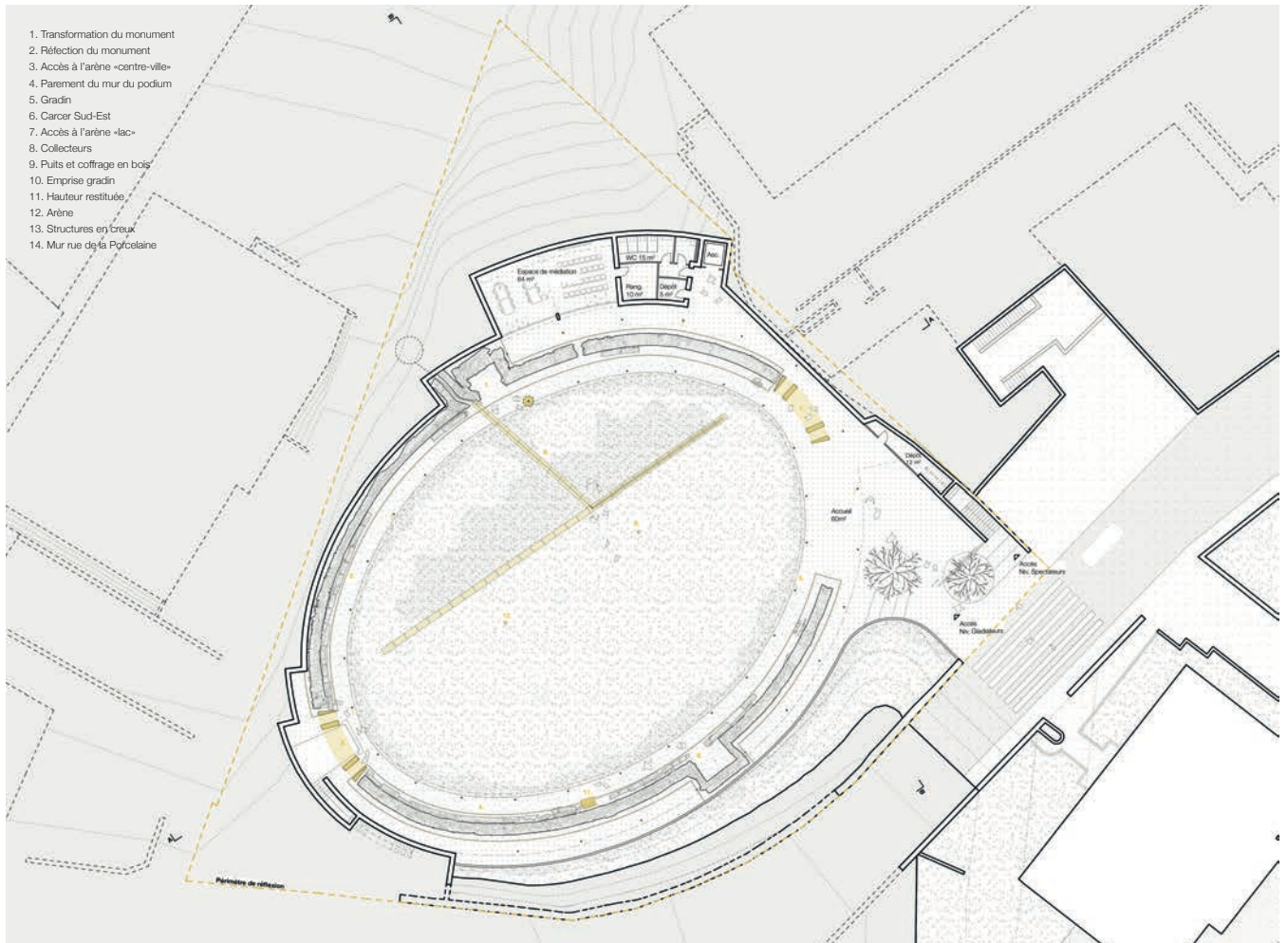
9.

1.

«Faisons une pause sur le banc-fontaine aménagé. Sais-tu qu'il symbolise le tracé exact de la canalisation romaine?»



«Papa, regarde ma galère romaine qui descend le ruisseau!»



1. Transformation du monument
2. Réfection du monument
3. Accès à l'arène «centre-ville»
4. Parement du mur du podium
5. Gradin
6. Carcer Sud-Est
7. Accès à l'arène «lac»
8. Collecteurs
9. Puits et coffrage en bois
10. Emprise gradin
11. Hauteur restituée
12. Arène
13. Structures en treux
14. Mur rue de la Porcelaine

Plan niveau gladiateur 1:200

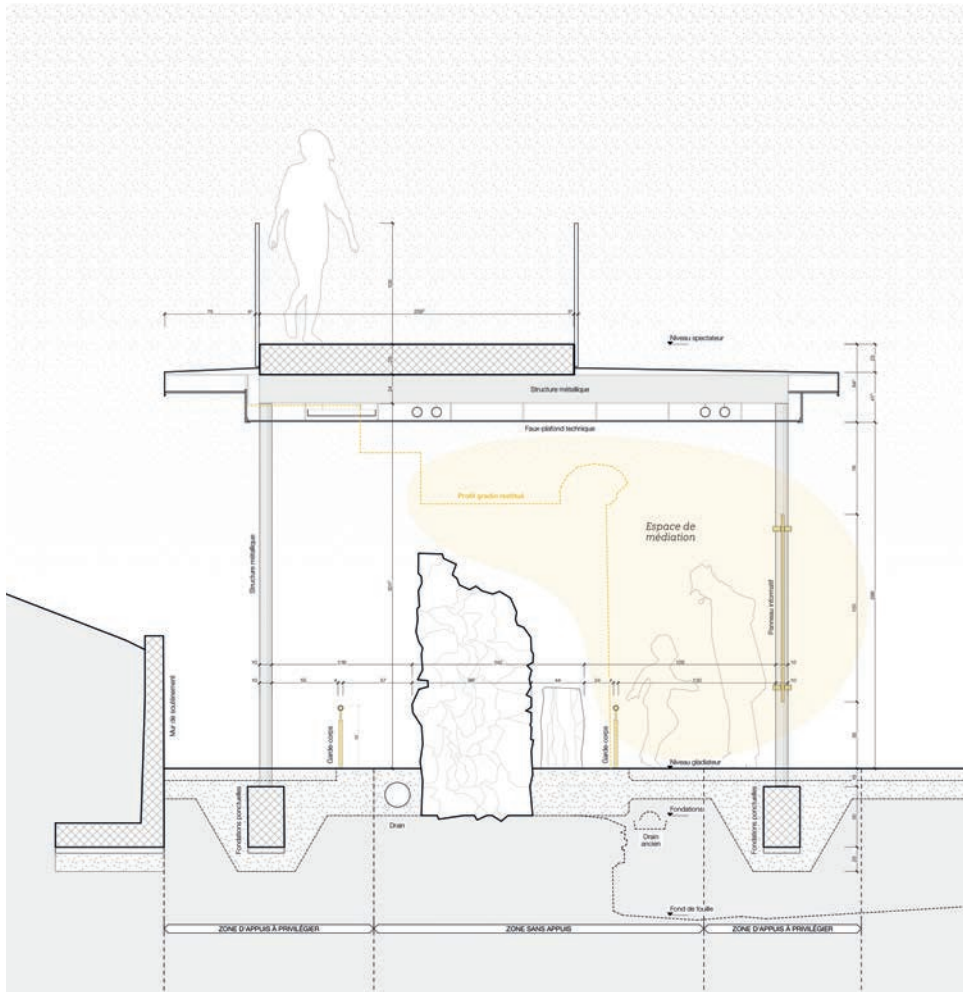
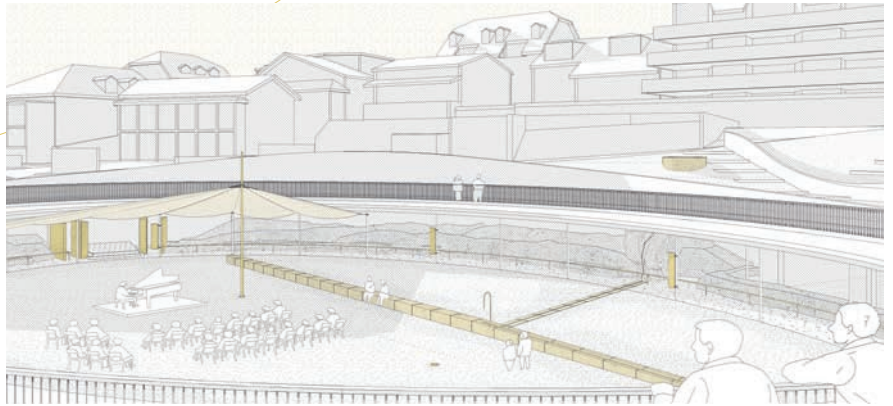




«Alors pour la petite histoire, il y a une porte à l'est qui symbolise la vie et une porte à l'ouest qui symbolise... la mort.»

7.

«Ahh je comprends maintenant : l'eau de la fontaine là-haut coule à travers les ruines jusqu'à la fontaine du bas, comme les infiltrations à l'époque...»



Coupe constructive 1:20

Usage événementiel

Les brides démontables qui se fixent aux poteaux permettent une mise en place d'une canopie d'éléments nécessaire à l'organisation d'événements ponctuels.

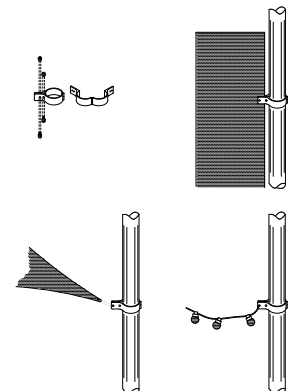
Brides évolutives

Nous avons pensé un système modulaire simple et efficace, capable de transformer l'amphithéâtre en un espace à la fois polyvalent et évolutif. Au cœur de cette démarche, des brides amovibles fixées sur les poteaux structurels ouvrent un champ d'usages variés, répondant aussi bien aux exigences muséographiques qu'aux besoins événementiels.

Ces dispositifs permettent :

- . L'accrochage de panneaux d'exposition, offrant une scénographie souple et adaptable.
- . La mise en place de voiles type "vélum", pour protéger du soleil un orchestre ou créer une ambiance conviviale lors d'un marché artisanal.
- . Le déploiement de guirlandes lumineuses ou d'installations temporaires, magnifiant l'espace lors d'événements nocturnes.

Ainsi, ce système transforme la contrainte structurelle en une ressource créative, capable de réinventer l'amphithéâtre selon les usages, les saisons et les publics.



Coupe constructive

Le concept architectural offre un espace à la fois généreux et protecteur, assurant une médiation climatique pour les vestiges romains comme pour les visiteurs.

Sous la toiture, un plafond technique intégré accueille un réseau électrique complet, avec des points d'alimentation tous les cinq mètres, permettant une évolution flexible des équipements et l'intégration de dispositifs multimédias.

Ce réseau alimente à la fois la mise en lumière des ruines, révélant leur matérialité, et l'accueil d'événements (orchestre, éclairage scénique, restauration, etc.).

La proposition conjugue ainsi protection, valorisation patrimoniale et évolutivité, pour un lieu vivant, ancré dans le présent et ouvert sur l'avenir.

Groupe 3 : Consortium LRS, Adrien Rovero, Adrien Rovero - Vincent Lamouroux - Camille Sauthier

« Continuum »

Le parti adopté cherche à prolonger le dialogue entre les vestiges de l'amphithéâtre et le projet des architectes dans une perspective de continuité. Celle-ci se nourrit de la mémoire du lieu et de son usage, actuel et à venir. Un lien entre passé, présent et futur est souhaité. Les auteurs déclarent vouloir élaborer un projet pluriel et accessible à l'ensemble des publics susceptibles de parcourir le site. Le résultat obtenu pourra être interprété avec des degrés de lectures multiples. Les notions de repères visuels et temporels, d'attraction et de rêveries sont également citées.

Si le parti scénographique proposé est orienté vers l'ouverture de l'amphithéâtre à des publics de toute provenance, vers la mise en valeur du patrimoine et vers l'activation de lieu en termes d'espace public, les auteurs soulignent de plus leur volonté d'installer et d'inventer dans le site un mode d'expérience unique. Cette expérience sera constitutive de la pérennité du lieu, précisent-ils.

De façon concrète, la proposition scénographique se décline sous la forme de trois éléments : les pierres, les gradins et l'espace de médiation. Le choix des matériaux inspirés des techniques romaines vise à favoriser des solutions modulables respectueuses du monument et un traitement contemporain.

Associées aux trois entrées, les pierres révèlent les accès et proposent des parcours incitant à la découverte du site. Par leur volume, leur composition dans l'espace et les inscriptions qu'elles contiennent, elles qualifient le lieu, favorisent des usages divers, incitent à la découverte, ou participent à la médiation. A titre d'exemple, l'entrée est qui reçoit neuf blocs, dont une spectaculaire pierre de remblai en équilibre et un dispositif d'assise collective, permet aussi une médiation sur des techniques de taille.

Trois gradins sont installés dans le site et orientés vers le centre. Les gradins nord situés sur le talus, à l'extérieur, ils jouissent d'un point de vue élevé avec un espace de pique-nique. Les gradins nord posés dans l'arène, à l'intérieur du monument, conçus pour être temporaires et démontables, leur position veut surprendre le visiteur. Enfin, les gradins sud, légèrement surélevés et visibles de l'extérieur, situés de façon à respecter la vue sur le grand paysage. Les choix constructifs et le traitement chromatique de couleur bleue confère à l'ensemble un aspect contemporain.

L'aménagement obtenu évoque un site en transformation, il invite aux déplacements ou à la contemplation, crée des attentes et pousse à la découverte du monument. L'organisation d'événements est favorisée par l'installation ponctuelle ou temporaire d'une scène ou d'un écran, renforçant ainsi le sens et la fonction de l'installation décrite ci-dessus.

Le projet est complété par le local de médiation logé sous le talus. Dédié aux ateliers pédagogiques, aux expositions et aux rencontres, son aménagement s'ouvre sur le grand vide de l'arène.

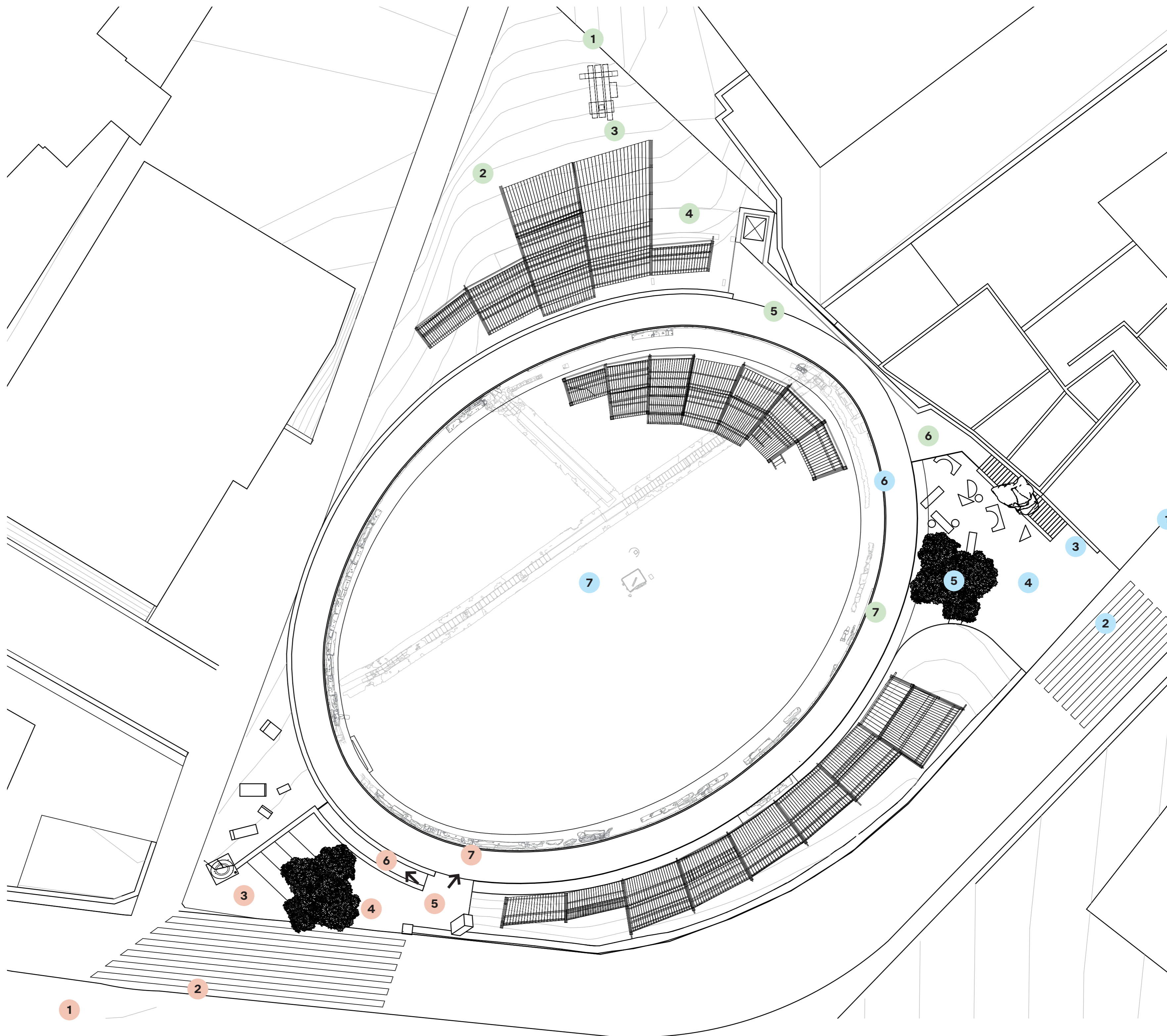
La médiation est graduée, partant d'éléments intrigant gravés dans les pierres pour aboutir à des contenus plus détaillés. Ceux-ci sont intégrés aux éléments architecturaux, les garde-corps de la coursive, à titre d'exemple, ou appliqués sous forme de pièces rapportées.

Le collège d'experts a reconnu l'intérêt de la réflexion et l'approche adoptée qui consiste à réaliser une installation sur le site, mettant en avant la transformation du lieu, le potentiel d'appropriation par le public et la poésie de l'œuvre. Il a cependant émis des doutes et des réserves sur plusieurs aspects essentiels, dont notamment : le manque de corrélation entre les trois propositions d'interventions, l'absence de végétation, le degré de permanence des gradins, leur réversibilité et leur durabilité.

Le rapport aux vestiges et les aides à la lecture des enjeux posés par le monument ont également été jugés peu convaincants. L'ambiguïté de la proposition concernant le type de gradins et le risque lié à une mauvaise interprétation par les visiteurs a également fait l'objet de discussions, de même que leur présence jugée très importante dans l'espace. La qualité de la proposition mérite cependant d'être soulignée.

Continuum

Plan 1:200



Au regard d'un site pensé à partir de son histoire, aussi bien archéologique, géographique, géologique que culturelle, le projet que nous souhaitons mettre en place au sein de l'Amphithéâtre de Nyon cherche à prolonger le dialogue entre les vestiges de l'amphithéâtre romain et son projet architectural, dans une perspective de continuité et de poétisation d'un patrimoine partagé.

Cette continuité exprime à la fois la mémoire du lieu, son usage actuel et son devenir, en établissant un lien entre passé, présent et futur. Un projet qui devient pluriel, capable de générer différents degrés de lectures et temps de regards, repères visuels et temporels, attraction et rêverie, pour l'ensemble des publics et des usages du lieu à venir.

Résolument orienté vers la rencontre des publics de toutes provenances, notre intervention scénographique s'appuie sur une dynamique d'aménagement qui favorise la mise en valeur du patrimoine culturel, historique et archéologique du site, pour activer et réactiver sa dimension publique, symbolique et spatiale, mais aussi et surtout, pour inventer un mode d'expérience unique et pour en constituer la pérennité.

Matériaux et références

Inspirés par les techniques romaines, nous travaillons principalement avec deux matériaux : **la pierre et le bois**. Ces matières permettent de créer des interventions contemporaines, modulables et respectueuses du site, sans effet de pastiche. La pierre, témoin d'époque, est utilisée de manière ponctuelle et signifiante, tandis que le bois réinterprète l'usage historique des gradins.

Les pierres

Les pierres, issues de carrières jurassiennes, portent des inscriptions latines qui dialoguent avec leur emplacement. Elles ne concurrencent pas les vestiges mais enrichissent l'expérience des visiteurs.

- ↳ **Entrée Ouest** : huit blocs signalétiques, dont une fontaine narrative rappelant l'ingénierie romaine et une pierre portant l'inscription *Amphithéâtre romain de Nyon*.
- ↳ **Entrée Est** : neuf pierres, dont une spectaculaire pierre de remblai en équilibre et un dispositif d'assise collective, permettant aussi une médiation sur les techniques de taille.
- ↳ **Entrée Nord** : un chemin de pierres menant aux gradins extérieurs, formant une invitation à la découverte et un point de vue privilégié.

Les gradins

Le bois, utilisé avec simplicité et modularité, permet de créer des **gradins contemporains** :

- ↳ **Gradins Nord extérieurs** : point de vue élevé avec espace de pique-nique.
- ↳ **Gradins Nord intérieurs** : temporaires, démontables, surprenants car placés dans l'arène.
- ↳ **Gradins Sud** : légèrement surélevés et visibles de l'extérieur, tout en respectant les perspectives sur le lac.

Leur traitement chromatique à l'huile teintée leur confère une dimension contemporaine et durable, tout en restant en dialogue avec le site.

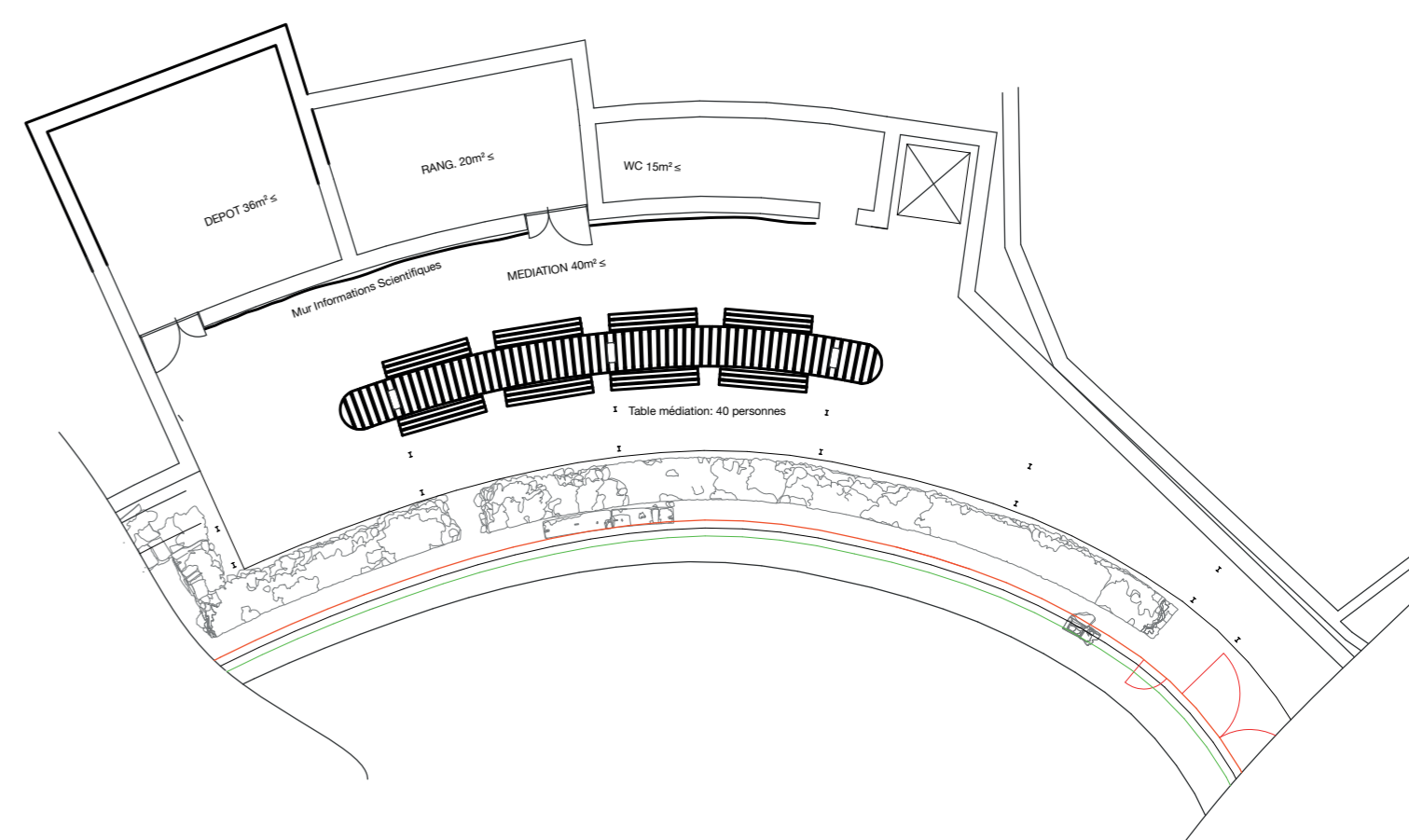
Le talus nord : médiation

Philosophie générale

Sous le talus, un espace abrité est dédié aux ateliers pédagogiques, expositions et rencontres avec des spécialistes. Il prolonge la visite et encourage le partage de savoirs.

Ce projet vise à réactiver l'amphithéâtre comme lieu vivant, où habitants et visiteurs se rencontrent. Chaque intervention — pierre, gradin, mobilier, signalétique — participe à une expérience commune, à la fois mémorielle et tournée vers l'avenir. Le projet assume sa dimension collective et évolutive : il se construit par strates, comme le site lui-même, dans un continuum de mémoire, d'usages et de transformations.

Plan médiation 1:100



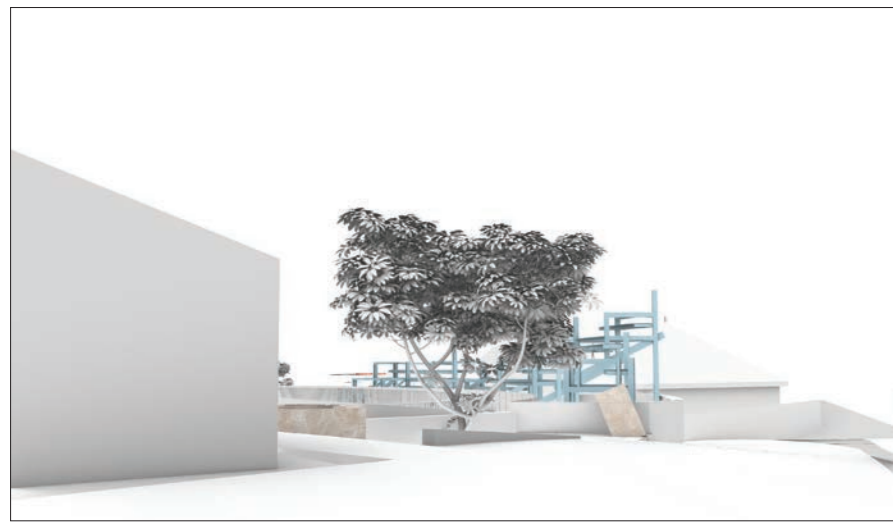
Simulation de pierre gravée



Continuum

👁️ Expérience visiteur
 🔍 Lien romain
 🏠 Activité

Parcours 1: Entrée ouest



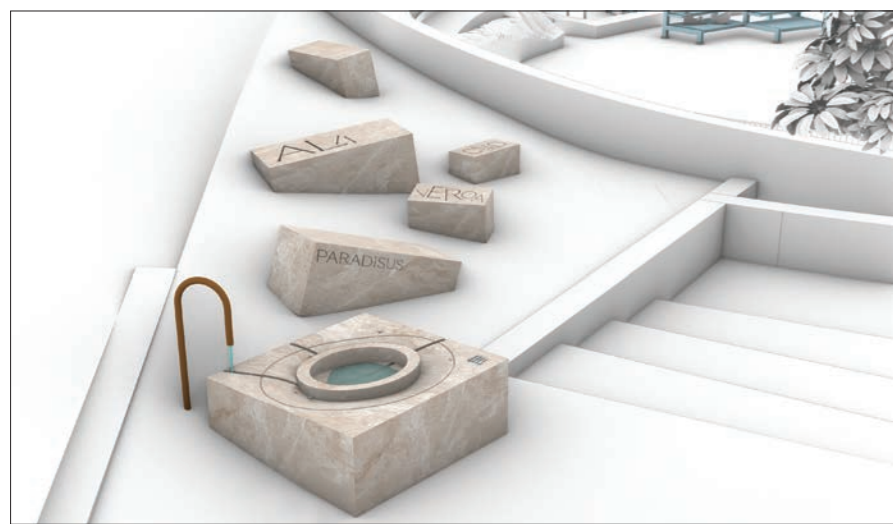
1

👁️ Le visiteur découvre une série de blocs de pierre et aperçoit les gradins.
 🔍 Bloc de pierre de taille
 🏠 Intriguer



2

👁️ Sur le talus, des pierres portent des inscriptions intrigantes et surprenantes. Il peut s'y asseoir ou prendre des photos de cette scène insolite.
 🔍 Bloc de pierre de taille
 🏠 S'asseoir, se photographier



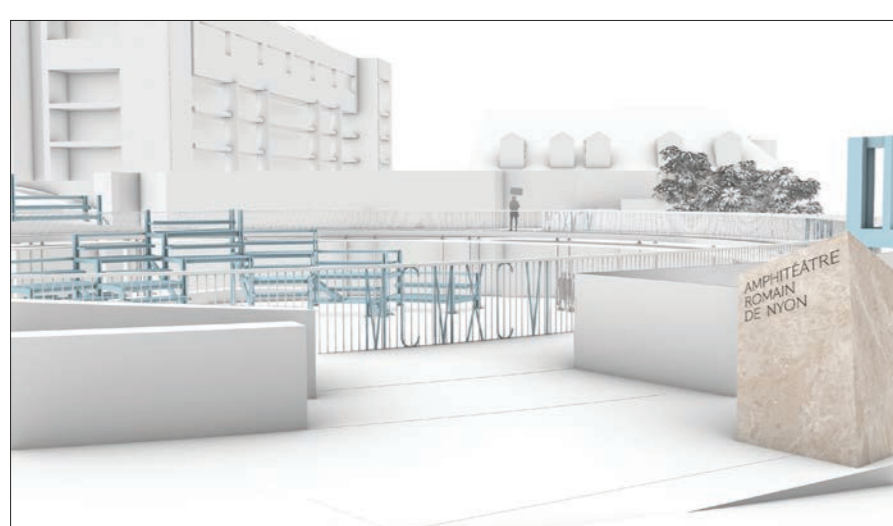
3

👁️ Une fontaine permet de se rafraîchir ou de remplir sa gourde. En s'approchant, il remarque que le chemin de l'eau traverse une maquette tactile du site.
 🔍 Les Romains et l'eau, parcours mal-voyant
 🏠 Se désaltérer



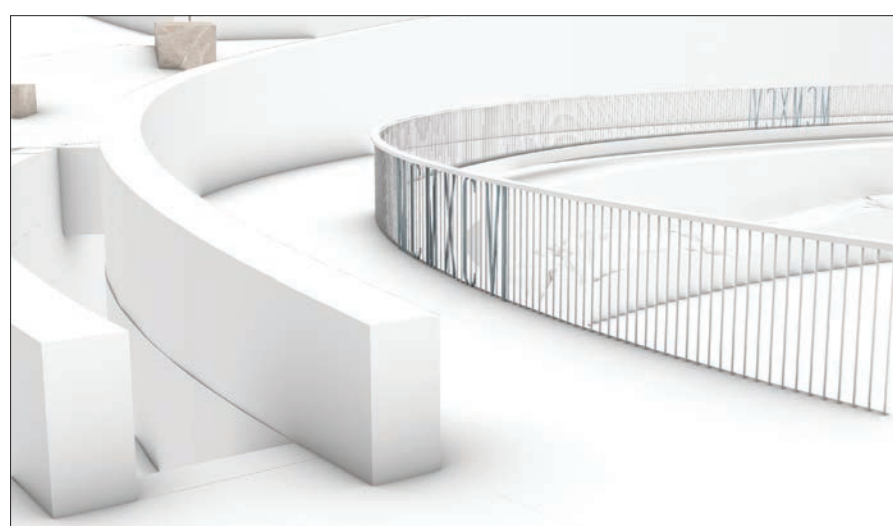
4

👁️ Une grande pierre indique clairement où il se trouve : l'amphithéâtre romain de Nyon. Plus de doute possible.
 🔍 Le seuil
 🏠 S'orienter



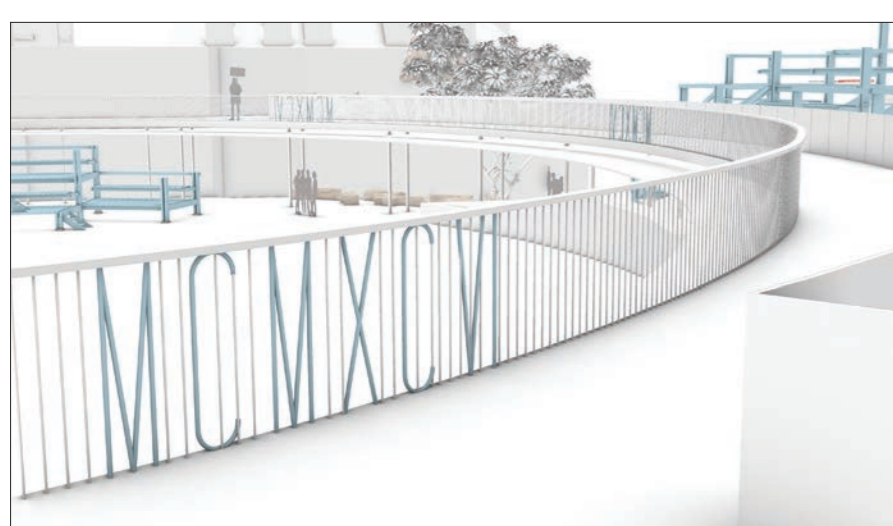
5

👁️ Il découvre le « Ring » et commence sa déambulation dans le site.
 🔍 L'arène
 🏠 Déambuler



6

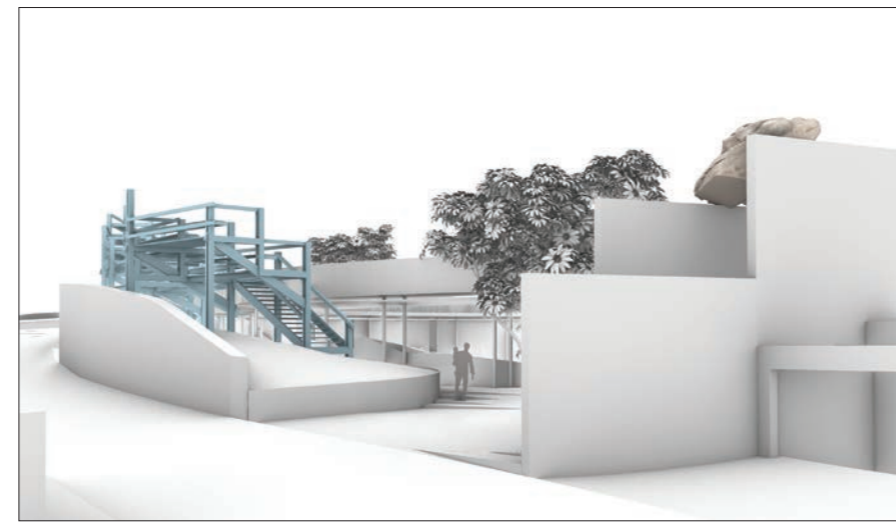
👁️ Il descend dans l'arène.



7

👁️ Ou bien il remonte le temps en longeant le garde-corps temporel.
 🔍 Les chiffres romains
 🏠 Se situer dans le temps

Parcours 2: Entrée Sud-Est



1

👁️ Le visiteur aperçoit les gradins et une pierre de remblai.
 🔍 Bloc de pierre - Gradins
 🏠 Intriguer



2

👁️ En s'approchant, il distingue un ensemble d'éléments qui lui font comprendre qu'il est le bienvenu.
 🔍 Bloc de taille, pierre & gradins
 🏠 Informer



3

👁️ Il emprunte l'escalier et découvre la pierre et son inscription.
 🔍 Un état de la pierre initial
 🏠 Rêver



4

👁️ Il s'installe sur les assises d'accueil et observe le dessin d'ellipse gravé sur le mur.
 🔍 Pierre de construction
 🏠 S'orienter, s'asseoir, s'informer



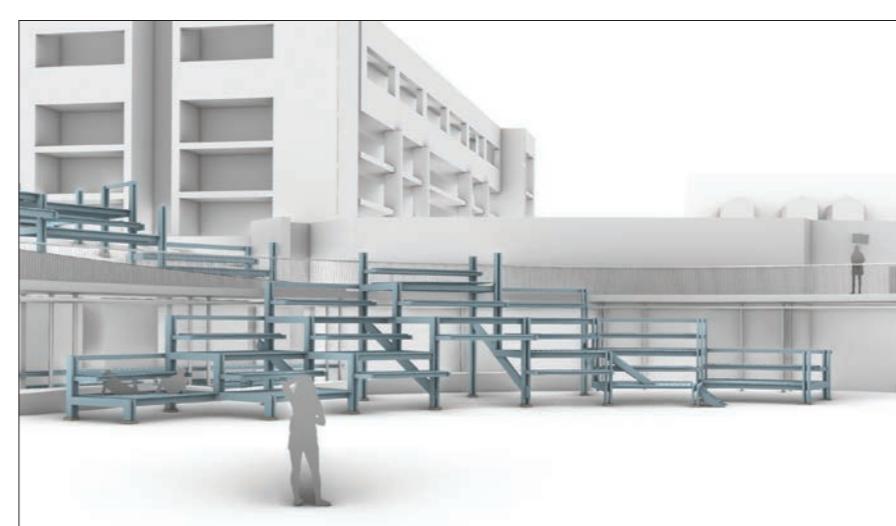
5

👁️ Il passe sous le « Ring » pour entrer dans l'arène.
 🔍 L'arène
 🏠 Découvrir



6

👁️ Ou alors il rejoint l'espace de médiation, où un mur d'informations scientifiques présente le lieu.
 🔍 L'arène
 🏠 Apprendre, se reposer, faire des activités



7

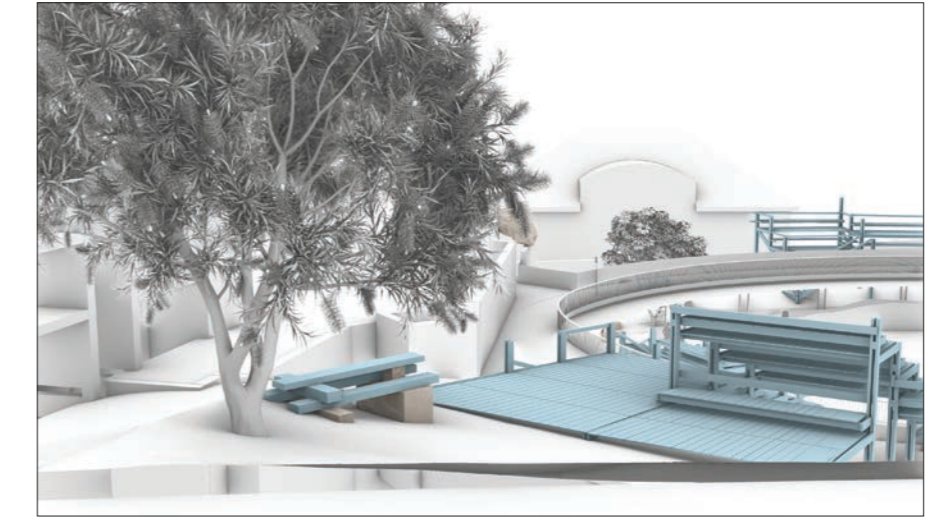
👁️ Dans l'arène, il explore le site : il peut s'asseoir sur les gradins « temporaires », se balader librement ou remonter sur le « Ring ».
 🔍 L'arène
 🏠 Découvrir

Parcours 3: Entrée Nord-Ouest



1

👁️ Par le chemin du Crozet, le visiteur aperçoit le site ainsi qu'une partie en pierre.
 🔍 Bloc de pierre de taille
 🏠 Intriguer



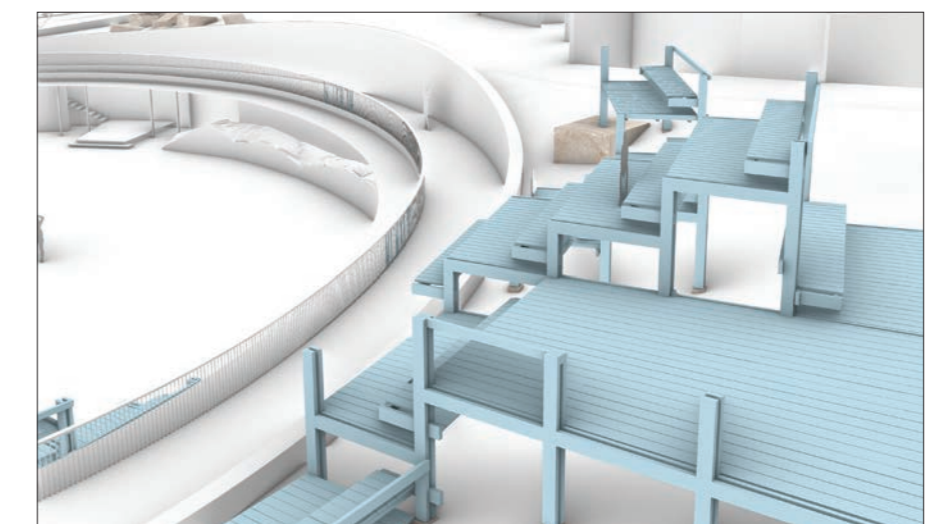
2

👁️ En s'approchant, il découvre un accès de plein pieds avec une table de pic-nic.
 🔍 Bloc d'épierre de taille, manutention blocs
 🏠 Se détendre, manger, faire des activités



3

👁️ Il atteint les gradins par le haut et par le deck.
 🔍 Gradins, arène
 🏠 Observer, s'allonger



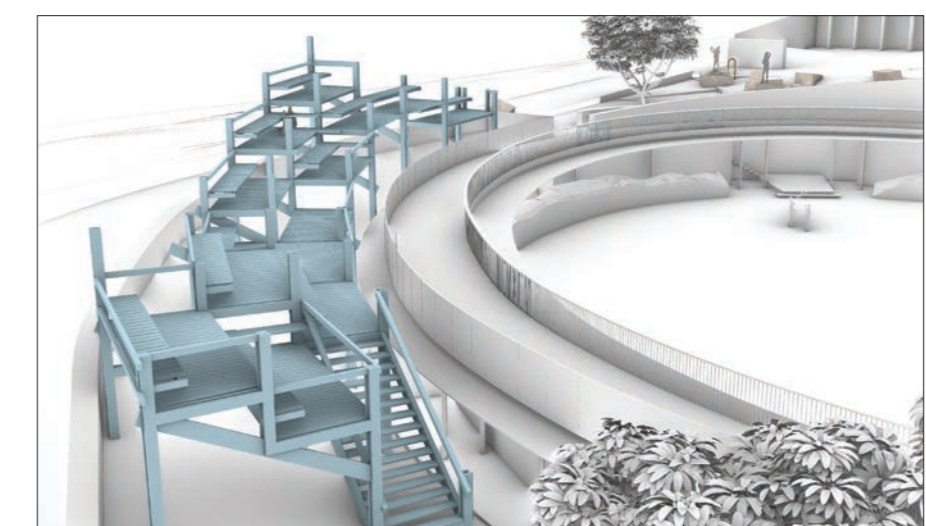
4

👁️ Il parcourt les gradins et découvre le site depuis les hauteurs. Puis, il descend vers le « Ring ».
 🔍 Gradins, place spectateurs, arène
 🏠 Découvrir, s'asseoir



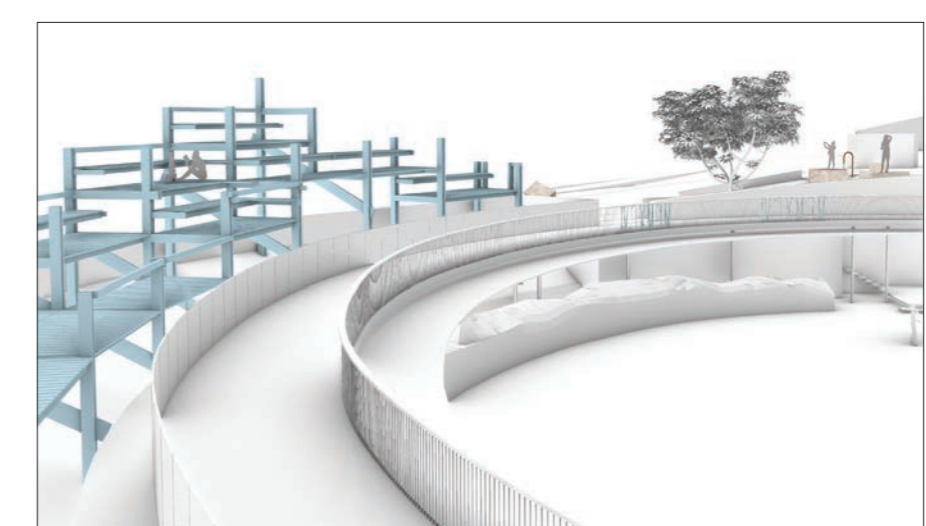
5

👁️ Il se dirige vers le sud, déambule et s'approche de la pierre de remblai pour descendre dans l'arène.
 🔍 Gradins, pierre brute
 🏠 Découvrir, déambuler



6

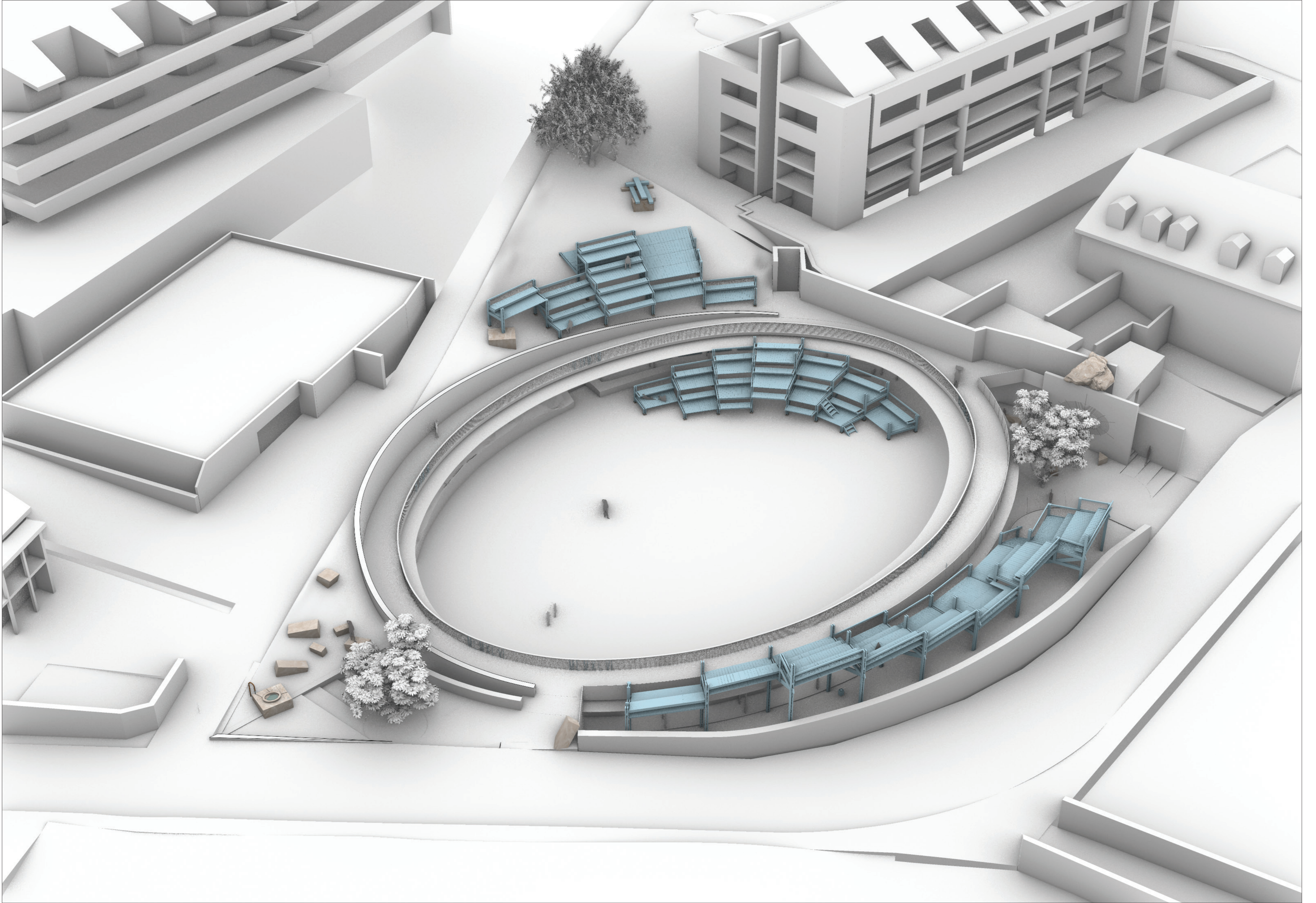
👁️ Il peut aussi continuer en longeant les gradins sud, sans toutefois pouvoir y accéder.
 🔍 Gradins, dates historiques
 🏠 Déambuler, s'informer



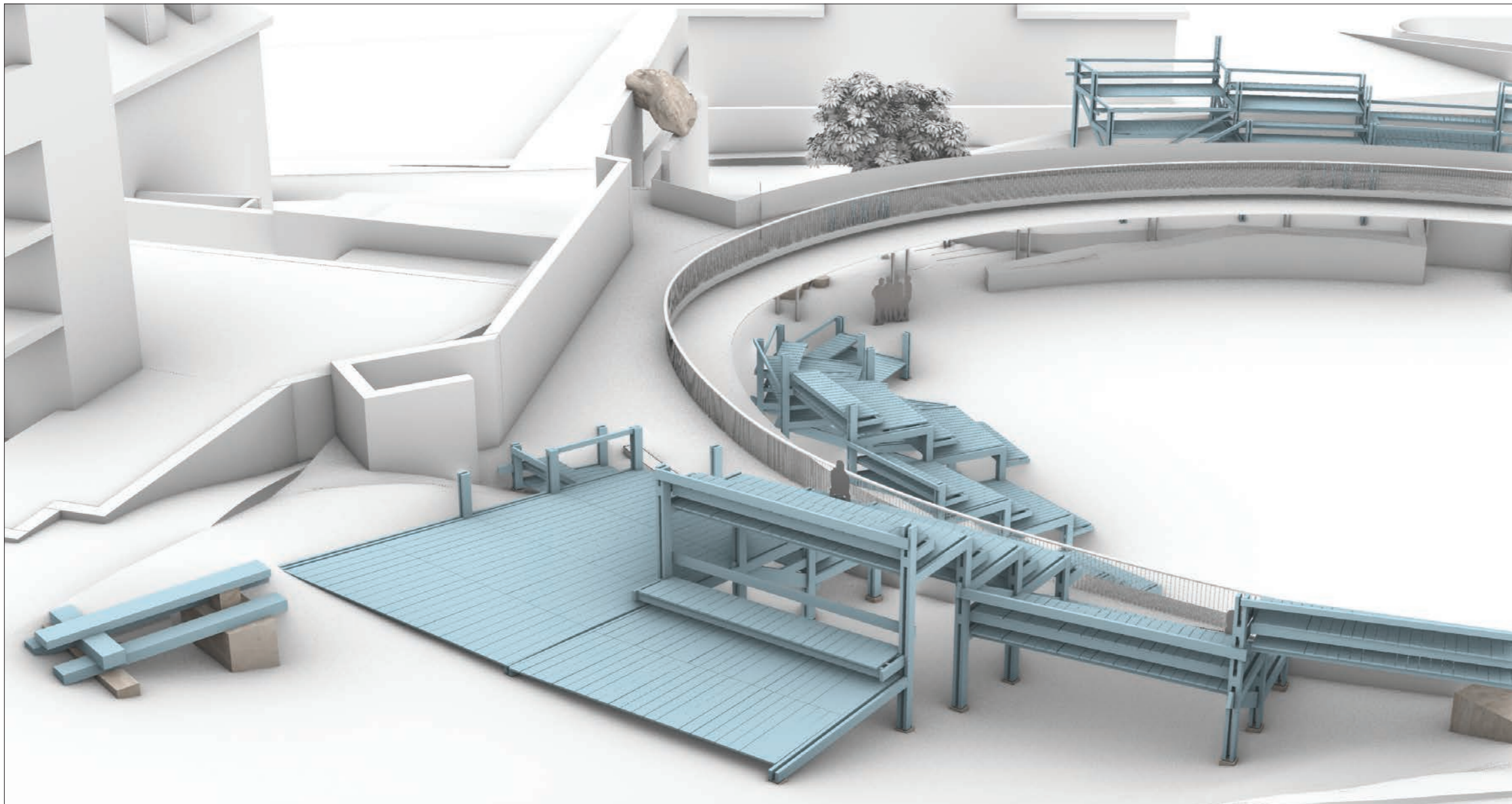
7

👁️ Il arrive alors vers l'entrée Sud-Ouest, où il boucle la boucle : sortir du site ou descendre dans l'arène.
 🔍 Gradins, dates historiques
 🏠 Déambuler, s'informer

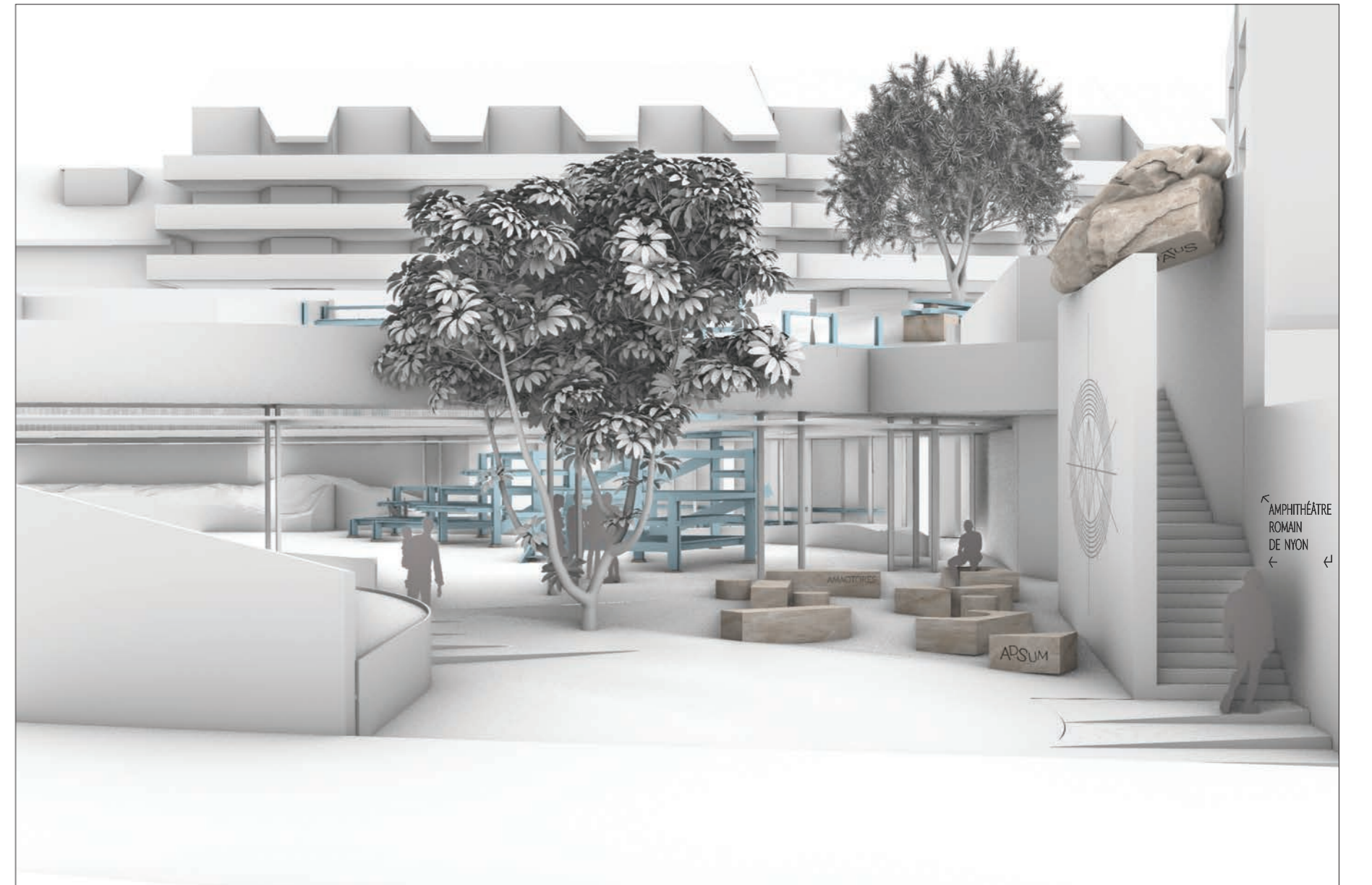
Continuum



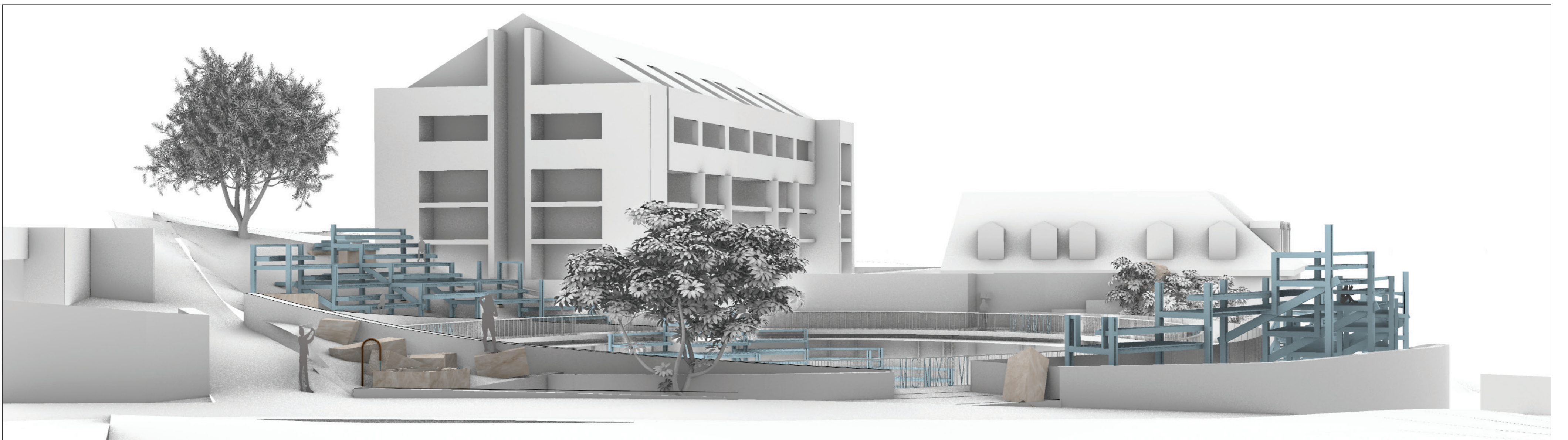
Vue aérienne du site



Entrée Nord



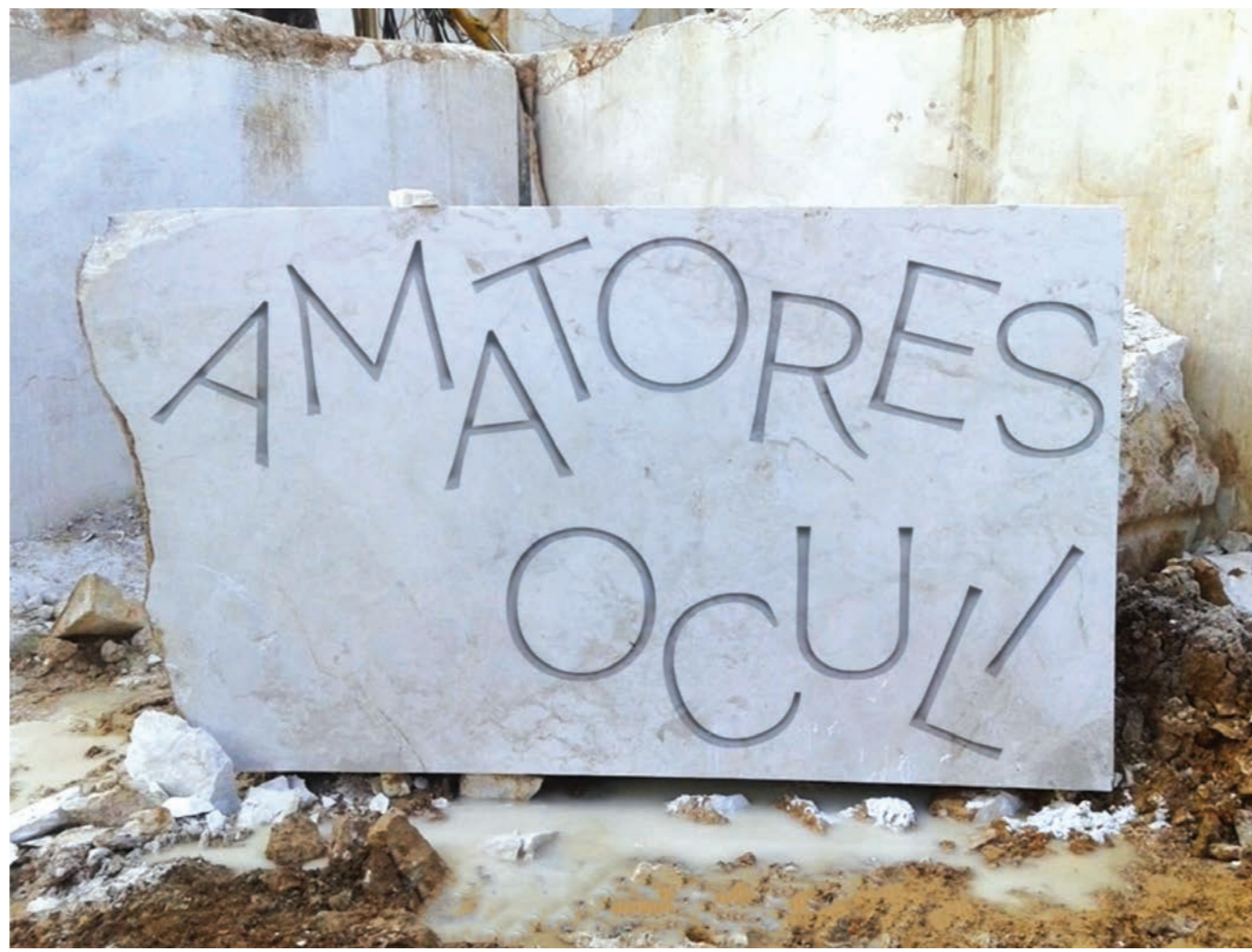
Entrée Sud-Est



Entrée Sud-Ouest

Continuum

Citations sur pierres géantes gravées



Signalétique grâce aux pierres dans la ville de Nyon



Esplanade des Marronniers



Musée romain de Nyon

- CAVEA Partie de l'intérieur d'un théâtre ou d'un amphithéâtre qui contenait les gradins sur lesquels s'asseyaient les spectateurs
- MAENIANUM Rangées de gradins s'élevant les unes au dessus des autres en cercle concentriques, comprises entre les passages horizontaux circulaires (Précinctones)
- SCALA Echelle, escalier
- FABULA Récit fabuleux
- ALIQUID CURAE HABEO Prendre soin de quelque chose
- ADSUM ALICUI REI Assister à quelque chose
- AD PORTAM ADSUM Se trouver (venir) à la porte de la ville
- ACQUIESCO SCRIBENS Trouver du soulagement en écrivant
- ALII VERBA CAELO EXSCULPUNT Certains liment les mots avec un ciselet
- ALIAM SENTENTIAM DE ILLIS VERBIS EXSCULPERE Sortir une autre signification
- AMATORES OCULI Yeux passionnés
- PARADISUS Jardin, paradis terrestre, eden
- EFFETATUS Rendu sauvage, non domestiqué
- DECLIVITAS Pente (vue d'en haut) de terrain, d'une surface
- SAPERE Sentir, savoir, comprendre
- HIC ET NUNC Ici et maintenant

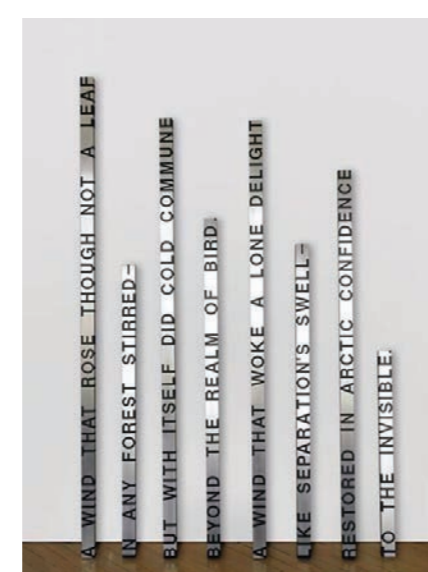
Références signalétique



Flèches directionnelles contre le mur



Chiffres romains sur les barres du garde-corps



Informations historiques sur les mains courantes (sérigraphie ou embossage)



Garde-corps temporel

Des dates, en chiffres romains, parsèment le garde-corps. Elles font référence à des moments importants de l'amphithéâtre, de sa création à nos jours.

Un complément d'information est à disposition du visiteur sur la main-courante.

MCMXCVI = 1996 = date de la découverte de l'amphithéâtre romain de Nyon



Référence formelle du projet



Maquette au musée romain de Nyon.

Proposition de garde-corps pour les gradins en bois



Autres éléments



Écran cinéma et autres éléments à développer pouvant se décliner sur le site

Matériaux

Proposition de revêtement du «ring» en béton désactivé de type terrazzo

Bois teinté à l'huile de lin

Thermolaquage bleu RAL 5024 Pastel Bleu



Groupe 4 : S - architectes - Magali Conus, Shai Sadras, Noam Sadras

« Molécules d'Histoire »

Les auteurs proposent une approche qui ne fige pas le passé, mais le réactive, l'habite et l'ouvre aux usages contemporains à travers une conception qui conjugue rigueur scientifique, imagination spatiale et médiation active. Il ne s'agit pas seulement de regarder les ruines, expliquent-ils, mais de les traverser, de les ressentir et de les vivre.

Le concept scénographique développe une narration ouverte et évolutive à même de s'adapter aux futures recherches archéologiques. L'organisation d'événements et la fréquentation du site en toutes saisons sont prises en compte. Deux niveaux d'expérience sont proposés : le niveau « *gladiateur* », une immersion par un contact direct du sol antique en marchant dans les pas des anciens occupants est imaginée, et le niveau « *spectateur* », en surplomb, pour lequel une lecture contemplative est favorisée.

Les supports scénographiques qualifiés d'outils par les auteurs se déclinent en quatre éléments. Le dessous de la passerelle revêtu d'une plaque en acier inoxydable reflétant le mur d'enceinte en constitue le premier élément.

Le deuxième support, toujours associé à la coursive, est matérialisé par deux rails auxquels seront suspendus des cartels, des panneaux explicatifs et des toiles dont les fonctions varient selon les situations : reproduction des volumes des vestiges ou valorisation de certains secteurs. Ces rails peuvent également recevoir balançoires, hamacs, toiles d'ombrages, rideaux ou écrans, selon les situations et les usages.

Le troisième outil correspond à la signalétique. Matérialisée par du métal forgé, elle est notamment appliquée au nord et au sud de l'ancien mur de soutènement de la rue de la porcelaine pour signaler le monument, ainsi que sur les nouvelles entrées par des indications fléchées qui orientent vers les niveaux *spectateur* et *gladiateur*.

Des ellipses en couleur constituent le quatrième et dernier support du dispositif signalétique. Celles-ci sont accrochées aux deux grands murs nouvellement construits de la passerelle nord et de l'espace de médiation. De plus, un cartel réalisé en acier corten informe le visiteur sur chaque vestige.

La proposition utilise la couleur comme indicateur et repère en associant chaque vestige à une teinte spécifique. Celle-ci se décline sur les modules scénographiques, les toiles, les plaques métalliques et les outils de médiation.

Les outils scénographiques décrits plus haut trouvent leur place et leur sens au niveau *gladiateur*, le but visé étant de mettre en valeur les points d'intérêts cités et décrits dans le Rapport de la commission scientifique. A titre d'exemple, les seuils sont mis en valeur par l'installation de plateformes métalliques de couleur rouge framboise, ils signalent l'ancien passage tout en protégeant les vestiges et en assurant la transmission entre espaces de service et arène. Quant au collecteur, il est révélé par des ellipses thermolaquées de couleur violette qui intègrent une buse diffusant une fine pulvérisation et créant un usage ludique et rafraichissant dans l'arène

Un mobilier constitué d'éléments fixes et mobiles en tubulures métalliques et planches de mélèze permet une appropriation du lieu par des assises dont la forme diffère selon les modules pour s'adapter aux différents usagers.

L'intervention du niveau *spectateur* réside essentiellement dans l'installation d'un long banc fixé au mur de soutènement du côté nord, offrant une vue sur l'arène, le lac et le château, invitant à la contemplation. Des assises posées dans la pente du talus et un tobogan compétent l'aménagement.

Le collège d'experts a reconnu l'approche méthodologique préconisée ainsi que la systématique adoptée en termes d'analyse, de réflexion et de développement théorique. Il a cependant jugé que la traduction de la démarche retenue par les auteurs sous la forme des supports et outils scénographiques décrits plus haut manque de pertinence et peine à convaincre. Ce constat s'applique, à titre d'exemple, aux choix des formes adoptées, notamment celle de l'ellipse, omniprésente, ou des couleurs vives appliquées dont les critères de sélection n'ont pas pu être ni expliqués, ni argumentés.



Suite des récits ...

08h30 : Le joggeur / Puits

« ... Harry traverse calmement l'arène. Son souffle est revenu à un rythme normal, sa course est finie. Comme chaque matin, il aime s'arrêter un moment ici, mais aujourd'hui, quelque chose a changé.

Au centre, là où se situe l'ancien puits, une fontaine a pris place. Autour, une structure métallique bleu-vert vif trace une forme légère qui attire l'œil sans trop en faire. Il s'assoit sur le bord. Le métal est tiède, agréable après l'effort. Il regarde autour de lui. C'est calme. On entend juste l'eau qui coule et, au loin, quelques oiseaux.

C'est devenu un vrai point de pause, pense-t-il. Un endroit où s'arrêter sans raison précise, juste pour respirer. Il se laisse porter un moment, puis se lève.

La journée peut commencer ... »

10h00 : Les écoliers / Carceres

« ... La classe de Monsieur Paladino entre par le nord-ouest. Les enfants avancent sur la nouvelle passerelle qui recouvre les murs d'enceinte et les anciens carceres.

Arrivés côté sud, ils s'arrêtent pour regarder l'arène. « Imaginez, deux mille ans en arrière... » lance le professeur. Les chuchotements cessent, le temps d'imaginer la foule, les gradins, l'agitation.

Ils descendent vers le niveau inférieur, passent sous la passerelle et découvrent sa surface réfléchissante. Les enfants lèvent la tête, nient en voyant leurs visages se mêler aux pierres de l'enceinte.

Sous la casquette, tout le monde s'assoit autour de la table de méditation. Monsieur Paladino leur montre le carcer nord-ouest sur des fiches. « C'est là qu'on retenir gladiateurs ou animaux... » et c'est aussi là que vous allez entendre un conte sur la vie à l'époque romaine. »

Dans le carcer, un podium jaune doré attend le conteur. Sa voix fait surgir des marchands bavards, des spectateurs distraits, un combat de crocodile et d'hippopotame... Les rires éclatent.

Quand tout est fini, la classe traverse l'arène et sort par l'entrée est, encore en train de commenter les histoires les plus drôles ... »

12h30 : Les collègues / Seuils

« ... Un petit groupe de collègues quitte le bureau pour aller manger. En quelques minutes, elles franchissent l'entrée nord-ouest et se dirigent vers le seuil de l'ancienne porte. Sous la casquette, les toiles rouges framboises suspendues dessinent dans l'air la silhouette disparue de l'accès romain. Sous leurs pieds, la plateforme métallique, du même rouge profond, marque la transition vers l'arène et protège les pierres anciennes.

Elles traversent, un peu comme si elles entraient en scène, et rejoignent l'une des plateformes d'assise installées au centre de l'arène. Elles s'installent au soleil et la conversation démarre : vacances, projets et anecdotes. À côté, des enfants jouent avec les jets d'eau, un couple partage un café, deux ados allongés sur le bois bronzent en silence.

Une fois le repas terminé, elles s'étirent et se lèvent. Avant de repartir, elles s'offrent un dernier regard circulaire sur l'arène, encore étonnées que ce lieu puisse être à la fois un vestige millénaire et un espace si vivant aujourd'hui. Puis elles repartent vers le bureau, avec déjà l'idée de revenir demain ... »



plan 1:2000_plan de masse

16h30 : La famille / Canalisations

« ... À la sortie de l'école, une famille traverse la rue de la Porcelaine, et s'engage dans l'arène par l'entrée sud-est. Le mur arrondi épouse la courbe de l'amphithéâtre.

Les enfants s'amuse dans les jets d'eau. Le tracé des anciennes canalisations se révèle par des ellipses métalliques violettes, espacées régulièrement, où des buses diffusent une brume légère et rafraîchissante.

Rires et éclaboussures ponctuent la découverte : ici, l'histoire devient tactile et joyeuse, et chacun peut s'approprier l'espace sans contraintes. L'eau, récoltée et filtrée sur place, retombe doucement sur le sol, nourrissant la végétation et rappelant discrètement la mémoire des lieux.

La famille se dirige ensuite vers l'escalier sud-est et accède au talus nord. Les enfants grimpent en riant, glissent sur le toboggan parallèle et roulent sur les pentes herbeuses. Les bancs installés aux points stratégiques accueillent ceux qui souhaitent observer, discuter ou simplement profiter de la lumière du soir. Ici, l'amphithéâtre n'est plus seulement un vestige : il devient un espace vivant, où l'histoire romaine se mêle aux rires, aux jeux et aux moments de détente en famille ... »

18h30 : Les retraités / Parements du mur

« ... Après une promenade dans la vieille ville et ses vestiges, un couple d'amis retraités, dont l'une est archéologue, arrive par l'entrée nord-ouest de l'amphithéâtre. Ils longent la passerelle nord, et s'installent un moment sur le long banc adossé au mur de soutènement. La vue est saisissante : au premier plan, l'arène avec une touche colorée intrigante sur la droite ; au loin, le lac et le château se découpent dans la lumière du soir. Ici, le temps semble ralentir, invitant à la contemplation et aux confidences.

En poursuivant leur chemin, ils longent les murs peints de grandes ellipses en couleur, chacune évoquant un vestige particulier du site : seuils, carceres, canalisations, puits et parement du mur. Une petite plaque en acier corten, finement travaillée, donne les clés de lecture. Les couleurs dialoguent avec la pierre et la végétation, rendant la mémoire des lieux plus visible et plus vivante.

En empruntant l'ascenseur pour accéder au niveau gladiateur, ils atteignent le point d'intérêt dédié au parement du mur. Une large ellipse en toile vert émeraude, aperçue plus tôt, flotte légèrement sous la casquette, encadrant le regard et signalant avec élégance ce fragment précieux. Les amis s'arrêtent, échantonnent quelques anecdotes, et souient à l'idée que l'histoire, ici, n'est pas figée : elle continue de se raconter, au fil des pas, des couleurs et des rencontres ... »





Molécules d'Histoire, pour une lecture poétique de l'amphithéâtre de Nyon

Au cœur de la ville de Nyon, les vestiges de l'amphithéâtre romain deviennent le socle d'une réinterprétation sensible et évolutive du site historique. Le projet « Molécules d'Histoire » propose une scénographie qui ne fige pas le passé, mais qui le réactive, l'habite et l'ouvre aux usages contemporains. Pensée comme une respiration poétique dans le tissu urbain, cette intervention douce et mobile permet de redonner vie à l'amphithéâtre tout en respectant son intégrité archéologique.

À travers une conception qui conjugue rigueur scientifique, imagination spatiale et médiation active, le projet fait du site un lieu de passage, de contemplation et d'appropriation collective. Il ne s'agit plus seulement de regarder les ruines, mais de les traverser, de les ressentir et de les vivre. Cette approche transforme l'amphithéâtre en un espace vivant, où les récits passés et présents coexistent dans un dialogue renouvelé.

Une scénographie fluide, ouverte et narrative

La forme elliptique de l'arène constitue le fil conducteur spatial et symbolique de l'ensemble du projet. Cette ellipse devient un parcours sensible, un tracé qui relie les différentes zones d'intervention tout en guidant les visiteurs dans leur découverte du lieu. Elle se décline en « molécules » : des modules légers, colorés et multifonctionnels qui structurent l'espace, soutiennent la médiation, protègent les vestiges et suggèrent des usages multiples, sans jamais s'imposer. La scénographie repose sur une narration ouverte, non linéaire, qui refuse de figer le site dans une époque. Elle s'adapte aux avancées futures des recherches archéologiques, aux saisons, aux événements culturels et à la manière dont les habitants et les visiteurs s'approprient le lieu au fil du temps. Le projet assume pleinement sa temporalité évolutive, sa réversibilité, sa légèreté.

Deux niveaux d'expérience : immersion et contemplation

La découverte du site se déploie sur deux niveaux d'expérience complémentaires, inspirés de la topographie historique de l'amphithéâtre :

1. Le niveau « Gladiateur » propose une immersion au contact direct du sol historique. Ce parcours révèle les vestiges par des éléments discrets et réversibles : structures au sol, textiles suspendus, modules mobiles. Il permet de ressentir physiquement l'échelle du lieu, de marcher dans les pas de ses anciens occupants, tout en découvrant les strates archéologiques mises au jour.

2. Le niveau « Spectateur », en surplomb, offre quant à lui une lecture contemplative du site. Les vues cadrées sur l'arène, le lac Léman et le château créent une série de tableaux vivants. Des bancs, des ellipses colorées et des zones de repos ponctuent cette promenade, invitant à la rêverie et à la réflexion.

Une matérialité chaleureuse, colorée et inclusive

La scénographie utilise la couleur comme langage spatial, à la fois fonctionnel et poétique. Chaque vestige est associé à une teinte spécifique, qui agit comme un repère visuel et symbolique pour les visiteurs. Ces couleurs se déclinent sur les modules scénographiques, les textiles, les surfaces peintes et les outils de médiation, créant une cohérence visuelle qui soutient la compréhension du site.

Le mobilier, conçu dans une esthétique locale, sobre et chaleureuse (métal thermolaqué, bois de mélèze), se décline en éléments fixes au niveau spectateur, et mobiles au niveau gladiateur. Il permet des usages variés : assise, médiation, performance, jeu, contemplation. Grâce à sa modularité, il s'adapte à la pluralité des publics et à la diversité des événements.

Avec « Molécules d'Histoire », l'amphithéâtre de Nyon n'est plus un simple vestige à contempler, mais un espace à vivre, à activer, à rêver. Le projet propose une lecture renouvelée de l'archéologie, en tissant un lien fort entre passé, présent et avenir. Il révèle les strates invisibles du lieu, tout en ouvrant une scène collective pour les usages contemporains. C'est un projet vivant, accessible et respectueux, qui transforme les ruines en points d'ancrage d'un récit commun, à écrire au fil du temps, avec et pour les habitantes et habitants de Nyon, les visiteurs, les chercheurs et les rêveurs.

Outils muséographiques

Miroirs sous passerelle

Le dessous de la passerelle est revêtu d'acier inoxydable ultra-poli, reflétant les ruines du mur d'enceinte. Cela valorise les vestiges, apporte légèreté et sensation de hauteur au niveau gladiateur.

Rails (ou anneaux) sous passerelle (-----)

Deux lignes d'anneaux (tous les 100 cm) sous la passerelle assurent modularité et suspension :
Côté intérieur arène : cartels et panneaux explicatifs ou toiles illustrant anciens volumes et vestiges présents ou futurs.

Côté extérieur mur d'enceinte : toiles valorisant différentes zones du mur, incluant actuellement les parements (points d'intérêts 2 et 4), et futures découvertes. Les rails peuvent également accueillir balançoires, hamacs, toiles d'ombrage, rideaux ou écrans de projection selon les usages.

Signalétique

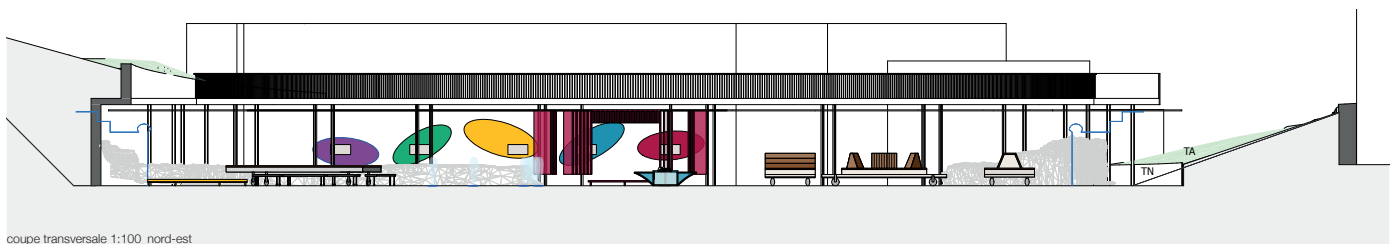
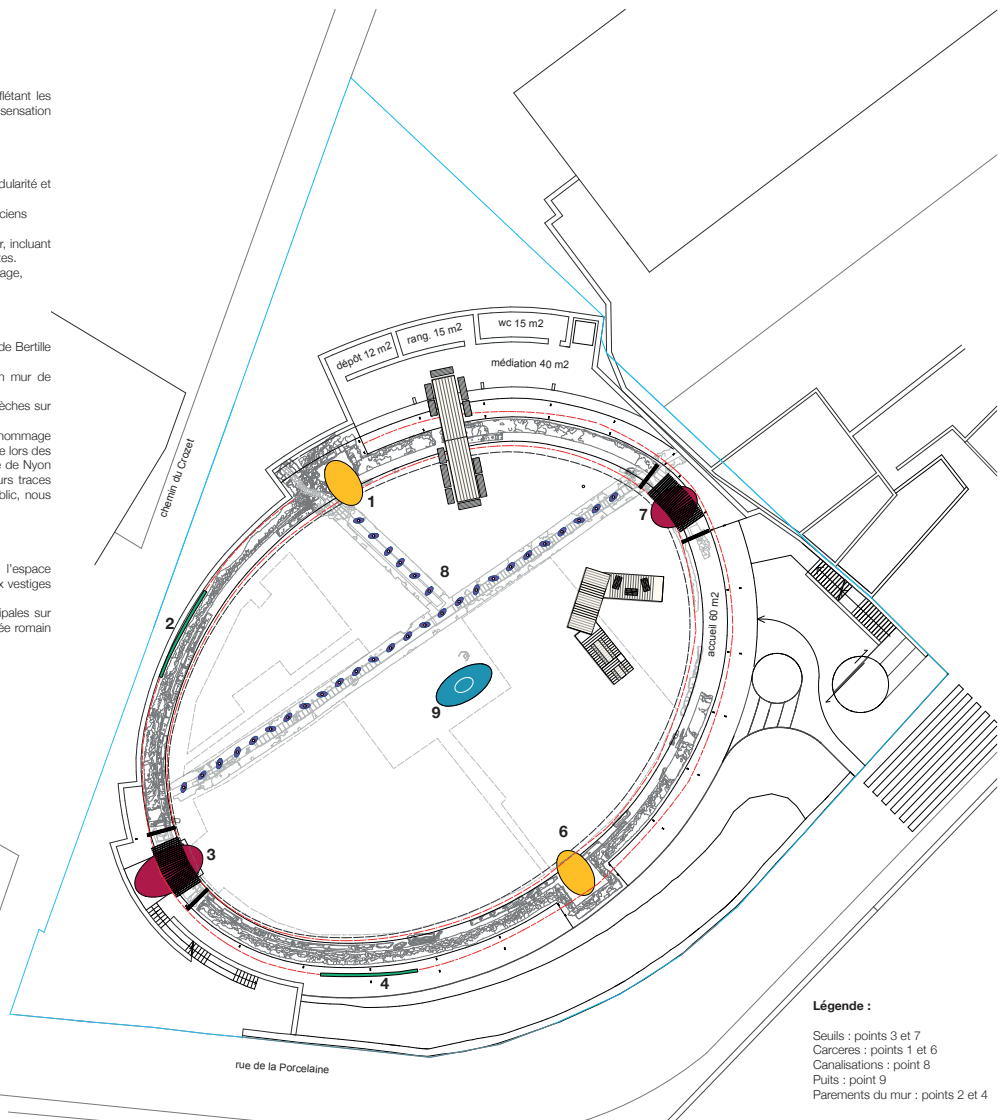
La signalétique est en métal forgé (acier corten), dans le style du travail de Bertille Laguet (feronnière suisse), fixée sur les éléments architecturaux. Le nom de l'amphithéâtre est apposé au nord et au sud sur l'ancien mur de soutènement de la rue de la Porcelaine.

Les niveaux « Spectateurs » et « Gladiateurs » sont indiqués avec des flèches sur les nouveaux murs des entrées nord et sud. L'amphithéâtre pourrait être nommé « Amphithéâtre Annia Sabina » en hommage à la première femme nyonnaise connue. Son nom, retrouvé sur un vestige lors des fouilles archéologiques du site, nous relie directement à l'histoire vivante de Nyon et rappelle que les femmes y ont toujours eu leurs places même si leurs traces ont souvent été effacées. En inscrivant Annia Sabina dans l'espace public, nous honorons le patrimoine tout en rendant visibles celles qui l'ont façonné.

Ellipses en couleur

Les deux grands murs (soutènement passerelle nord et mur est de l'espace médiation) accueillent cinq grandes ellipses colorées, correspondant aux vestiges mis en valeur (seuils, carcères, canalisations, puits, parements).

Un cartel court en métal forgé (acier corten) fixe les informations principales sur chaque vestige, avec QR-code optionnel pour renvoyer au site du Musée romain de Nyon.



Niveau spectateur : interventions

Au niveau spectateur le mobilier est fixe. Il s'accroche à l'architecture du site afin de contribuer à la fonction de passage et de contemplation de cet étage. Le mobilier accompagne la promenade des visiteurs.

Banc mur passerelle nord

Un long banc fixé au mur de soutènement le long de la passerelle nord offre une assise contemplative, avec vue sur l'arène, le lac et le château, permettant pause, réverie et observation du niveau gladiateur.

Bancs et marches talus nord

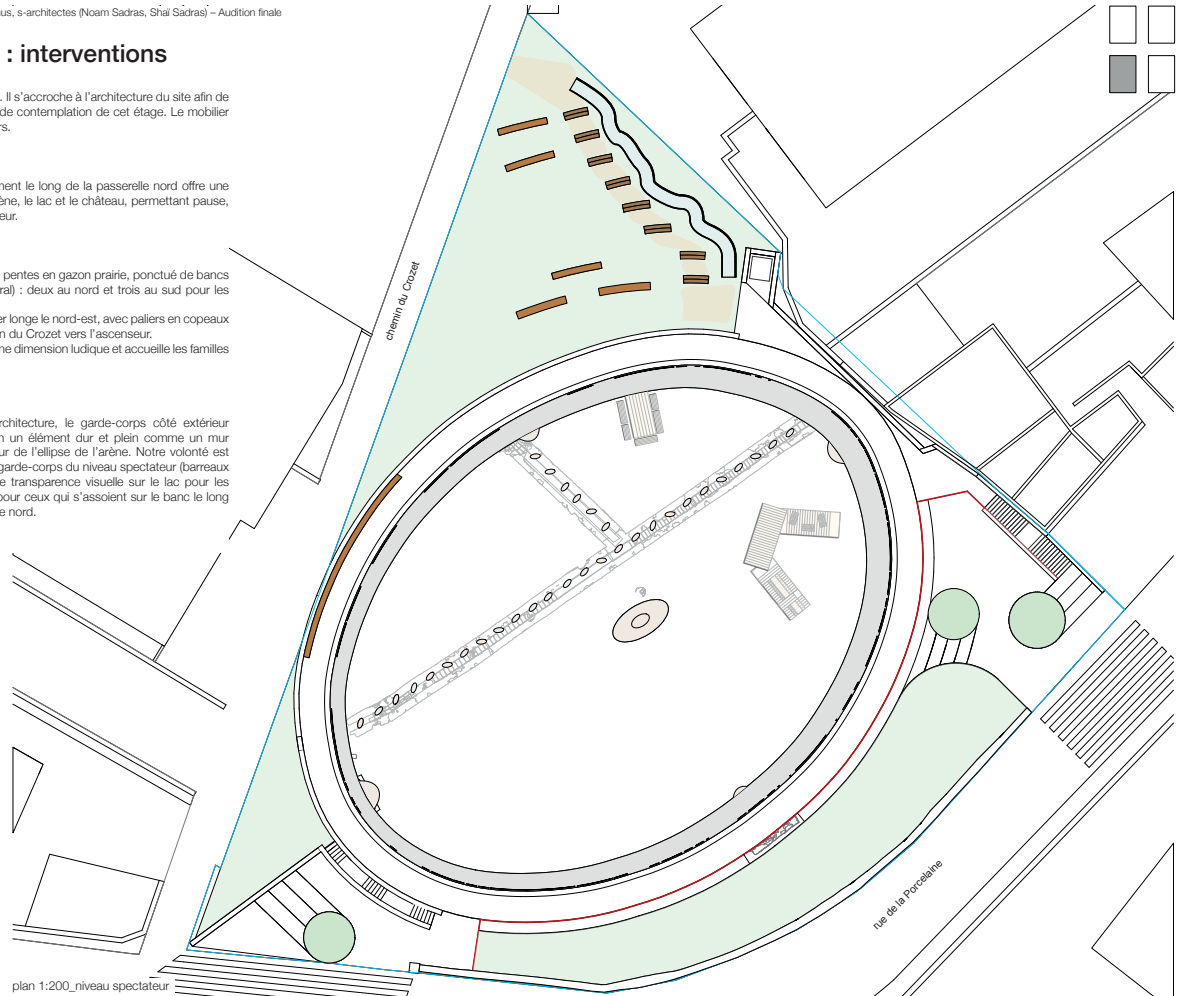
Le talus est aménagé en plateformes et pentes en gazon prairie, ponctué de bancs (matériaux identiques au mobilier général) : deux au nord et trois au sud pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Un escalier en traverses de chemin de fer longe le nord-est, avec paliers en copeaux de bois, offrant l'accès depuis le chemin du Crozet vers l'ascenseur.

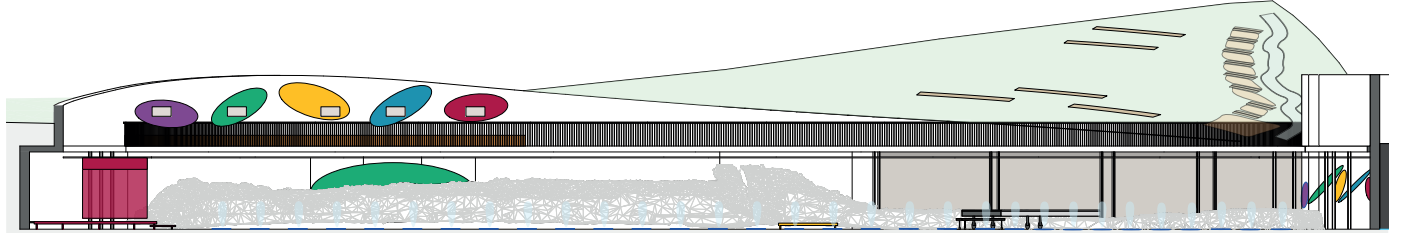
Un toboggan suivant la pente apporte une dimension ludique et accueille les familles pour la détente sur l'herbe.

Garde-corps passerelle sud (—)

Sur les images de l'avant-projet d'architecture, le garde-corps côté extérieur de la passerelle sud est matérialisé en un élément dur et plein comme un mur contrairement à la barrière côté intérieur de l'ellipse. Notre volonté est de donner le même langage à tous les garde-corps du niveau spectateur (barreaux verticaux fins en métal) afin d'offrir une transparence visuelle sur le lac pour les promeneurs de cet étage notamment pour ceux qui s'assoient sur le banc le long du mur de soutènement de la passerelle nord.



plan 1:200_niveau spectateur



coupe longitudinale 1:100_sud-ouest

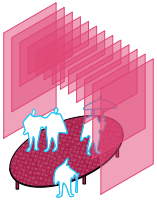




Niveau gladiateur : vestiges

Toutes les interventions suivent une logique de non-intrusion : elles se situent uniquement sur les zones fouillées, préservant l'intégrité du site et permettant les recherches futures. Les installations sont légères, réversibles et lisibles par professionnels et grand public.

Elles mettent en valeur des points d'intérêt précis identifiés dans le *Rapport de la commission scientifique pour la valorisation de l'amphithéâtre de Nyon, version novembre 2023* (seuls, carcères, canalisations, puits et parements du mur de l'arène) qui sont réinterprétés de manière contemporaine par matériau, couleur et usage, devenant des ancrages narratifs dans un parcours fluide et vivant.

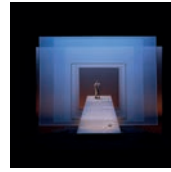


Seuls / Points 3 et 7

Mise en valeur des anciennes entrées par des interventions légères, au sol et en volume.

Au sol : plateformes métalliques R12, thermolaquées rouge framboise (NCS S 1575-R10B), signalant l'ancien passage, protégeant les vestiges et assurant la transition entre espaces de service et arène.

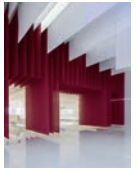
En volume : toiles rouges (même teinte), découpées en formes variées, suspendues sous la casquette, évoquant les anciennes portes d'accès en trois dimensions.



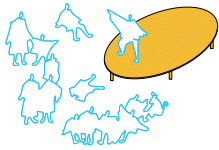
Elta Lilienthal, Thin Place, Intiman Theatre, 2010



KHBT / OSA, office for subversive architecture, un-velled, Liverpool, 2017, photo : Johannes Marburg



Crossboundaries, Zhongtang BMW museum, Beijing, 2016



Carcères / Points 1 et 6

Réactivation des anciens carcères pour des représentations (lectures, théâtre, yoga, spectacles, récitals), rappelant la fonction première de l'amphithéâtre.

Au sol : podiums métalliques légers R12, thermolaqués jaune doré (NCS S 0580-Y10R), sur pilots, accueillant les intervenants et plaçant le public dans l'arène.

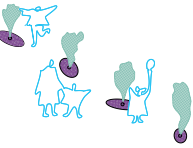
En volume : toiles, rideaux ou cartels suspendus aux rails, modulables selon la programmation.



Design Network Associates, Fukuoka Sanno Hospital, Momochihama, 2008



Fisher Cheng, Pavilion on the green, London, 2024, photo : Lorenzo Zandri



Canalisations / Point 8

Tracé des anciennes canalisations suggéré par des ellipses métalliques R12, thermolaquées violettes (NCS S 3055-R50B), espacées de 50-70 cm. Chaque ellipse intègre une buse diffusant une fine pulvérisation, créant un usage ludique et rafraîchissant de l'arène sans structures fixes.

L'eau, collectée et décantée dans des bassins de rétention à partir des eaux claires du site, limite le débit dans le réseau urbain. Son ruissellement favorise l'humidification du sol et une évolution végétale progressive, réactivant la mémoire du lieu.



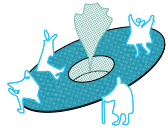
Fujiko Nakaya, Fog Sculpture in the Sculpture Garden, Neue Nationalgalerie, Berlin, 2025



Puits / Point 9

Le puits devient une fontaine centrale, entourée d'une structure métallique légère thermolaquée bleu-vert vif (NCS S 2055-B10G), créant une ligne directrice et une identité forte. L'espace invite à la détente et offre une vue sur l'arène.

L'eau utilisée est récupérée sur site à partir des bassins de rétention, dans une démarche écologique et économique.



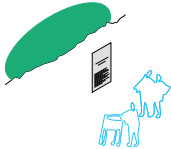
Peter Newman, Skystation, Neue Nationalgalerie, London, 2022



Parements du mur / Points 2 et 4

Les deux parements du mur de podium sont signalés par deux ellipses en toile verte émeraude (NCS S 1565-G), suspendues sur le rail arrière sous la casquette, mettant en valeur ces éléments pour le public.

Des cartels avec QR-code suspendus à côté des ellipses peuvent compléter l'information.



Escobedo Soliz, Eugenio Rebollo's, Design & Architecture gallery Archivio, Mexico city, 2018



Olafur Eliasson, Your fivefold vanishing points, Al Thakira, 2023, photo : Anders Sun Berg

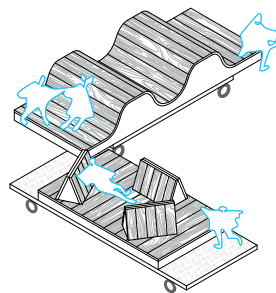
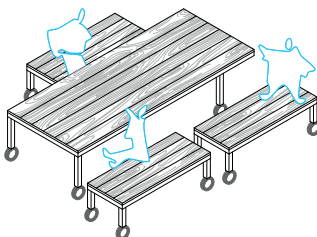
Niveau gladiateur : mobilier polyvalent

Le mobilier est en structure métallique légère en acier inoxydable recouverte de planches en mélèze, créant un contraste avec le béton contemporain et la pierre archéologique. Sa matérialité assure une présence unitaire, non invasive, temporaire et discrète, respectant l'identité du site.

Le mobilier mobile, sur roulettes en caoutchouc recyclé, peut être déplacé, assemblé ou retiré selon les besoins. Il permet au Musée romain de Nyon et aux visiteurs de s'approprier librement l'espace et de moduler l'arène pour différents usages ou événements.

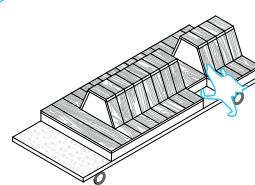
Tables et bancs médiation

Deux tables de cinq mètres, entourées de bancs, relient l'espace médiation au centre de l'arène, invitant le public vers les informations sur l'amphithéâtre. Elles permettent également des regroupements pour sorties scolaires, visites touristiques, EMS ou excursions d'entreprise.



Plateformes accueil

Espaces multifonctions de différentes hauteurs, mobiles, offrant assise, détente, jeux ou accueil pour les visiteurs avec les conservateurs et archéologues. Elles peuvent être déplacées vers les carcères pour des lectures ou prolonger l'espace d'assise de la fontaine.



Groupe 5 : Atelier Poisson, Giorgio Pesce - Flamme, Nicholas Haagensen

« UNE SCÈNE DANS LA SCÈNE »

La proposition vise à résoudre les contraintes posées par le site et son contexte, à savoir : comment animer le grand vide exposé au soleil, donner envie de se poser dans le parc, exprimer une identité affirmée pour ce nouvel espace public, prévoir une flexibilité d'utilisation, ou aboutir à une simplicité qui parle à tous ?

Les auteurs proposent une solution de synthèse concrétisée par un pavillon modulable implanté au centre de l'arène. Matérialisée par une structure fine, légère et transparente offrant un ombrage et un abri pour la contemplation du site, la construction s'adapte à des fonctions et des usages divers : espace scénique, support d'expositions, cinéma en plein air, autre.

Des adaptations sont apportées à l'avant-projet architectural en intervenant sur plusieurs éléments. Les deux entrées sont ainsi modifiées et repensées par la création d'un grand escalier direct qui plonge dans l'arène, coté ville, et le déplacement de l'ascenseur vers la rue de la Porcelaine pour le rendre plus visible et plus accessible, coté lac.

La coursoive est conservée mais retravaillée. Son statut de protection des ruines et d'abri des visiteurs est valorisé par une forme affinée dont le profil accentue l'élégance et la tension de l'ellipse. L'espace de médiation est amplifié par l'ajout de gradins ouverts sur le vide de l'arène, et des assises installées par strates décrivent la géométrie concave du talus nord.

Se référant aux plateformes et aux platelages en bois installés dans l'arène lors de la découverte du monument par la population nyonnaise, le pavillon de couleur verte adopte une architecture légère et transparente, évocation d'un kiosque ou d'une folie de parc public. Pressenti pour s'adapter à différents usages : espace scénique, d'exposition, de rassemblement ou de contemplation, sa structure tubulaire composée de modules permet des compositions et des configurations multiples.

Les montants de la structure peuvent accueillir des toiles perforées pour créer des zones d'ombres, ou des panneaux d'exposition, ou autres écrans, selon les usages ou les événements. Des rampes permettent un accès en pente douce garantissant une accessibilité pour tous. Le concept du module se prolonge et s'applique également au mobilier qui est fixé aux profils afin de placer des assises dans divers points du pavillon.

L'appropriation de l'arène est favorisée par des bancs « antiques ». Les anciens blocs de pierre stockés hors du site reviennent dans l'amphithéâtre sous la forme de pièces en résine scannées à partir des pierres d'origine et reproduites en 3D. Ils offrent une assise suffisamment légère pour être déplacée selon les envies des visiteurs ou les événements organisés dans le site. Le dispositif de médiation et la communication se déclinent sur plusieurs niveaux. Le local de médiation en constitue une des pièces importantes. Une timeline qui illustre en brèves étapes l'histoire du site jusqu'aux dernières fouilles y trouve sa place. Des espaces latéraux conçus pour y exposer des maquettes et autres objets didactiques ou pédagogiques complètent cet aménagement.

Un deuxième type de support est proposé sous la forme des plaques narratives. La médiation porte ici sur les points d'intérêt du site. Dans un souci de simplicité et de facilité de lecture, la proposition comporte des illustrations qui suggèrent des activités pratiquées dans le lieu, complétées d'un texte succinct. Les supports utilisés renvoient au bouclier romain dont la forme, la dimension et la matérialité sont réinterprétées. Des plaques situées dans les entrées du site, munies d'un QR-code relaient vers un site internet aux informations plus fournies et détaillées.

Concernant la signalétique, des moyens soutenus sont concentrés dans les deux entrées du site afin de révéler la présence du monument. Les noms originels du site et ses zones principales sont ainsi gravés dans le sol, référence aux inscriptions romaines, mais dans une typographie contemporaine.

Le collège a soulevé la grande flexibilité du pavillon en mettant en avant son potentiel comme support de médiation au service du monument, d'une part et de moyen d'appropriation de l'espace public lors d'événements et autres manifestations, d'autre part. Il est cependant apparu que les moyens considérables à mettre en œuvre dans le but de faire vivre le lieu, et notamment la programmation nécessaire pour lui assurer un usage fréquent mais diversifié, rendent cet objectif excessivement difficile à atteindre en termes de ressources humaine et financières.

Au terme des discussions, il est également apparu que les dimensions du pavillon, sa position et sa présence dans l'espace de l'arène, ainsi que le choix architectural, peinent à valoriser le site et à établir une relation forte avec le monument. Toutefois, la contribution du choix conceptuel dont l'approche spatiale et constructive se distingue des autres propositions a été relevée et saluée.

UN PAVILLON POUR SE RESSOURCER ET VIVRE DES EXPÉRIENCES CULTURELLES

Comment animer une grande place vide, exposée au soleil?
 Comment donner envie de se poser dans ce parc?
 Comment donner une identité affirmée à ce nouveau lieu public,
 bordée par la parenthèse ouverte du mur romain?
 Comment avoir une flexibilité, une grande souplesse dans l'utilisation?
 Comment rester dans une simplicité qui parle à tout le monde?

Notre proposition est de créer un pavillon modulable au centre de l'arène, une structure fine et transparente qui devient une place centrale, pour inviter à contempler le site ou simplement se poser un moment sous un toit. C'est aussi une scène dans la scène qui inverse les rôles, où qui devient le lieu de petits événements: une expo sur des toiles tendues, un écran de cinéma, une chorale, une conférence publique etc.

Tout autour, des grandes pierres de l'Amphithéâtre sont disséminées, des moulages à partir des originaux qui deviennent des bancs facilement déplaçables par les utilisateurs.

Au sol, le tracé des canalisations enfouies est rendu lisible grâce à une bande de plaques en laiton gravées, qui racontent leur fonction et leur génie.

D'autres plaques rondes gravées, aux dimensions des boucliers romains, sont également posées au sol pour signaler les points d'intérêt et démarquer des petites narrations.

L'entrée principale nord suggère le tracé des gradins d'origine, et l'escalier ouvert sur l'arène invite à y descendre et à profiter du calme d'en-bas. L'entrée sud, ouverte déjà sur le pavillon, permet de voir la sortie et invite à traverser. L'ascenseur est tout de suite là aussi, pour les personnes à mobilité réduite ou simplement fatiguées par la montée.

L'espace de médiation, qui reprend la ligne des gradins, devient un petit théâtre pour des visites en groupe où les gens peuvent s'asseoir, ou lire la timeline du site sur le mur arrière.

La nuit, l'éclairage léger de la structure et sur le mur apaise le voisinage, évite l'effet «trou noir». Les soirs de projection ou d'événements l'arène s'illumine au gré des projets.

RÉFLEXIONS & PRINCIPES DU PROJET

- **Parc historique ET contemporain: allier les deux pans de façon claire dans l'intervention.**
- **Endroit calme, protégé, mais aussi lieu d'activités culturelles et sociales.**
- **Asymétrie à préserver, qui donne un côté vivant et humain.**
- **Importance de la trace, de la mémoire des lieux.**
- **Pas un musée à ciel ouvert, mais donner tout de même un minimum d'infos sur le site.**
- **Proposer des petits récits intuitifs, suggestifs, sans trop de blabla, et inviter à visiter le site du Musée pour en savoir plus.**
- **Entrées du site: essentielles pour inviter les visiteurs à entrer sur le site. Sur le plan actuel l'entrée nord est «fermée» visuellement, elle cache ce qui devrait être l'arcade d'entrée originale de l'arène, il faut prendre un escalier étroit qui ressemble plus à un accès toilettes ou parking pour accéder au bas. Depuis l'entrée sud on ne repère pas une sortie à l'autre extrémité.**
- **Équilibre entre le côté site archéologique (rappel technique), et à la fois côté parc public et social (humain).**
- **Évocation des tentes de fouilles archéologiques, des plateformes de circulation sur les sites.**
- **Créer un lien entre l'Amphithéâtre et le Musée romain, mais aussi les autres vestiges romains de Nyon et alentours. (Usine à Gaz, F'ar, Visions du Réel etc)**
- **Scène ouverte (dans tous les sens du terme). Même lorsque l'arène est fermée le soir.**
- **La scène dans la scène: retrouver la fonction première du lieu, avec une mise en abîme qui permet des formats beaucoup plus simples et faciles à proposer, souples et modulables, respectueux du voisinage proche.**
- **Garder le côté brut du site, et amener des solutions simples de vie sociale et d'interventions, qui doivent parler à tous les types de populations.**
- **Changer et varier les points de vue. Intime et public, silencieux et animé. Contemplatif et didactique.**
- **Des possibilités d'éclairages multiples pour varier la façon de mettre en valeur ce parc, de le faire vivre, de le dramatiser ou de l'apaiser.**

PROFILS UTILISATEURS

- FAMILLE MARTINEZ - HABITANTS DU QUARTIER**
 - Parents de 40 ans avec Lucas (10 ans) et Emma (6 ans)
 - Habitent le quartier depuis 5 ans, viennent régulièrement sur le site
 - Cherchent un lieu calme et éducatif près de chez eux
 - Besoins : sécurité, espaces ombragés, activités adaptées aux deux âges, appropriation du lieu comme «leur» parc
- COUPLE DUBOIS - RETRAITÉS AMATEURS DE CULTURE**
 - Françoise et Jean- Claude, 68-70 ans
 - Viennent pour les événements culturels : marche des artisans, projections de documentaires, concerts classiques
 - Apprécient l'animation du quartier et les sorties culturelles de proximité
 - Besoins : informations sur la programmation, confort (bancs), accessibilité, ambiance conviviale
- FAMILLE SHARMA - TOURISTES INTERNATIONNAUX**
 - Priya et Raj (35-40 ans) avec leurs 3 filles (6, 9, 10 ans)
 - En voyage en Suisse pour une semaine, découvrent la région lémanique
 - Patient anglais, hindi, un peu de français
 - Besoins : signalétique multilingue, expérience familiale engaging, activités pour différents âges, photos souvenirs
- CLASSE DE 8^È DE L'ÉCOLE VOISINE**
 - 25 élèves de 10-11 ans avec leur enseignante
 - Sortie pédagogique sur l'époque romaine
 - Besoins : espace de rassemblement, activités participatives, supports visuels
- SOPHIE, 32 ANS - FEMME D'AFFAIRES EN PAUSE**
 - Travaille dans les bureaux du centre-ville de Nyon
 - Viens manger son lunch du taller-way voisin dans le site
 - Cherche un moment de calme loin de l'agitation urbaine
 - Besoins : espaces pour s'asseoir confortablement, tranquillité, connexion wifi événementielle, cadre apaisant
- MAXIME, 11 ANS - ÉCOLIER EN AUTONOMIE**
 - élève en 7^È-8^È, centre de l'école tout seul ou avec ses copains
 - Ses parents apprécient qu'il puisse accéder dans un espace sécurisé et visible
 - Utilise l'amplothéâtre comme lieu de retrouvailles avec ses amis du quartier
 - Besoins : espace sécurisé mais pas surveillé, possibilité de jouer/discuter en petit groupe, visualisation pour les parents qui passent, appropriation libre du lieu
- LE GROUPE DAMIS - JEUNES ADULTES EN SOCIALISATION**
 - +4-6 jeunes de 16-22 ans (gymnastes, étudiants, apprentis)
 - Se donnent rendez-vous sur le site avant de sortir en ville
 - Utilisent l'espace comme point de rassemblement convivial
 - Besoins : espaces pour s'asseoir en groupe, éclairage en soirée, atmosphère décontractée, respect du voisinage

PROJET / PLAN 1/200

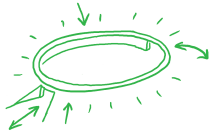
UNE PARENTHÈSE DANS LA VILLE

À l'ouest, un grand escalier plonge dans l'arène sans obstacles ni chicane, dans le prolongement de l'axe historique. À l'est, une large ouverture depuis la rue permet un accès direct. Désormais, les circulations verticales — escalier et ascenseur — sont accessibles depuis cette entrée est, assurant une accessibilité continue, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Ces deux accès peuvent être fermés le soir. Ce passage fluide et ininterrompu connecte le projet au tissu urbain, en maintenant une perméabilité précieuse entre ville et vestige.



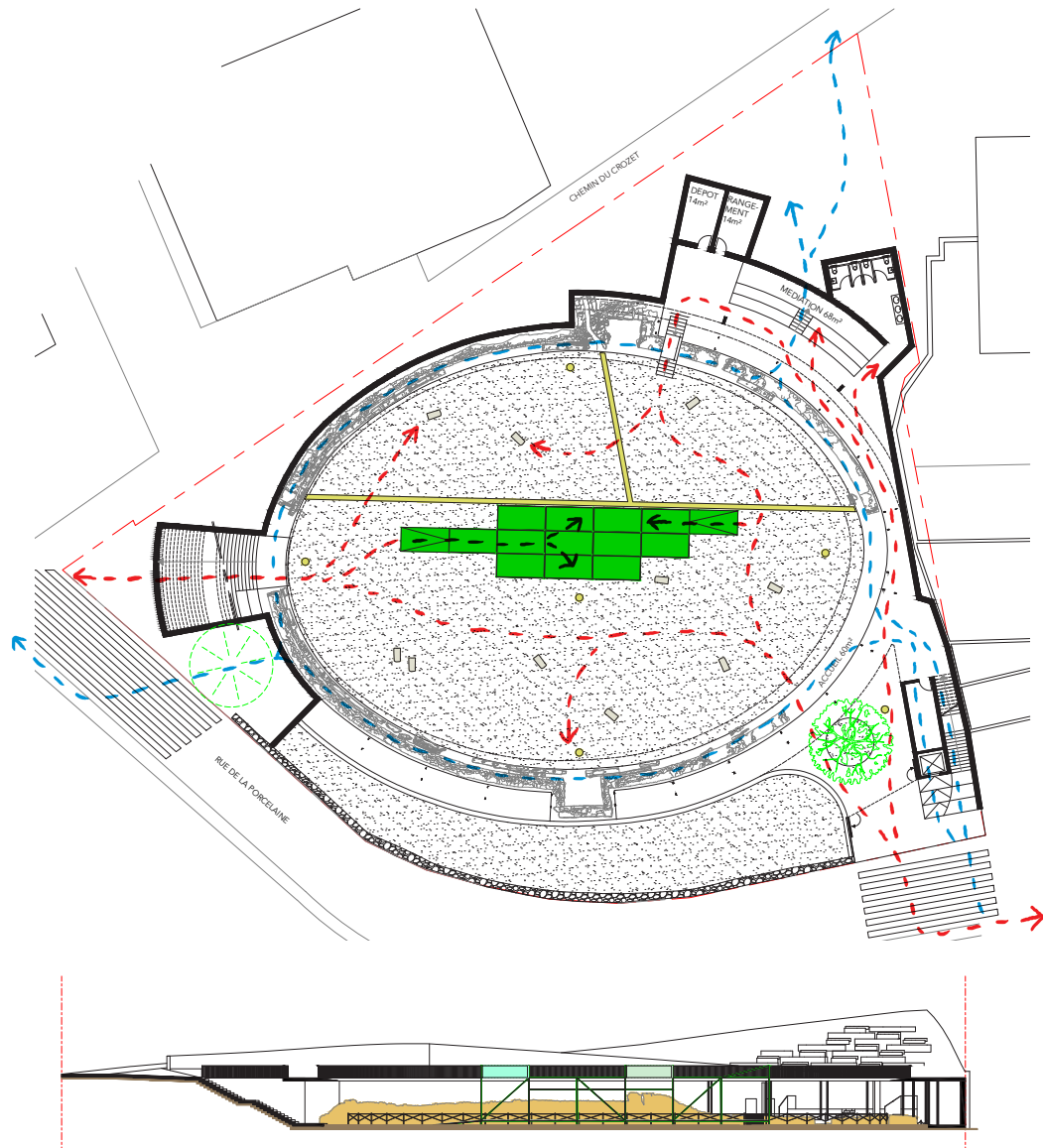
UN ESPACE OUVERT ET SAFE

La coursoive, héritée du projet d'architecture initial, est conservée et légèrement retravaillée. Elle joue un double rôle : protéger les ruines tout en abritant les usagers. Son profil, désormais plus fin et élégant, accentue le contour de cette parenthèse urbaine. Elle structure un espace à la fois ouvert et contrôlé, offrant un cadre rassurant sans jamais enfermer.



LES CERCLES CONCENTRIQUES

L'espace de médiation est élargi par l'ajout de gradins en arc de cercle, pensés pour favoriser les échanges. Leur géométrie résonne avec celle des gradins nord situés à l'étage et se prolonge symboliquement dans la forme de l'escalier ouest. Ces cercles concentriques évoquent les traces de l'amphithéâtre à l'époque de sa grandeur, invitant les visiteurs à se projeter dans l'histoire tout en vivant le lieu au présent.



PROJET / VUE D'ENSEMBLE

Pavillon central: une structure modulaire multifonctions, à la fois comme zone de repos que comme lieu d'activités et événements. Pour se poser, s'abriter du soleil, contempler les murs d'enceinte. Une scène dans l'arène.

Barrière de protection légère et transparentes des deux côtés du mur, en tiges métal et câbles métal tendus croisés, à la romaine

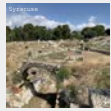
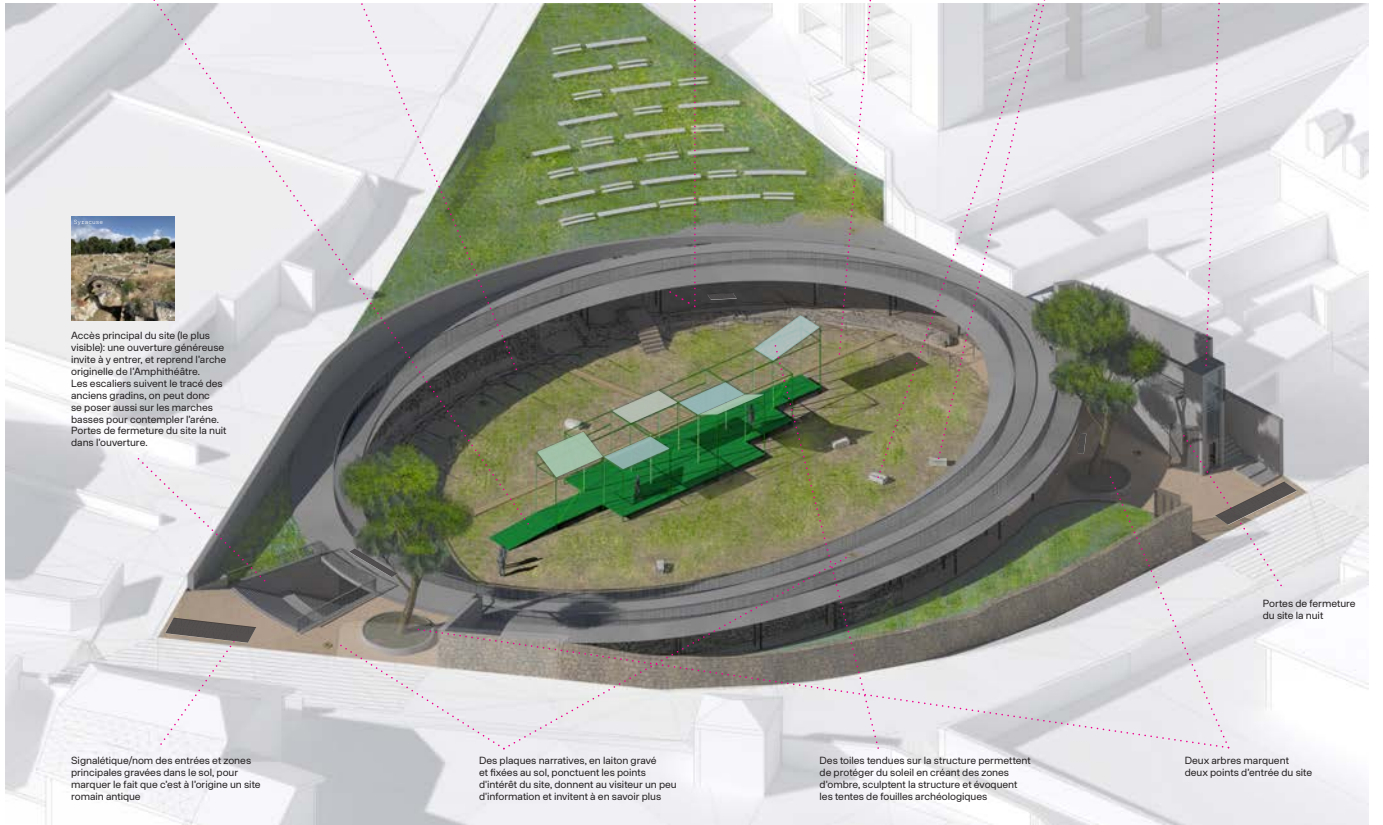


Espace de médiation: un espace avec des gradins qui suivent ceux d'origine, qui devient une petite scène pour les visites en groupe ou autres activités de médiation. Le long du mur arrière une longue timeline raconte l'histoire du lieu en dates-clé. Une petite passerelle permet aussi d'enjamber le mur ancien et rejoindre le centre ou la sortie nord sans faire le tour

Le canal d'irrigation emblématique de ce site, qui doit être refermé, reste visible sous la forme d'une plaque en laiton gravée avec des petites informations enrichissantes, une trace forte qui préserve le caractère de ce site. Sous la plaque passe l'alimentation électrique pour le pavillon.

Des répliques exactes des anciennes pierres reviennent sur le site, en moulages 3D en résine, et deviennent des bancs qui peuvent être facilement déplacés et utilisés par le public.

L'ascenseur est avancé vers l'entrée, pour être accessible par tout utilisateur à mobilité réduite ou fatigué par la montée depuis le lac. Cela libère aussi la circulation derrière vers l'espace médiation. Il y a ainsi un espace de rangement derrière l'ascenseur.



Accès principal du site (le plus visible): une ouverture généreuse invite à y entrer, et reprend l'arche originelle de l'Amphithéâtre. Les escaliers suivent le tracé des anciens gradins, on peut donc se poser aussi sur les marches basses pour contempler l'arène. Portes de fermeture du site la nuit dans l'ouverture.

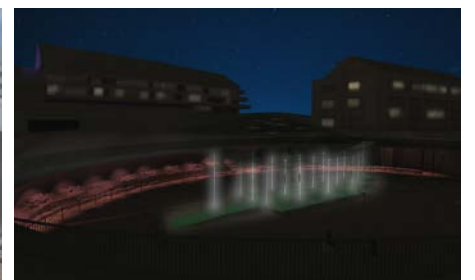
Signalétique/nom des entrées et zones principales gravées dans le sol, pour marquer le fait que c'est à l'origine un site romain antique

Des plaques narratives, en laiton gravé et fixées au sol, ponctuent les points d'intérêt du site, donnent au visiteur un peu d'information et invitent à en savoir plus

Des toiles tendues sur la structure permettent de protéger du soleil en créant des zones d'ombre, sculptent la structure et évoquent les tentes de fouilles archéologiques

Portes de fermeture du site la nuit

Deux arbres marquent deux points d'entrée du site



Entrée Nord: ouverte sur l'arène, rassurante, invite à entrer en proposant les deux niveaux et l'accès à la sortie Sud

Entrée Sud: ouverte sur l'arène, l'ascenseur est proposé à toute personne qui aurait besoin d'aide après une montée fatigante depuis le lac (pmr, poussettes, personnes âgées...)

Possibilités d'éclairages multiples: projections derrière ou sur le long du mur romain, sur ou à partir du pavillon central (événementiel). Au quotidien: éclairage léger, contemplatif, discret.

LE PAVILLON CENTRAL

Une structure en métal tubulaire, composée de modules de base de 200 (l) x 400 (L) x 400 (h) cm qui s'assemblent facilement selon des compositions et des besoins variables.

Chaque module est composé d'une base (sol) en plaque de métal perforé, et d'un quadrilatère avec divers contreventements modulables.

Les plaques de base ont une répartition de points de fixation pour accueillir d'autres éléments de mobilier ou des structures d'appoint. Les montants en section carrée peuvent être prolongés de 100 cm en hauteur, et peuvent accueillir des toiles perforées (elles aussi modulables selon les besoins) pour créer des zones d'ombre, surtout en période chaude. Elles créent aussi des variations d'ombres portées au sol qui font vivre le lieu.

Un mobilier modulaire aussi, composé des mêmes toiles aux teintes douces.

Ce pavillon est «transparent», il permet d'apprécier l'ensemble de l'enceinte des murs antiques.

Sa structure fine de tubes adaptables lui permet de devenir ponctuellement un lieu d'exposition (parcours de toiles imprimées...), un écran géant pour des projections, un espace de marché ou une scène de concert intime ou d'arts scéniques.

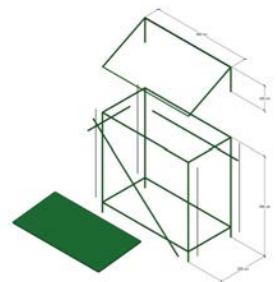
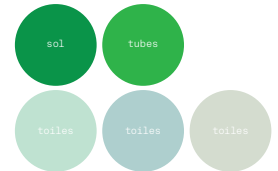
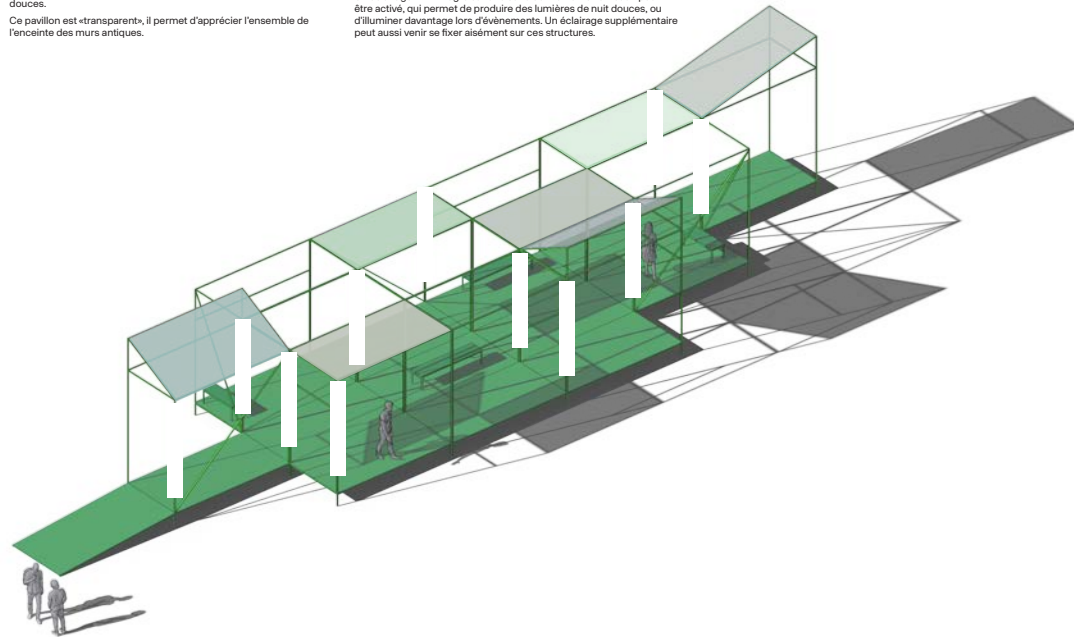
Elle permet également d'être une console d'éclairage pour mettre en scène le site le soir ou pour éclairer les événements.

L'alimentation arrive par l'ancienne canalisation romaine, recouverte d'une plaque en laiton qui souligne sa présence (trace importante) et la protège.

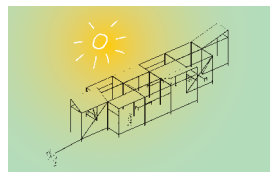
Des rampes d'accès de part et d'autre permettent l'accès en pente douce (également pour pmr).

Tous les éléments sont posés sur le sol avec des pieds réglables, s'adaptant ainsi au terrain irrégulier.

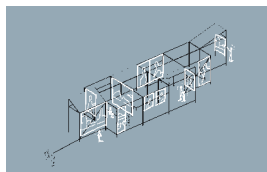
Un éclairage LED intégré sur une série de montants verticaux peut être activé, qui permet de produire des lumières de nuit douces, ou d'illuminer davantage lors d'événements. Un éclairage supplémentaire peut aussi venir se fixer aisément sur ces structures.



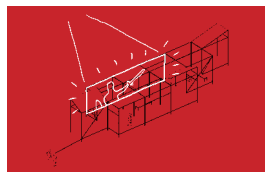
MODULARITÉ DE LA STRUCTURE: UTILISATIONS / COMBINAISONS



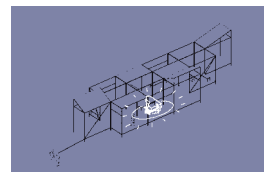
Simple:
espace de détente, de réunion,
de contemplation, de méditation



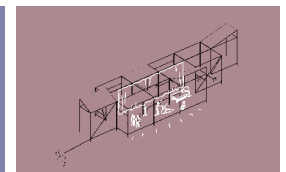
Espace d'exposition:
accrochage de toiles imprimées, marchés,
salon littéraire etc



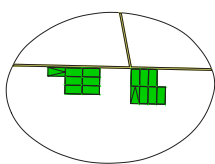
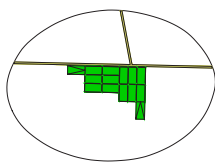
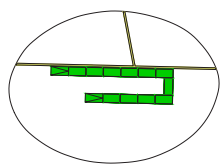
Espace de projections:
support pour une grande toile tendue
qui devient écran de cinéma



Espace de concerts:
scène pour petit orchestre, chorale,
piano solo, ...



Espace scénique:
pièces de théâtre, performances,
démonstrations, lectures, ...



Exemples de dispositions des modules pour des événements particuliers

MOBILIER

Un mobilier modulaire fixé aux structures, basé sur le principe des transats, permet de placer des assises réparties dans le pavillon. Ce mobilier encore à affiner (souple/dur) peut être composé dans l'espace selon les besoins, ou être enlevé lors d'événements par exemple.



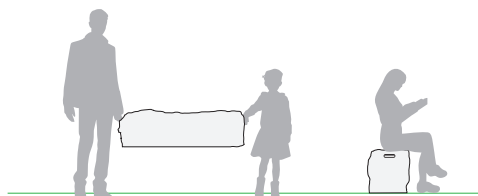
DES BANCS «ANTIQUES»

Les anciens éléments en pierre excavés sur le site, qui ne peuvent malheureusement pas être exposés sur place, reviennent dans l'airène ! Une sélection de pièces originales sont scannées, imprimées en 3D ou moulées en résine, pour les reproduire à l'identique avec les détails imparfaits de la surface, et devenir ainsi des assises dans le parc.

Chaque pièce sera suffisamment légère pour être déplacée, à l'aide de poignées visibles qui assument le côté fac-similé. Ce mobilier «antique» est disséminé dans l'airène et la rend vivante, il est réapproprié par le public, comme si ces pierres n'avaient jamais quitté le site.

Ce mobilier devient aussi matière à méditation, à des animations.

Les pierres peuvent être disposées selon les envies ou les besoins particuliers (grande flexibilité).

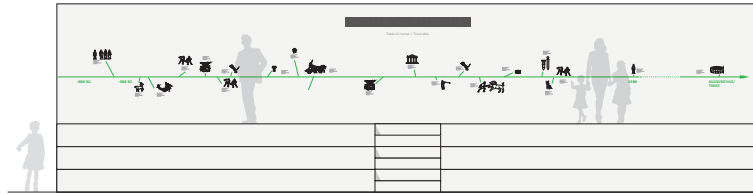


MÉDIATION / COMMUNICATION

L'ESPACE MÉDIATION / TIMELINE

Cette zone est constituée essentiellement d'un long gradin, une autre scène qui permet de s'asseoir et de se rassembler, d'écouter des enseignants ou des guides, de consulter une timeline qui raconte en de brèves étapes l'histoire du site jusqu'aux dernières fouilles. Les espaces latéraux permettent d'avoir des petites installations pour des ateliers, des présentations de maquettes etc.

Une petite passerelle permet d'enjamber le mur ancien pour accéder directement à l'arène, et d'évacuer plus facilement des grands groupes de deux côtés. Elle permet également d'accéder plus directement aux WC depuis le centre. Cette passerelle permet aussi de regarder le mur depuis le dessus, un point de vue intéressant



GRAPHISME / TYPOGRAPHIES

Le piège à éviter absolument pour la ligne graphique serait de faire un pastiche de «faux antiques», et d'utiliser la typographie Trajan (classée internationalement dans les «10 typos à éviter») car sur-utilisée, premier choix (cliché), très datée. Ce site est aussi un nouveau parc public, et non un musée, d'où le choix de typographies contemporaines, très lisibles et qui ne vont pas se démoder dans le temps. Nos quatre planches de présentation sont composées avec toutes ces typos.

Dans la même famille de caractères (nouvelle collection Onsit) nous utilisons deux sous-familles de styles différents: une sans serif (sans empattement) faussement classique, rigoureuse dans son dessin mais aux lignes douces, pour tous les textes principaux en plusieurs graisses, combinée avec la version en semi-mono, qui amène un côté plus technique/scientifique, rappelle qu'il s'agit d'un site archéologique, et lui donne aussi une touche plus moderne.

TRAJAN
ABCDEFGHIJKLMN
OPQRSTUVWXYZ

Les gladiateurs
PORTE DE LA MORT
Un stade de 15'000 personnes
589 kg
ARIA

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

Les gladiateurs
PORTE DE LA MORT
Un stade de 15'000 personnes
589 kg
ARIA

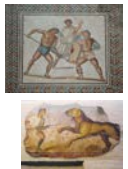
ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

ILLUSTRATIONS

Illustrations qui permettent de raconter des débuts de narration autour des points d'intérêt du site afin d'éviter absolument les pictogrammes stylisés (qui sont omniprésents partout depuis quelques années, et sont souvent infantilisants) ou les dessins trop réalistes (qui renvoient à des représentations poussées datées), nous avons redessiné des scènes à partir de fresques ou mosaïques originales. Avec un trait technique vectoriel dans le même style que la typographie en version Mono, qui peut rappeler aussi les dessins de relevés archéologiques. On colle ainsi à une vision fidèle sans se perdre dans les détails, avec un style léger et facile à appréhender.



SIGNALÉTIQUE / ENTRÉES NORD ET SUD

Il faut marquer de façon forte les deux entrées du site, signifier qu'il s'agit d'un parc historique. Les noms originaux du site et ses zones principales sont gravés dans le sol, unique intervention en typographie serif (avec empattement) contemporaine.

AMPHITHEATRUM
NOVIODUNUM
VOMITORIUM
ARENA CAVEA

ABCDEFGHIJH
KLMNPQRS
TUVWXYZ
abcdefghijkl
mnopqrstv
wxyz
1234567890
@{#\$!/?€/*

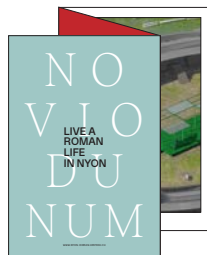


COMMUNICATION VERS L'EXTÉRIEUR

Le matériel narratif et historique développé sur le site (textes et illustrations) devrait être prolongé sur une plateforme digitale dédiée qui permet de compléter les informations et les récits, proposer de la matière à médiation et pour les enseignants, augmenter la visite du site ou inviter à venir le découvrir.

Il faudrait aussi qu'un parcours des sites romains de Nyon et alentours soit proposé, avec des idées d'activités à y faire, la même ligne graphique de communication pourrait être déclinée pour les autres sites. La signalétique de l'amphithéâtre peut diriger aussi vers ces sites.

En plus d'une plateforme digitale, une carte de parcours (physique) pourrait être proposée à toute personne intéressée (touristes ou locaux) avec des débuts de récits qui invitent à aller plus loin dans la découverte.



LES PLAQUES NARRATIVES

Afin de marquer les points d'intérêt du site et de donner des contenus narratifs simples, des plaques rondes en laiton gravé, fixées au sol, proposent des textes brefs et des illustrations légères qui suggèrent des moments de la vie romaine. Leur dimension et leur surface légèrement bombée renvoie à celles des boucliers romains. Une plaque séparée aux entrées, avec un QR code, renvoie à un site et vers des contenus plus développés.



LA TRACE DU CANAL D'IRRIGATION

Depuis le début des fouilles, la double canalisation a une importance majeure pour ce site, il est gravé dans la mémoire des gens et les images des fouilles. Il nous semble essentiel de marquer cette trace, puisque ce canal va être refermé. Une longue plaque en laiton gravé, posée au sol, trace une double ligne qui donne une valeur supplémentaire à l'arène, et souligne aussi l'assymétrie de l'amphithéâtre. C'est un marqueur identitaire fort, qui permet aussi de raconter des choses sur sa fonction et sa technique, de la même façon que les grandes plaques rondes. Cette couverture devient également le canal de passage des câbles d'alimentation alimentaires également le canal de passage des câbles d'alimentation électriques pour le Pavillon.



Groupe 6 : Baraki, Jeanne Wéry, Marc Vertesi, Georg Christoph - **INT studio**, David Colombini, Marc Dubois, Laura Perrenoud - **Grégoire Mayor** (spécialiste)

« sans titre »

Les auteurs déclarent, dans leur texte explicatif, de ne pas vouloir faire de l'amphithéâtre un musée figé, mais d'y développer un espace vivant où quatre forces agissent et dialoguent avec l'homme. Ces forces, déjà présentes lors de la construction du monument, représentent la terre, l'eau, le soleil et le vent.

Ils développent leur réflexion sur la base de ce socle forgé sur des réalités qui fondent l'histoire, en déclinant quatre thèmes, quatre couleurs et quatre matières pour structurer et matérialiser le projet de scénographie. L'amphithéâtre devient ainsi une scène où les éléments eux-mêmes jouent et où les visiteurs en deviennent les témoins. Les interventions imaginées ne cherchent pas à reconstituer un passé disparu. Elles cherchent à révéler ce qui demeure.

Chaque élément du dispositif scénographique est ainsi associé à une pièce de contemplation autonome, poétique et pérenne et vise à établir une interaction avec le visiteur. A titre d'exemple, le vent devient musique par l'oreille de la personne qui l'écoute. Ainsi, les interventions « ne décorent » pas la ruine, elles prolongent son essence et font du temps qui passe un acteur et de la présence humaine une condition d'expérience. L'amphithéâtre devient alors, selon les auteurs, lieu à la fois philosophique et ludique.

L'interprétation du concept décrit ci-dessus est notamment matérialisée de la façon suivante. L'érosion des pierres antiques est représentée par des structures en tubulaires chromées et des plaques martelées dont la forme organique s'inspire du pourtour d'un vestige. Ces éléments encadrent les points d'intérêts archéologiques, un mots latin gravé renseigne sur la fonction. La médiation se fait par des haut-parleurs intégré et un QR code.

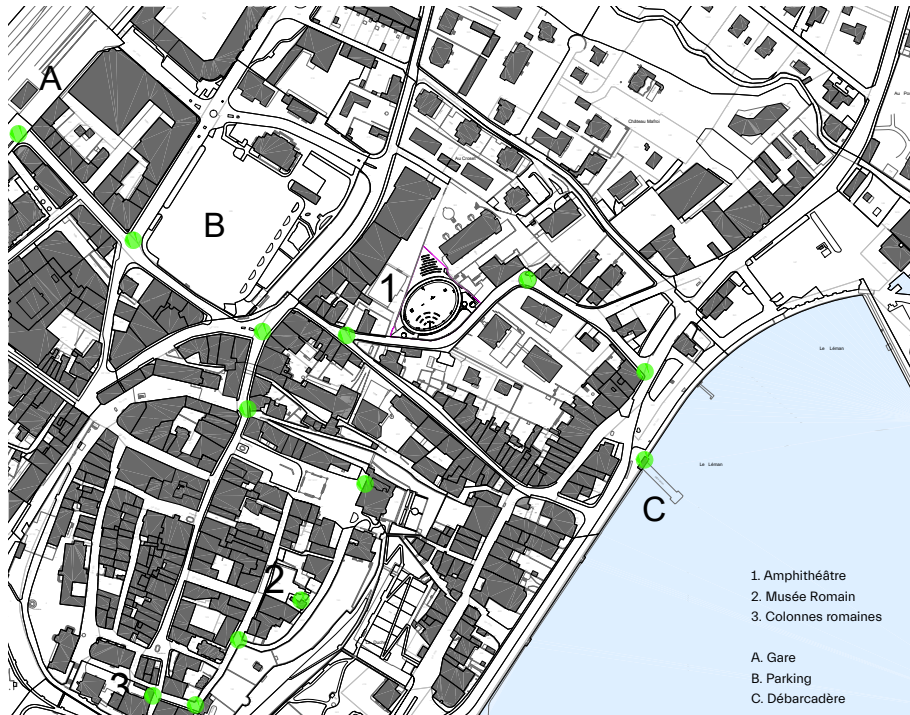
La référence au vélum, prend quant à elle la forme de trois drapeaux. Ils rappellent les grandes voiles colorées, et signalent la présence de l'amphithéâtre dans la ville. Trois mâts en tubes métallique sont ainsi dressés à l'entrée côté ville, ils portent des chiffres romains évocateurs de dates significatives : 1996 année de la découverte du monument, à titre d'exemple. Le métal, fendu par endroit, produit des sifflements par le passage du vent, l'œuvre s'anime.

Un troisième dispositif scénique fait du soleil l'acteur principal. Un cadran solaire dont la matérialité en tubulures est similaire à celle des œuvres précédentes, est disposé dans l'angle sud – ouest de l'arène. Il symbolise le temps qui passe, mais sa signification se veut plus symbolique : l'ombre projetée y relie le visiteur à l'invisible, continuité entre hier et aujourd'hui.

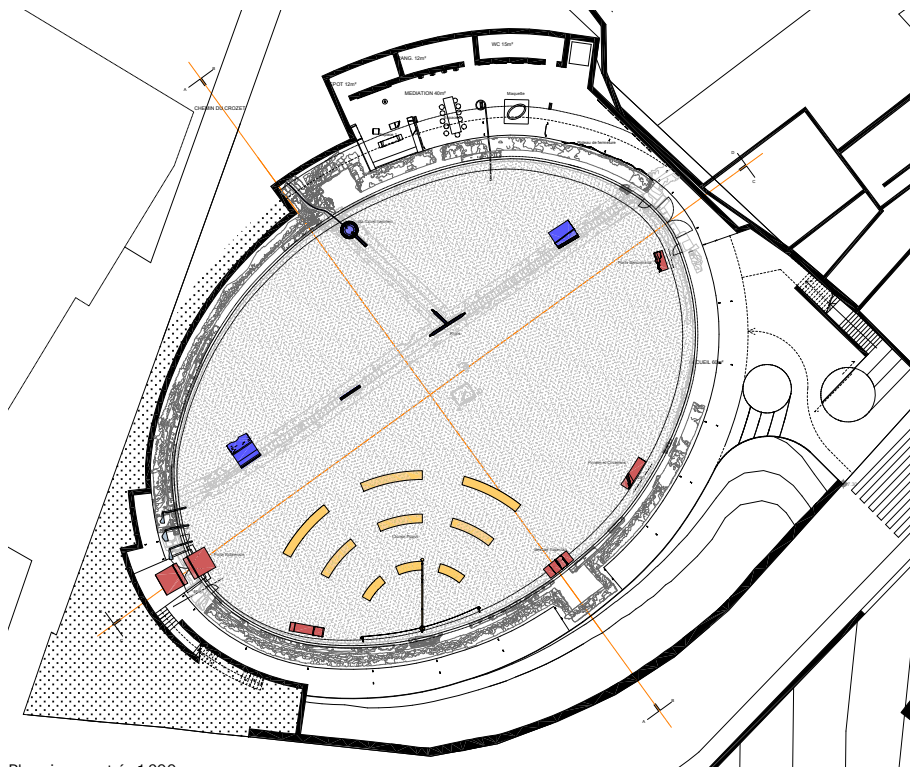
Le dernier exemple majeur et représentatif du dispositif qui développe d'autres éléments complémentaires dont le local de médiation, porte sur la présence de l'eau dont le réseau des collecteurs est invisible. La proposition décrit un tube métallique creux, partant du haut des canalisations en escalier. Il recueille la pluie rendant perceptible le ruissellement qui façonnait déjà le monument antique. Ainsi, l'eau de pluie d'aujourd'hui réactive la mémoire romaine d'antan, selon les auteurs. Des rails au sol indiquent la position des collecteurs par leurs éclats sous la lumière du soleil.

Le collège d'experts a salué l'approche méthodologique, la références aux forces de la terre, de l'eau, du soleil et du vent. Il a notamment adhéré à la symbolique qui leur est associée, ainsi que le discours exprimé. La relation claire entre la proposition des auteurs et le projet architectural a également été relevée.

Cependant, des doutes importants ont été formulés sur les éléments retenus pour le dispositif scénographique et sur les moyens appliqués pour sa mise en œuvre, sur la nature des matériaux utilisés et sur le choix des formes adoptées, à titre d'exemple le garde-corps qui manque de lien ou de contenu narratif dans le contexte spécifique de l'amphithéâtre. S'agit-il d'une installation ? Enfin, il manque une aide à la lecture, rendant de ce fait la médiation difficile, en particulier la compréhension des vestiges et leur signification.



Plan de situation 1:2000



Plan niveau entrée 1:200

IDENTITÉ VISUELLE: MATÉRIALITÉ, FORME, COULEURS ET TYPOS

Concernant la matérialité du site, nous avons opté pour une approche minérale: Les plaques et les structures tubulaires seront réalisées en acier chromé ou en acier brut, jouant avec la lumière et l'érosion du temps. Les lettrages et signalétiques seront en métal thermolaqué, déclinés dans la couleur thématique propre à chaque dispositif. Pour les tubes, les sections droites seront en acier, tandis que les courbes seront thermo-laquées en couleur, renforçant le lien avec la thématique et soulignant le geste organique des formes. La typographie choisie est Antique Legacy: une grotesk sans serif, contemporaine et affirmée. Utilisée en bold pour les titres et en regular pour les textes, elle introduit un contraste fort avec les formes organiques des plaques et irrégulier des matériaux.

Son nom même – Antique Legacy – fait écho à la continuité entre passé et présent: une typographie moderne qui porte dans son dessin la mémoire des caractères historiques, tout en offrant une clarté adaptée à la médiation contemporaine.

LES FORCES ÉTERNELLES



SOLEIL

La lumière et l'ombre. Sans elle, rien ne se lit, rien ne s'anime. Elle rythme le jour, trace les heures, inscrit les corps dans le passage du temps.



TERRE

Le poids, la matière, l'ancrage. C'est le sol que l'on foule, les briques qui subsistent, l'évidence de ce qui supporte.



VENT

Invisible et sonore. Il polit les pierres, fait vibrer les drapeaux, traverse l'espace.



EAU

Le flux, le ruissellement, l'impermanence. L'eau creuse, infiltre, efface, mais elle relie aussi au lac, aux canalisations antiques

CONCEPT GÉNÉRAL

L'AMPHITHÉÂTRE COMME LIEU DES FORCES

Ce qui demeure à Nyon, ce ne sont pas seulement des pierres. C'est l'évidence que le temps excède toute construction humaine. Les Romains ont bâti un amphithéâtre; il a été utilisé, abandonné, oublié, redécouvert. Mais autour de lui, les forces qui le façonnent étaient déjà là: la terre, l'eau, le soleil, le vent. Ces forces éternelles, indifférentes à nos existences, sont les véritables actrices du lieu. Elles ont sculpté, érodé, dispersé. Elles nous précèdent et nous survivront.

C'est pour cela que notre projet choisit de faire de l'amphithéâtre non pas un musée figé, mais un espace vivant où ces forces continuent d'agir et de dialoguer avec l'humain.

LES FORCES ÉTERNELLES

Nous avons choisi quatre thèmes, quatre couleurs, quatre matières, pour structurer la scénographie. Elles ne sont pas des symboles arbitraires, mais des réalités éternelles qui traversent l'histoire.

Ces forces ne relèvent pas du passé: elles sont là, présentes, actives. L'amphithéâtre n'est plus une scène pour des gladiateurs, mais une scène où les éléments eux-mêmes jouent, et où les visiteurs deviennent leurs témoins.

LES DISPOSITIFS: RÉVÉLATIONS DU TEMPS

Nos interventions ne cherchent pas à reconstituer un passé disparu. Elles cherchent à révéler ce qui demeure, et à interroger ce que cela signifie.

Chaque dispositif est une pièce de contemplation: autonome, poétique, pérenne. Mais il ne devient pleinement œuvre que lorsqu'il est activé par une rencontre – celle d'un élément et d'un être vivant.

Le vent ne devient musique que si une oreille s'arrête pour l'écouter dans le mât fendu.

Le ruissellement de la pluie ne devient récit que si un regard le suit dans le tube métallique placé en dessus de l'ancienne canalisation

L'ombre du soleil ne devient lecture que si quelqu'un la guette au moment exact.

Ainsi, nos interventions ne « décorent » pas la ruine, elles prolongent son essence: elles font du temps qui passe un acteur, et de la présence humaine une condition d'expérience.

UN ESPACE DE JEU ET DE PENSÉE

L'amphithéâtre devient un lieu à la fois ludique et philosophique.

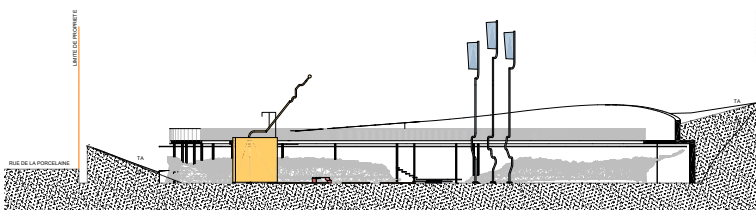
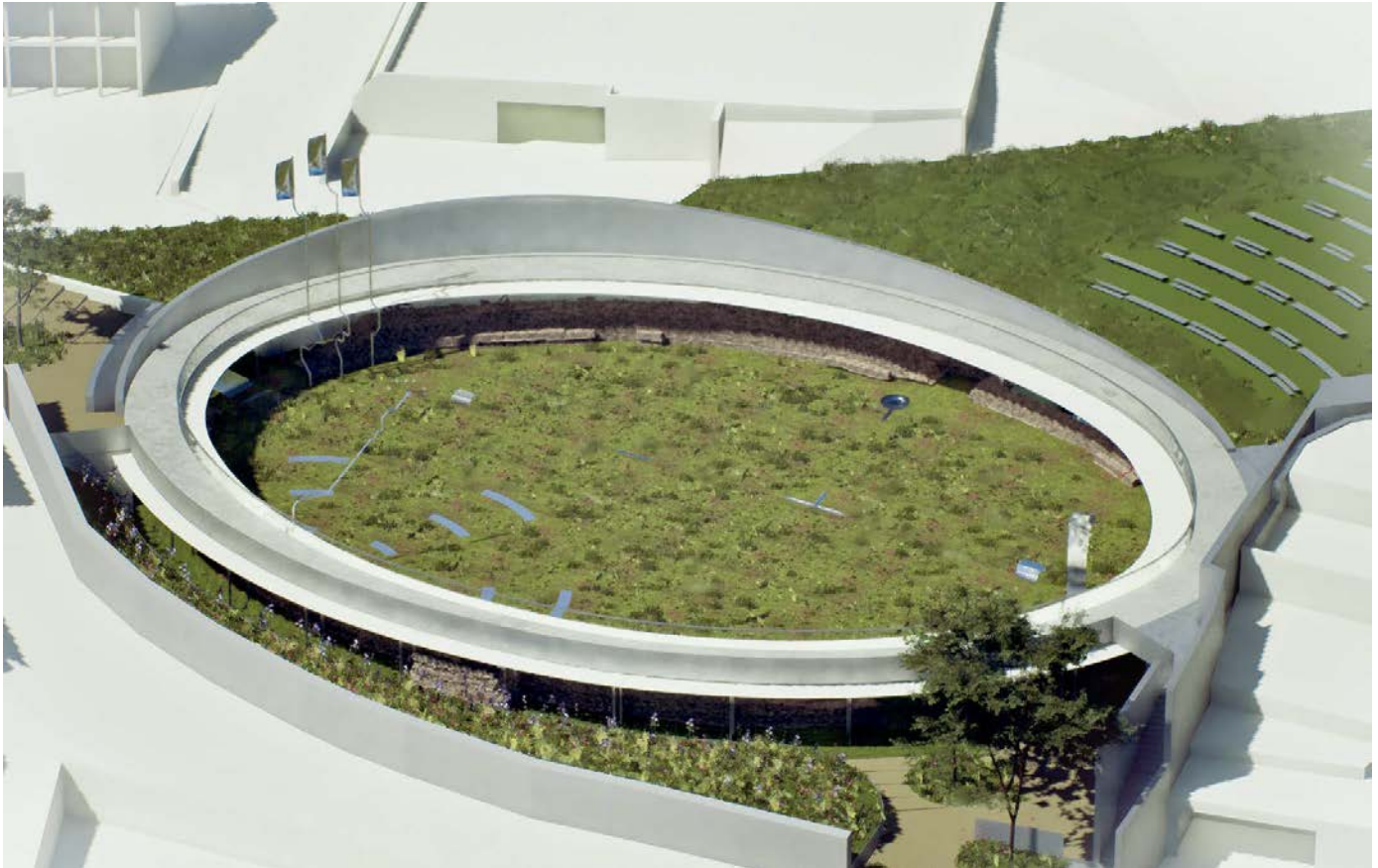
Ludique, parce que nos dispositifs sont accessibles, activables, presque enfantins dans leur usage – écouter, regarder, marcher, toucher. Philosophiques, parce qu'ils questionnent notre condition: nous sommes des passagers éphémères dans un monde façonné par des forces qui nous excèdent.

Là où le monument classique fige une mémoire, nous proposons une mémoire en mouvement. Là où un musée tend à expliquer, nous invitons à ressentir. Découvrir les ruines, ce n'est pas apprendre une leçon d'histoire: c'est se confronter à ce qui subsiste et comprendre que cela nous dépasse.

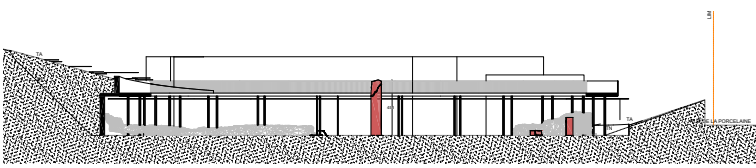
LE SITE COMME LABORATOIRE VIVANT

Le territoire de l'amphithéâtre n'est ni un sanctuaire clos, ni un espace de consommation. C'est un laboratoire de l'espace public, où se rencontrent archéologie, paysage, climat et société. Nos interventions, modestes et réversibles, tissent un parcours qui relie les vestiges au tissu urbain, et qui fait de ce lieu un pont entre mémoire et quotidien.

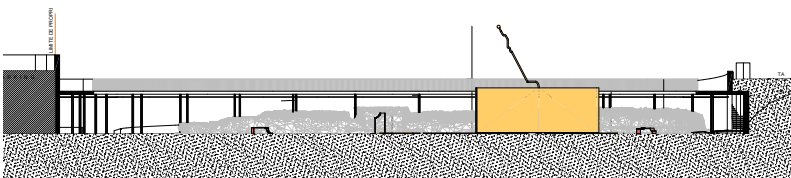
Ainsi, le visiteur n'est pas seulement spectateur d'un passé révolu, mais acteur d'un présent partagé. Le monument, loin d'être un objet mort, devient une scène ouverte où s'éprouve la relation entre l'humain, le temps et les forces du monde.



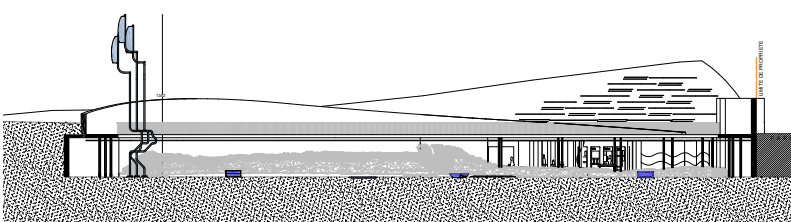
Coupe AA 1/200



Coupe BB 1/200



Coupe CC 1/200



Coupe DD 1/200

DISPOSITIFS TUBULAIRES ET PLAQUES MARTELÉES

Intention poétique

Ces structures prolongent les ruines sans les imiter. Fines, chromées ou martelées, elles rejoignent l'érosion des pierres antiques. Leur design est légèrement organique tout comme le pourtour d'une pierre. Elles ne remplacent pas, elles révèlent: en entourant un fragment, en soulignant une trace, elles invitent à regarder autrement.

Description

- Tubes métalliques filaires encadrant les points d'intérêt archéologiques.
- Mots latins: chaque point d'intérêt s'accompagne d'un terme unique, gravé comme un teaser poétique de sa fonction.
- Médiation discrète: des petits haut-parleurs intégrés et un QR code apportent une couche narrative ou sonore. Plus d'info sur les points d'intérêt se trouve en salle de médiation.
- Plaques martelées Leur surface martelée évoque les pierres usées du podium et des gradins.

Activation

- Éléments: la lumière s'y reflète, le vent y résonne, l'eau y ruisselle.
- Humains: poser l'oreille sur un haut-parleur, lire une inscription, s'asseoir sur un dispositif.

Note

La liste des points d'intérêt archéologique retenus n'est ni exhaustive ni définitive. D'autres pourront être ajoutés, en accord avec le maître d'ouvrage, selon le même principe scénographique que les précédents.

MODULES FLEXIBLES POUR ACTIVITÉS ÉPHÉMÈRES

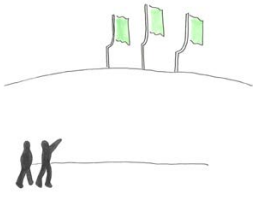
Intention

En complément des dispositifs fixes, une série d'éléments modulaires peut se déployer temporairement pour accueillir ateliers, conférences, projections ou événements spécifiques. Ces modules offrent une grande souplesse d'usage, tout en respectant l'esprit du site.

Description

1. Système d'ombrage: Dans la partie centrale herbeuse de l'amphithéâtre, où l'ombre est rare, un dispositif modulaire d'ombrage pourrait être déployé depuis le toit ou depuis le sol aux heures chaudes de l'été.
2. Toile-écran pour projection estivale: Pour les soirées d'été et dans le cadre d'événements, une toile-écran amovible pourrait être installée rapidement sur la structure métallique latérale du cadran solaire. Légère et démontable, elle serait ensuite rangée dans l'espace prévu à cet effet.
3. Mobilier pliable et stockage: En complément des assises fixes, des chaises pliantes (bois ou acier) seraient stockées dans une zone dédiée et déployées selon les besoins.
4. Système lumineux nocturne: Des tubes de néon viendraient épouser l'extérieur des modules métalliques, les illuminant de nuit et leur donnant une présence poétique après le coucher du soleil.





LES DRAPEAUX

Intention poétique

Les drapeaux sont les nouveaux « velum » du site: ils rappellent les grandes toiles colorées qui pouvaient autrefois ombrager l'arène et animer l'espace. Mais au lieu de couvrir, ils élèvent: ils signalent l'amphithéâtre dans la ville et font flotter, dans le ciel, des fragments de son histoire.

Description

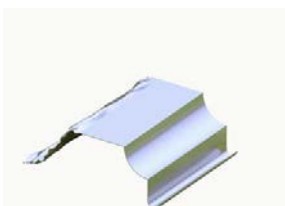
Trois mâts de hauteurs différentes s'élèvent à l'entrée principale, côté ville. Réalisés dans un textile argenté minimaliste, ils portent chacun une date en chiffres romains: - CXI (111 ap. J.-C.): inscription dédiée à l'empereur Trajan, retrouvée sur le site. - MCMXCVI (1996): année de la redécouverte des vestiges. - MMXXVII (2027): ouverture du site restauré au public. Leur hiérarchie traduit le passage du temps: le plus bas porte la date la plus ancienne, le plus haut s'élève vers l'avenir.

Activation

- Par les éléments: les fentes découpées dans les mâts tubulaires s'animent au gré des vents du Léman et produisent des sifflements, comme un orgue naturel et discret. - Par l'humain: les tubes creux agissent comme des périscoopes. En s'y plaçant, le visiteur découvre des vues cadrées sur le paysage. Ce geste fait écho aux foules venues autrefois des quatre coins du territoire pour assister aux spectacles de l'amphithéâtre, et relie le regard d'aujourd'hui à l'horizon d'hier.

Fonctions secondaires

- Signalétique lointaine: visible depuis la ville, les drapeaux font exister le site dans son contexte urbain. - Fonction contemplative et ludique.



LE CADRAN SOLAIRE

Intention poétique

Le cadran solaire fait du soleil l'acteur principal. Il réactive un geste universel: lire l'heure par l'ombre. Ici, l'ombre ne dit pas seulement le temps qui passe, elle relie le visiteur à l'invisible continuité entre hier et aujourd'hui.

Description

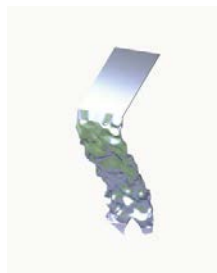
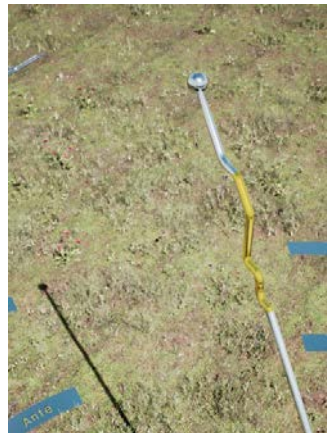
Une potence tubulaire métallique, ancrée dans l'arène. Son dispositif projette une ombre ou un rayon sur des textes gravés au sol, révélés à certains moments précis de la journée: Post - Meridiem - Ante

Activation

- Éléments: la lumière solaire trace les heures au sol - Humains: l'acte d'attendre, d'observer, de lire le moment exact.

Fonctions secondaires

Marqueur de temporalité, rappel du cycle quotidien, espace de rassemblement ponctuel.



LES CANALISATIONS

Intention poétique

L'une des interventions majeures met en scène l'ancienne canalisation de l'arène, évoquée par le rapport scientifique: « L'égout principal traverse l'arène dans son grand axe (...) recouvert de dalles de calcaire parmi lesquelles se trouvent plusieurs blocs ayant appartenu aux gradins ou au podium de l'amphithéâtre. »

Notre dispositif souligne ce réseau d'eau recouvert. Un tube métallique creux - partant du haut des canalisations en escalier - recueille la pluie rendant perceptible ce ruissellement qui façonnait déjà le monument antique. Ainsi, l'eau de pluie d'aujourd'hui réactive la mémoire de l'eau romaine d'antan. Dans l'herbe, des rails au sol indiquent l'emplacement souterrain des canalisations.

Activation

- Éléments: la lumière fait briller les surfaces martelées, l'eau s'écoule dans les tubes et les plaques, le vent résonne. - Humains: poser l'oreille sur un haut-parleur, lire une inscription, suivre des gouttes, s'asseoir sur une plaque. Lors de visite guidée, Atelier: prendre un seau d'eau et versé de l'eau depuis la passerelle supérieure dans le tube creux. - Texte teaser: Gutta Cavat Lapidem (La goutte creuse la pierre)



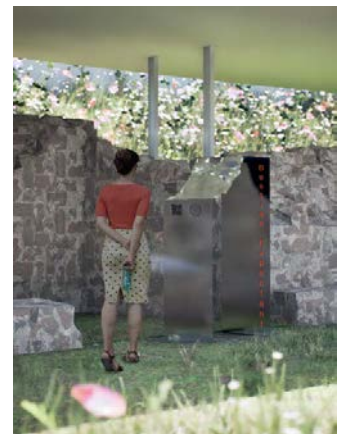
LE CARCER

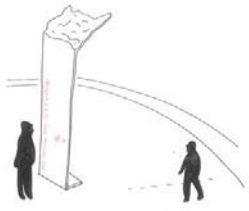
Intention poétique

Notre dispositif souligne l'entrée du Carcer Sud-EST où était enfermé les animaux avant les spectacles.

Activation

- Éléments: la lumière fait briller les surfaces martelées, le vent résonne. - Humains: poser l'oreille sur un haut-parleur, lire une inscription, mettre le corps à l'épreuve en se baissant comme une bête, vivre une expérience en franchissant le seuil d'une porte. - Texte teaser: Bestiae Expectant (Les bêtes attendent)





LA PORTE DES VIVANTS

Intention poétique
 Mise en valeur des deux portes principales
 La porte des vivants et la porte des morts.

Activation
 Textes teaser:
 - Porta Libitinensis: La porte des morts
 - Porta Sanavivaria: La porte des vivants

Description
 Mise en valeur de l'élévation de la porte des vivants création d'une plateforme au dessus du seuil de la porte des morts



LA PORTE DES MORTS

Intention poétique
 Mise en valeur des deux portes principales
 La porte des vivants et la porte des morts.

Activation
 Textes teaser:
 - Porta Libitinensis: La porte des morts
 - Porta Sanavivaria: La porte des vivants

Description
 Mise en valeur de l'élévation de la porte des vivants création d'une plateforme au dessus du seuil de la porte des morts



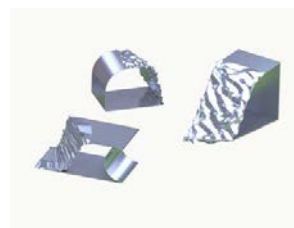
LES MODULES D'ASSISES

Intention poétique
 Ces fragments disséminés dans la ville rappellent la dispersion historique des pierres de l'amphithéâtre, réutilisées dans les constructions de Nyon. Ils agissent comme des échos urbains, comme si le site respirait au-delà de ses limites.

Description
 Assises métalliques, plaques martelées semblables aux dispositifs du site, installées dans différents lieux de la ville (placettes, quais, rues).

Activation
 - Éléments: reflets changeants selon lumière et pluie.
 - Humains: s'asseoir, se reposer, les lire comme signaux d'un ailleurs.

Fonctions secondaires
 Signalétique urbaine, teaser indiquant la direction de l'amphithéâtre et invitant à sa visite, mobilier d'usage quotidien qui prolonge la scénographie hors les murs.

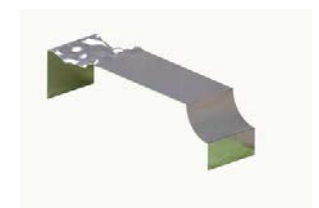
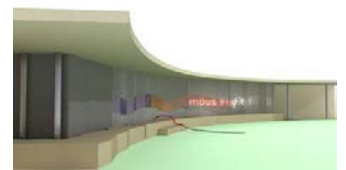


LA SALLE DE MÉDIATION

Intention poétique
 Lieu d'introspection et de transmission, la salle de médiation ne cherche pas à imposer une lecture unique mais à ouvrir des possibles. Elle propose des clés sensibles et scientifiques, un seuil où savoir et expérience se rencontrent. Par ses voiles colorés et ses espaces multiples, elle invite le visiteur à changer de regard et à entrer dans une atmosphère renouvelée.

Description
 Un espace modulable, structuré par différents pôles:
 1. Entrée-couloir expérientielle: un passage immersif marqué par le néon lumineux « Tempus Fugit » et des rideaux semi-transparents aux quatre couleurs thématiques. Ce dispositif agit comme un filtre, transformant la perception du site et préparant le visiteur à l'expérience.
 2. Espace d'exposition: une maquette de l'amphithéâtre et des panneaux thématiques approfondissant les points d'intérêt du site ainsi que des étagères pour accueillir des répliques imprimées en 3D des objets découverts sur le site.
 3. Atelier: une table et des assises modulaires favorisant l'échange, l'expérimentation et l'apprentissage.
 4. Forum / espace interactif: un lieu de discussion et de médiation numérique, équipé d'un écran LCD tactile outdoor résistant aux conditions extérieures, pouvant accueillir des dispositifs interactifs (par ex. Interactive Replicas de INT studio).
 L'ensemble peut être laissé ouvert ou clos par des rideaux en PVC colorés, protecteurs contre le vent, la pluie ou le soleil.

Activation
 - Éléments: lumière, voiles colorés, dispositifs interactifs (médiation numérique)
 - Humains: traverser, observer, apprendre, échanger, expérimenter.



Scénographie pour la préservation et la valorisation du site et des vestiges de l'amphithéâtre de Nyon

Mandats d'étude parallèles à un degré en procédure sélective

Rapport du collège d'experts

IMPRESSUM

Maître de l'ouvrage et adjudicataire
Ville de Nyon
Service d'architecture
Place du Château 10
1260 Nyon

© 2025 Ville de Nyon, Service d'architecture
